LES

ARCHIVES
BERBÈRES

Publication du Comité d'Études Berbères

de Rabat

Volume III - Fascicule 2
Année 1918



LE BASTIOUN DE TAZA*

Dans l'ensemble imposant que Forment les fortifications de Taza du côté de l'Orient, une forteresse quadrangulaire attire immédiatement le regard, tant par sa masse que par sa disposition architecturale- Cene forteresse, encore aujourd'hui appelée du vieux nom d'El Basiioua, est en effet la partie κ plus intéressante de l'ancien système défensif, et à ce titre, il nous a semblé utile de l'étudier brièvement.

I. — DESCRIPTION,

Le Basrioun forme saillant à l'extrémité sud-est du rempart. Il mesure 26 mètres de côté sur 20 mètres de hauteur à la Façade antérieure. Mais, par suite de la déclivité du sol, étant en quelque sorte accolé à la pente très rapide, il n'émerge pas autant que ces dimensions le feraient supposer ; sa terrasse supérieure domine de 7 à 8 mètres seulement le niveau du plateau.

La façade orientale est coupée aux deux tiers à partir de la base par une plate-forme crénelée flanquée de deux tours aux angles qui s'étend sur la moitié environ du bâtiment. Au-dessous de la terrasse sont percées quatre ouvertures étagées à différentes hauteurs, correspondant chacune à autant de casemates destinées à recevoir des canons.

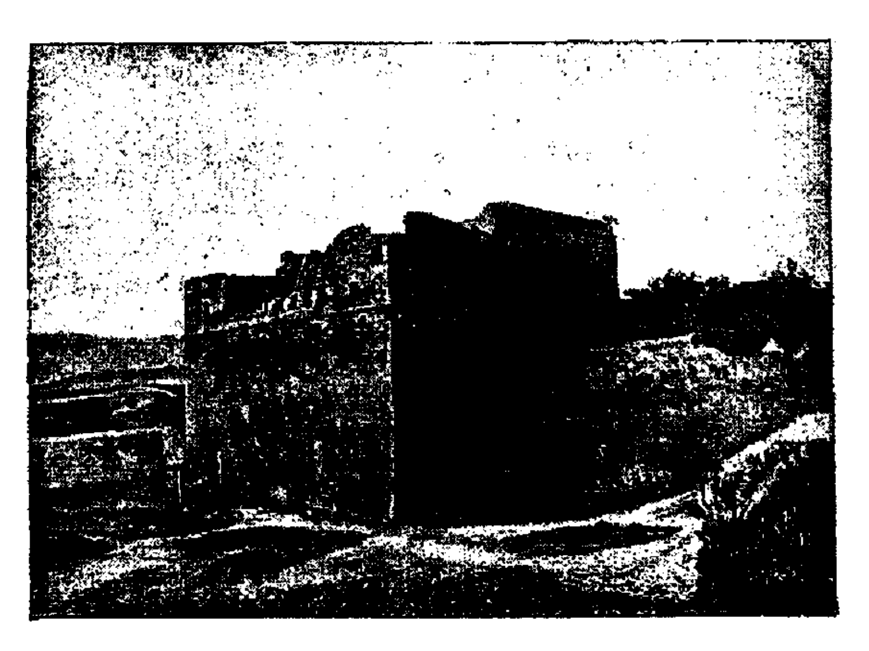
-Dans la face sud, six ouvertures plus petites sont disposées irrégulièrement, presque toutes dans fia partie supérieure; on y

1. M. Augustin Bernard, le savant professeur de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne, bien connu pour ses nombreux travaux sur le Maroc, avait été frappé somme nous, lors d'un passages Taza, de l'intérêt que prèsemele Bastiona. Mats ayant appris que nous avions songé *à* ce travail, il abandonna te projet qu'il avait formé lui-même d'entreprendre l'étude de ce monument qu'il eût faite pourtant avec infiniment plus de compétence que nous rte pouvions en apporter. Il ent l'obligeance de nous communiquer les notes qu'il possédait à ce sujet, et qui nous furent d'une grande utilité. Qu'il veuille bien en accepter nos plus vifs remerciements.

constate en outre une brèche récente. Dans la face opposée où s'ouvre l'unique porte d'entrée, sont percées en outre quatre embrasures de canons et quelques meurtrières.

La forteresse peut ainsi battre le terrain dans trois directions différentes.

Comme le reste des remparts, le Basriounest aujourd'hui assez sérieusement délabré et les nécessités de la défense, qui nous ont



Le Bastiouo.

contraints à y loger des troupes — sa situation dominante le désignait naturellement comme abri pour un posie de projecteurs — n'a pas remédié i cet état de choses.

La construction est presque entièrement en *tabia,* formant des murs d'une épaisseur moyenne de 3 mètres ; les chaînes d'angle sont en briques cuites, « les ouvertures appareillées en brique et pierre taillée. Cène dernière a été également employée pour le bandeau qui orne la partie supérieure de l'édifice, au-dessous de la plate-forme à créneaux et des tours, pour la façade est ; de la terrasse supérieure pour les trois autres côtés. Le *tabia* contenait une proportion de chaux suffisante, pour avoir résisté aux intempéries sans trop de dommages. Les briques employées sont plates,

bien cuites et leurs dimensions varient entre o^m,13 et o'",i4 de largeur, *o",3S ào",$&* de longueur, «3 ou4cent.d'épaisseur. Le mortier intercalé entre les assises de briques anormalement la même épaisseur que les briques elles-mêmes. Les différents crépissages extérieurs faits au cours des siècles ont laissé par endroits des vestiges, et revêtu le monument d'une teinte uoiforme qui ne pei* met plus de distinguer neitementle détail de ces différents appareils.

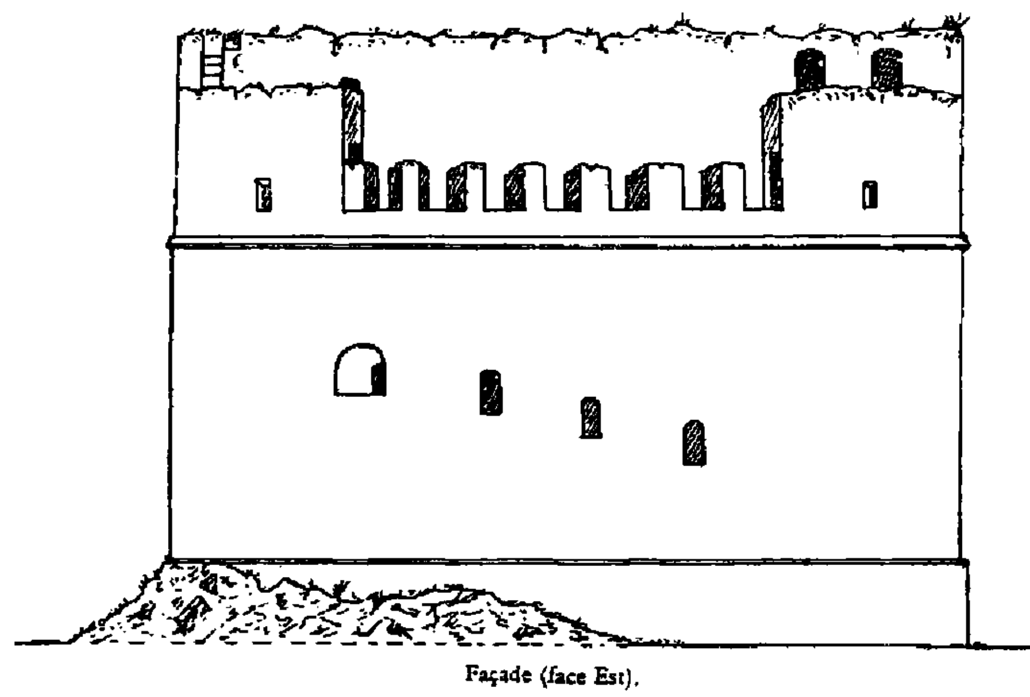
La pone d'entrée de l'édifice se trouve vers l'angle nord, dans le coin formé par la face ouest du Kasrioun et La face interne du rempart. L'ouverture était primitivement précédée d'un porche dont on remarque les attaches et les fondations en avant de l'entrée. Cene double porte, droite, était probablement en plein cintre, comme toutes les ouvettures et les voûtes du bâtiment : mais elle a été ultérieurement retouchée, assez mal duceste, de façon à simuler l'arc arabe. On peut voir à l'intérieur, au-dessus de l'entrée, l'emplacement d'une herse de fermeture.

Cette porre donne dans un vestibule, qui dessert à droite une série de pièces avec escaliers, constituant sans doute un ancien appartement, et communiquant avec les casemates de la faca ouest. Au fond du vestibule s'ouvre un couloir de 5 mètres qui donne de plain-pied sur la plate-forme crénelée. Il est à remarquer en effei, qu'étant donnée la déclivité du sol, la porte d'entrée, légèrement surélevée toutefois, se trouve au niveau de cette terrasse. La voûte des appartements antérieurs et celle des couloirs faisant communiquer le vestibule avec la plate-forme, se sont effondrées. Le crépissage ancien s'est conservé sur une patrie importante des murs, notamment dans le couloir, où il a gardé fidèlementquelques curieux graffitis, que nous étudierons en détail.

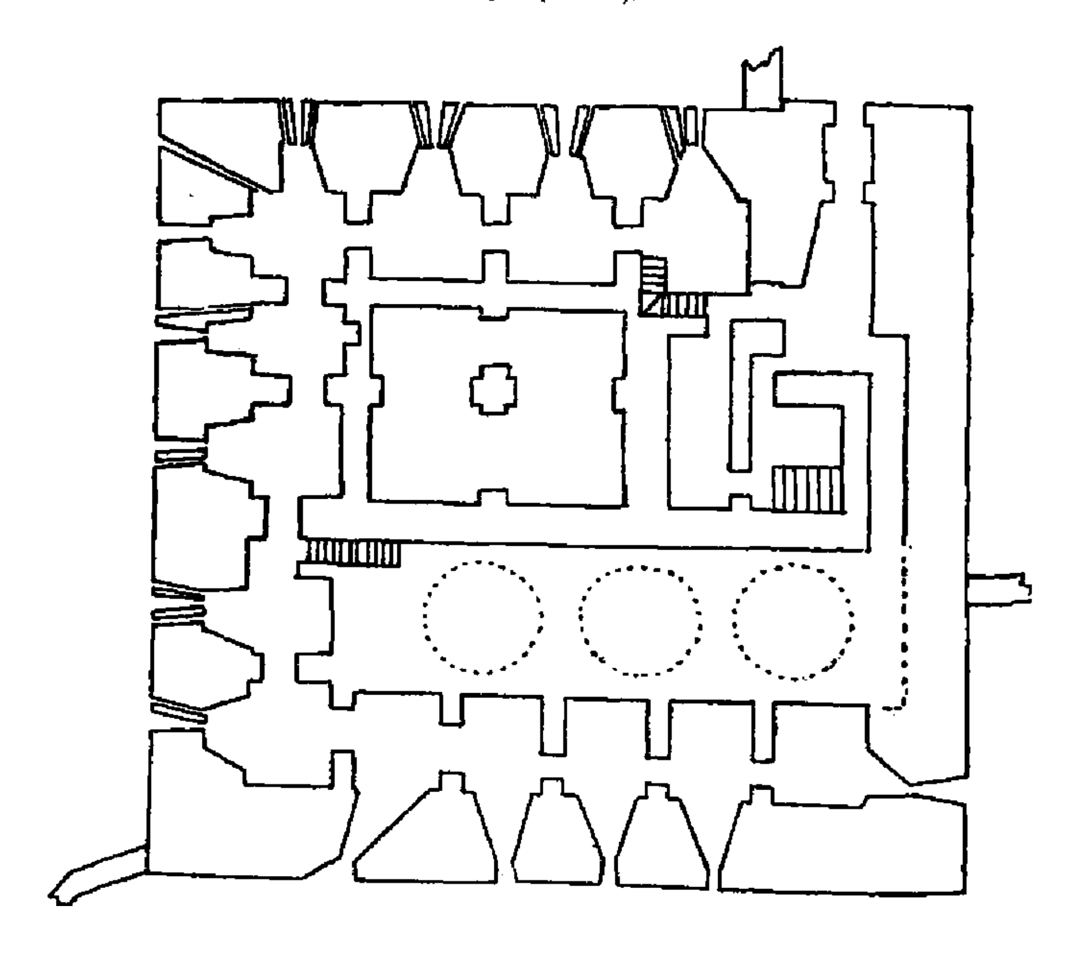
Les créneaux de la plateforme, au nombre de sept, sont assez bien conservés ; ils sont disposés de taçoo à permettre le tir dans toutes les directions. Sur le sol gisait, lors de l'entrée de nos troupes à Taza, un gros canon de fer, très rongé par la rouille, probablement placé autrefois sur un affût roulant.

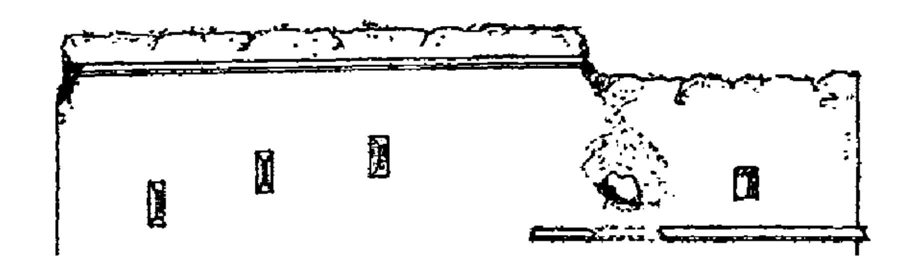
Aux deux angles antérieurs de la plate-forme crénelée s'élèvent deux tours carrées, autrefois à deux étages, dont le sommet n'atteint pas tout à faitle niveau de la terrasse supérieure duBastioun. On y pénètre par deux portes qui se font vis-à-vis. (Plan II).

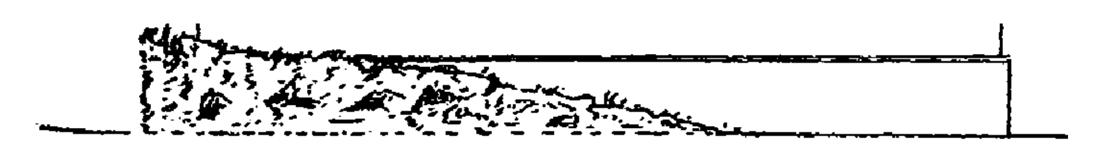
Derrière la tour méridionale, s'ouvre un escalier descendant aux casemates établies directement au-dessous de la plate-forme crénelée. Elles sont au nombre de sept; deux ont leurs embra-



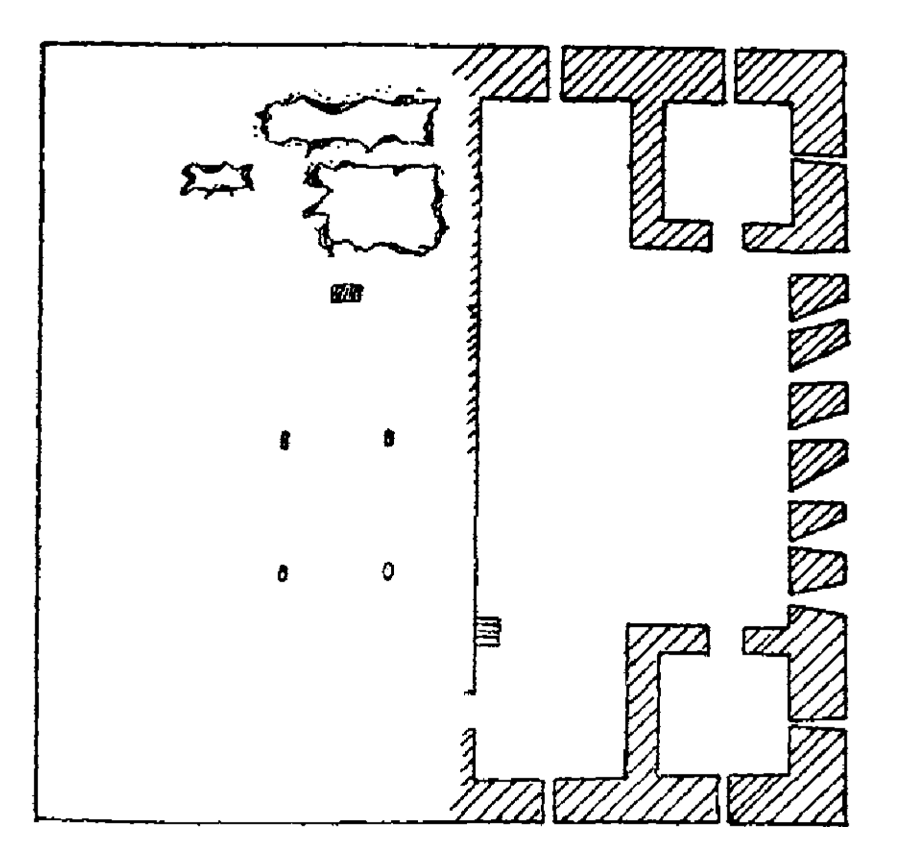
Façade (face Est).







Face Sud.



PI*« II fTma«MÌ

sures Ouvertes sur la face sud; les quatre suivantes sur la façade (face est) et la dernière sur la face nord. Elles se commandent l'une l'autre, et sont situées à des niveaux différents, de plus en plus bas, en rapport sans doute avec la pente du terrain environnant et les objectifs a battre. La troisième casemate est remarquable par i'embrasnre en forme de fenêtre biais qui permettait de battre dans la direction des sources : nous verrons plus loin l'importance de ce deuil. Chacune des embrasures a d'ailleurs son objectif déterminé. La dernière casemate est sans issue, et la seule voie d'accès de tout le groupe est l'escalier partant de la plate-forme crénelée.

Au-dessus de cet escalier s'ouvre, de plain-pied sur la plateforme, une porte qui donne accès dans le deuxième groupe de casemates, chargé de battre le plateau devant la face sud et la face ouest. Elles sont au nombre de six, trois sur chaque face; chacune des embrasures est flanquée de meurtrières donr quelques-unes s'ouvrent dans deux directions différentes : l'une d'entre elles permet même de battre l'angle mort formé par le coin de la construction du côté du plateau. Ces casemates sont disposées également en cascade ; et un escalier remonte de la dernière dans le vestibule d'entrée. (Plan I).

Les deux groupes de casemates, qui font ainsi le tour de l'édifice, enserrent une grande salle centrale dont la porte s'ouvre dans le mur intérieur de la cinquième casemate. Cette belle salle à pilier central occupe toute la hauteur du Basrioun, sous la terrasse supérieure, et se compose de quatre lobes carrés, voûtés en plein cintre, comme le reste de l'édifice. Elle mesure S"",^ sur *6",ç)o,* et présente, comme ouvertures, uafenèrron donnant dans la deuxième casemate sud et quatre regards ovalaires — un pour chaque lobe — qui lui procurent, par la terrasse, un jour ménagé.

Quel était le rôle de cette salle ? Il est logique de penser qu'elle était destinée à servir de salle d'approvisionnements pour les défenseurs du Basrioun. Nous le croirions d'autant plus volontiers que de vastes citernes sont ménagées sous la plate-forme crénelée, dans l'intervalle compris entre la salle centrale et les casemates de la face est : des conduites étaient disposées de manière à lui amener les eaux de pluie de la rerrasse supérieure; d'autres conduites y amenaient aussi les eaux du château d'eau alimenté par *h.seguia* descendant des montagnes.

Telle est k disposition intérieure du Bastioun. Nous avons

noté que toutes les salles ou casemates présentent des différences de niveau parfois importantes. Cependant, à l'exception des deux escaliers que nous avons signalés, on ne trouve plus aujourd'hui aucun dispositif permettant le passage facile d'une pièce à une .autre. C'est ainsi qu'il existe une différence de niveau de 2 mètres entre le seuil de la salle centrale et le sol de cette dernière. On peut supposer qu'il existait anciennement entre les pièces des escaliers en bois qui ont disparu.

Une échelle permet de monter aujourd'hui de la plate-forme crénelée à la terrasse supérieure, où l'on accédait autrefois par un escalier parant du premier étage de la tour d'angle méridionale : il existe encore en partie. Il tenait lieu en même temps de chemin de ronde. La terrasse était pavée de briques, aujourd'hui très dégradées et envahies par la végétation. Tout autour on peut voir encore les attaches d'un mur sans doute garni de créneaux, et qui devait se poursuivre au-dessus des deux tours d'angle, de manière à entourer le Bastioun d'un ensemble crénelé, tel qu'on le retrouve sur toutes les fortifications de ce genre.

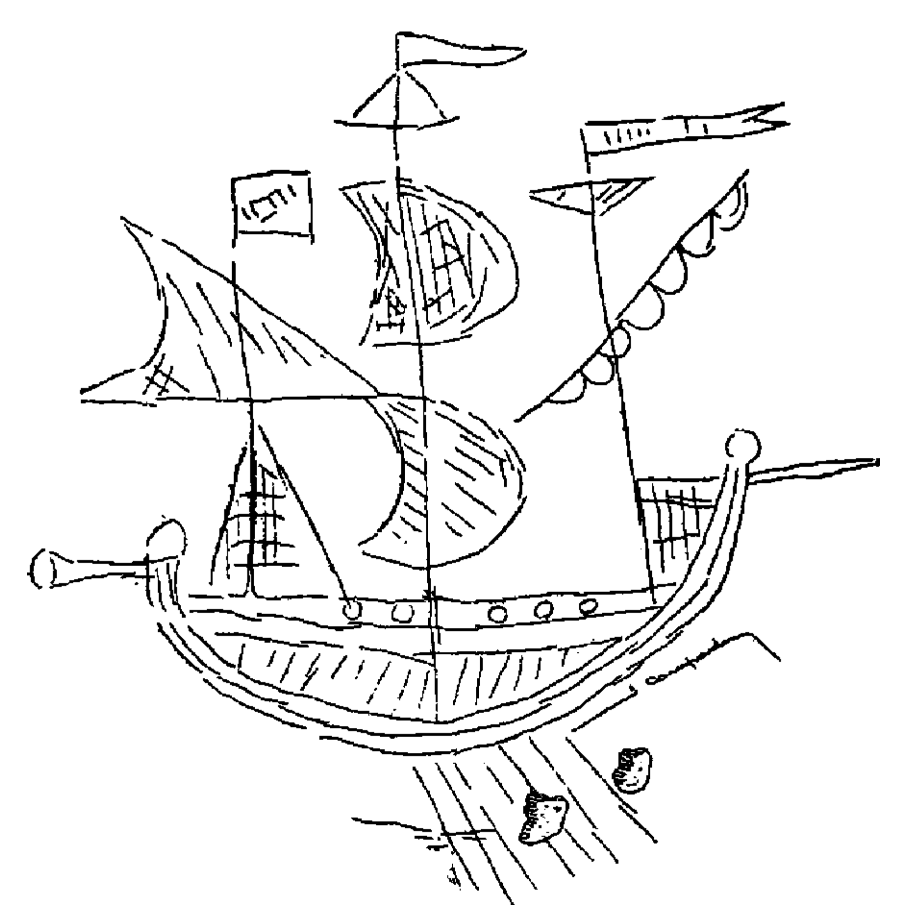
L'armement du Bastioun comprenait, quand nous avons pénétré à Taza, en 1914, en plus du canon retrouvé sur la plate-forme crénelée et dont nous avons parlé, un certain nombre de carosades casematées qui en ont été enlevées pour être transportées à Oudjda. Nous permettra-t-on de souhaiter que ces pièces soient rendues à leur emplacement primitif ?

II. — LES GRAFFITI.

Kous avons dit un mot tout à l'heure des graffiti gravés sur les crépis anciens du couloir qui mène à la plate-forme crénelée, et sur le mur postérieur de cette plate-forme. Au milieu de dessins nombreux, figures géométriques plus ou moins bien déterminées, rosaces, épées et poignards, se distinguent très nettement trois vaisseaux de type ancien.

Le premier de ces navires, qui est figuré sur le côté droit du couloir, représente un galion à trois mâts, à château élevé. Cinq sabords figurent sur le bordage supérieur; des rames paraissent représentées au-dessous de la partie médiane. La vergue du mât de misaine porte une voile larguée; les voiles du grand mât et du mât d'artimon sont gonflées par le vent. Une flamme se déploie au mât de misaine, et un grand pavillon au sommet du

mât d'artimon. Le navire est à fond rond. La lanterne d'avant est très nettement indiquée un peu au-dessus de l'attache du beaupré.

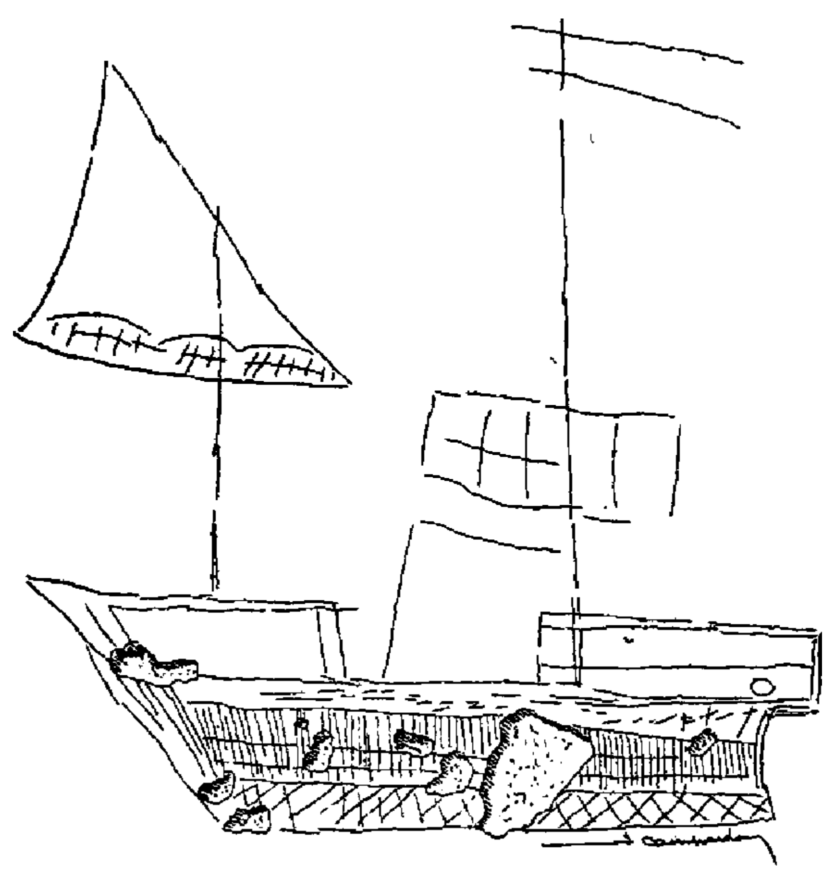


Graffiti. —Vaisseau I.

Le deuxième vaisseau est au contraire un navire à quille. Il paraît représenter une caraque portugaise à deux mâts. Le mât d'avant porte une voile latine, et le grand mât deux grandes voiles dans la partie inférieure : la partie supérieure de la voile manque. Ce mât se termine par un grand pavillon. La coque est divisée en trois zones, figurées, la plus basse par des traits croisés, la deuxième par des traits verticaux rapprochés, et celle du bord

supérieur par des traits horizontaux espacés. Un sabord s'ouvre à l'extrémité postérieure du château d'arrière.

Le troisième vaisseau, en plus mauvais état que les deux autres, présente quelques ressemblances avec le premier, quoique à deux mâts seulement. L'un des mâts porte deux voiles carrées, l'autre une voile latine. Tous les deux sont surmontés d'une longue

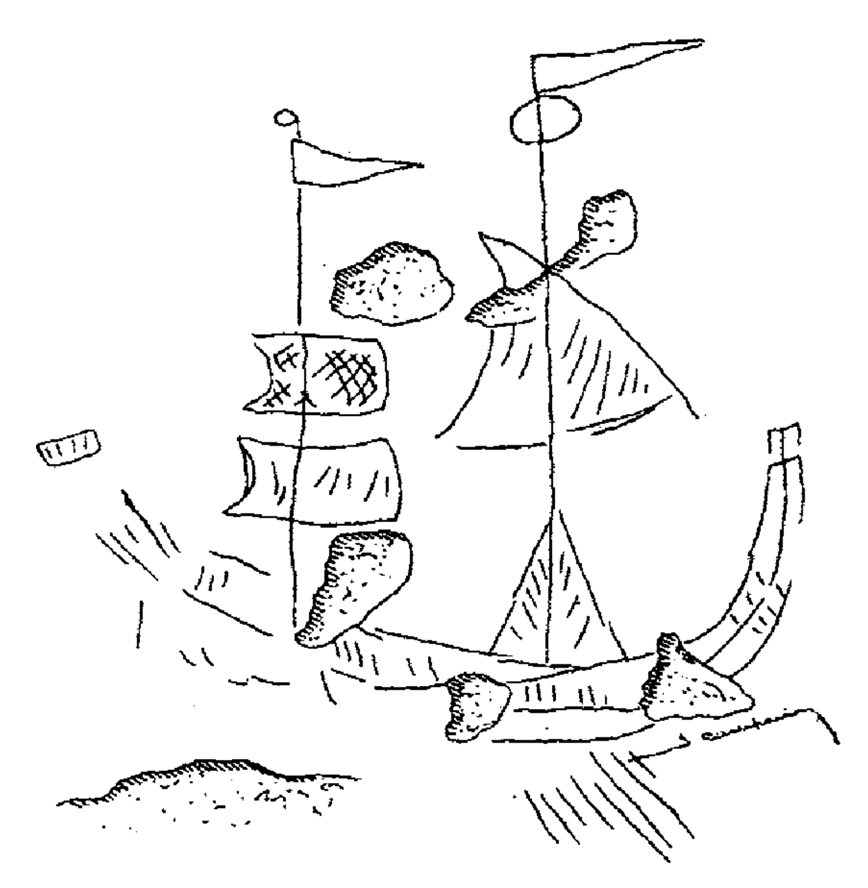


Graffiti. — Vaisseau n.

fiamme triangulaire. Le château d'avant est très relevé, et surmonté d'une lanterne carrée.

M. de la Ron ci ère, réminent historien de la marinefrançaise, a bien voulu examiner l'estampage de ces graffiti. Il résulte de ses observations que la voilure et la forme particulière des châteaux d'avant et d'arrière permettent de conjecturer avec toute

vraisemblance que les navires représentés sont de construction espagnols ou portugaise, et datent de la seconde moitié du XVI* siècle. Ces détails, comme nous le verrons par la suite, sont de la plus grande importance, en ce qui concerne l'histoire du Bastioun.



Graffiti. — Vaisseau III.

Il peut sembler au premier abord assez étrange de trouver de tels dessins en un point aussi éloigné de la mer, et dont les relations avec la côte ont toujours été assez difficiles. U convient cependant de remarquer que les graffiti de ce genre ne sont pas rares au Maroc, cou seulement sur les murailles des villes maritimes, mais encore sur celles de villes parfois fort éloignées de la mer. Dessiner des vaisseaux était l'une des occupations par les-

quelles les chrétiens, esclaves ou mercenaires, perdus dans les royaumes barbaresques, essayaient le plus souvent de tromper leur ennui. Gens de mer pour la plupart, ou tout au moins habitant en Europe des régions côrières, l'image de navires était parmi celles qui leur venaientle plus naturellement à l'esprit.

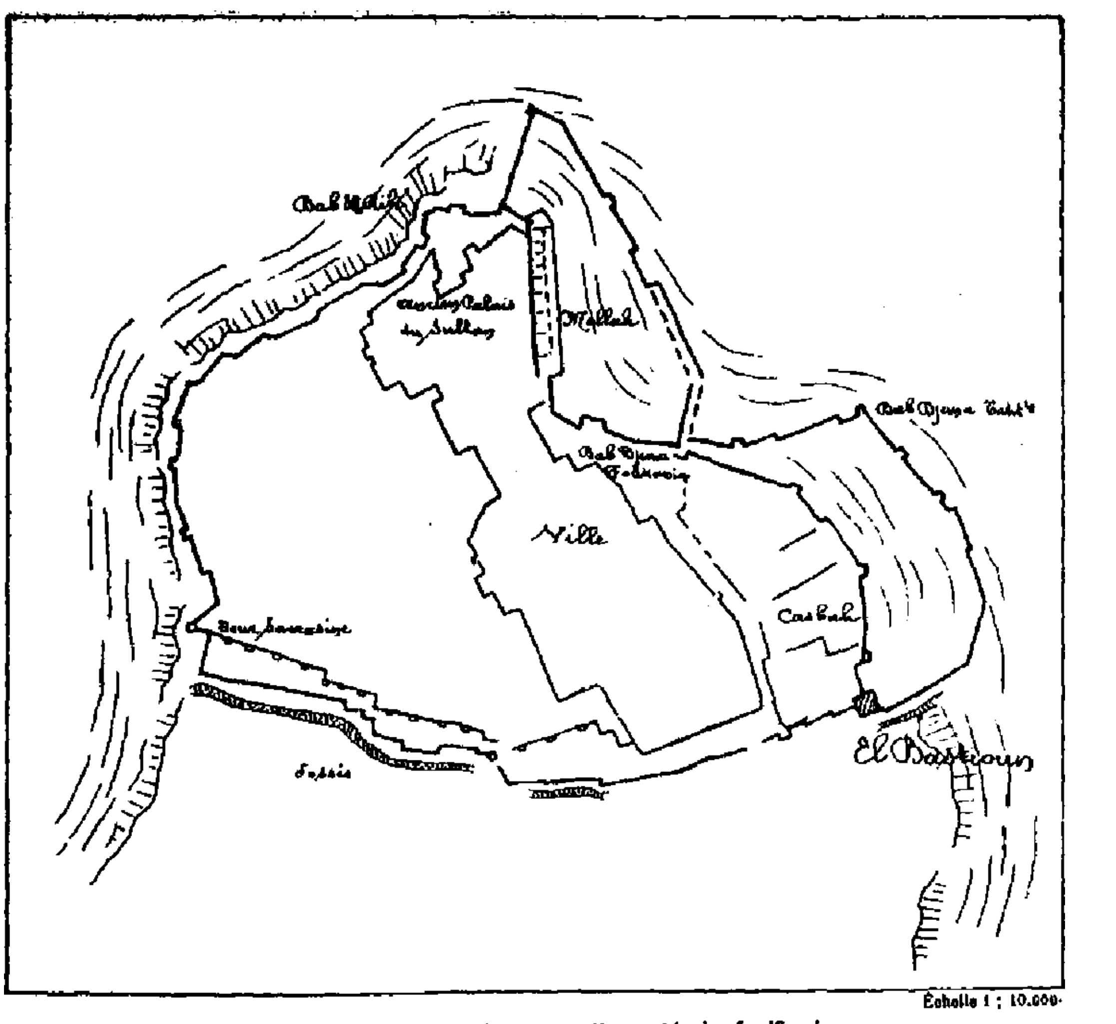
Un autre sujet de dessin qui s'imposait à eux était celui de leurs armes. De même que sur toutes les portes marocaines nous pouvons voir gravés dans la pierre des multitudes de *koumia,* œuvres de soldats de garde, tes défenseurs du. Bastioun nous ont laissé le dessin de leurs épèes à large lame, à poignée torse, i garde droite, qui semblent de la même époque que les vaisseaux.

Enfin, dans le même ordred'idées, l'un des maçons qui travaillèrent au dernier crépissage du Bastioun nous a transmis son nom écrit en grandes lettres maladroites de 5 à 10 centimètres de hauteur, formées de doubles ou triples lignes, comme si le trait avait été exécuté avec le bout d'une truelle ou d'un bâton mal taillé. Il se nommait Mohammed ben Karam *Cçj*^ ^ Ceite inscription se trouve à l'angle sud de la façade, à i",5o environ de hauteur.

III. — LE RÔLE DU BASTIOUN
DANS L'ENSEMBLE DE LA FORTIFICATION DE TAZA.

Le Bastioun semble avoir remplacé une importante construction plus ancienne, dont les vestiges se laissent encore apercevoir près de la porte d'entrée. Là, i la base des murs, se distinguent nettement des fondations en *tabia* sur lesquelles vient reposer l'édifice actuel, et dont l'origine n'est certainement pas la même puisque leur alignement ne correspond pas du tout à celui des murs de la forteresse. De plus le *tabia* de ce soubassement se différencie par sa composition, dans laquelle entrent des scories et des débris dont on ne trouve pas trace dans *\ttabia* du Bastioun. Sans doute se trouvait-il là une tour ou un basrion dont l'importance ou la disposition ne répondait plus aux besoins tactiques de l'époque où le Bastioun actuel est venu le remplacer.

U semble donc que ce point de l'enceinte a toujours été considéré comme très important pout la défense, ce qui résulte en effet de sa situation dans l'ensemble de la pUce forte. Taza, bâtie sur un plateau rocheux qui se détache de la montagne, est une citadelle du type de *Vépcron barré.* Le mur d'enceinte utilise la



El Bastioun. — Position relative dans l'ensemble des fortifications.

défense naturelle constituée par le,rocher à pic, sur tout te pourtour du plateau vers l'est, le nord et l'ouest. Du côté du sud, où le plateau est relié à la montagne, la défense est assurée par un barrage formé d'un double mur et d'un fossé. Les deux extrémités de ce barrage doivent être naturellement les deux points forts de l'enceinte. Mais, par suite des circonstances locales, ils ne se trouvent pas avoir la même importance tactique : à l'ouest, la vallée très encaissée de l'Oued Taza rend l'accès du plateau difficile; il est au contraire relativement aisé à l'est, par le vallon de l'Oued Anemeli, pour un ennemi venant de la plaine. Dans ces conditions, il n'était besoin à l'ouest que d'un ouvrage peu important : c'est la vieille tour désignée aujourd'hui sous le nom de Tour Sarrasine, tandis qu'à l'est il fallait un ouvrage puissant, l'ouvrage le plus solide de la défense. C'est le Bastioun. On le voit, le point qu'il occupe dût ê[re de tout temps soigneusement fortifié.

Ce point présentait un autre avantage encore que de battre le plateau à l'endroit le plus dangereux ; sa position dominante au-dessus de l'Oued Anemeli lui permettait non seulement de barrer la route à l'adversaire montant de la plaine, mais encore de tenir sous ses feux à courte distance les sources qui donnent naissance à cette rivière. Or, ces sources sont pour Taza d'un intérêt capital. La ville reçoit en temps normal l'eau d'une *seguia* descendant des monragues, alimentée par une dérivation de l'Oued Taza; en cas d'hostilités avec les tribus montagnardes, le premier soin de celles-ci a toujours été de couper la *seguia*, afin de priver d'eau la ville[1] ; les Ghiata n'y ont point manqué récemment. C'était une chose à laquelle Taza devait s'attendre fatalement à chaque siège. En ce cas, la possession de ces sources, les plus proches de la citadelle, lui étaient indispensables. En outre elles servaient à arroser les jardins qui s'étendent au pied de l'éperon.

Enfin, placé, comme nous l'avons dit, à l'angle sud-est des remparts, le Bastioun a vue sur toute la plaine qui s'étend à l'est de la ville sur une dizaine de kilomètres, jusqu'aux hauteurs de l'Oued BouLadjerat. C'est une considération dont on comprendra l'importance, si l'on songe que Taza était une forteresse destinée avant tout à arrêter un ennemi venant de l'est.

i. Il eo était déjà di même au temps de *Léon* l'Africain. Cf. éJ. Schefer. t- " * P- JÏ9-

Telles étaient les conditions qui contribuaient à faire de l'emplacement où l'on construisit le Bastioun, le point essentiel de la défense de Taza : aussi cet édifice consiitue-t-il visiblement le pivot de tout le système défeusif artificiel : il est la construction principale de la qasbab, qui s'étend à l'intérieur des remparts dans l'espace compris entte Bab Djemaa, la ville et le Bastioun. C'est à lui qu'aboutissent les différents murs d'enceinte assurant la défense de la place. En premier lieu la double muraille qui forme le barrage du plateau vient s'attacher aux murs du Bastioun ; soit directement pour le mur extérieur; soit indirectement peut le mur intérieur, par l'intermédiaire d'un mur crénelé qui barre les lices. Ensuite, il détache de l'autre côté un mur secondaire aboutissant à l'extrémité de la barbacane de Bab Djemaa, et doublant au bas des pentes le mur principal qui borde l'escarpement du plateau, La porte principale d'accès dans la qasbab s'ouvrait dans le mur crénelé dont nous venons de parler ; elle se trouvait donc directement commandée par le Bastioun, comme aussi Bab Guebour, l'une des principales portes de la ville. Les deux autres encrées de Taza sont Bab Djemaa et Bab er-Rih : de celle-ci on n'avait pas à s'occuper pratiquement en temps de siège. Le senrier qui y aboutit gravit en lacets une pente assez raide pour que sa défense fût aisée. Bab Djemaa formait un système dèfensif plus compliqué. La porte était double. Le chemin traversant Bab Djemaa Tahtania, qui s'ouvrait dans l'enceinte extérieure au bas des pentes, se bifurquait : une voie montait, à l'abri de la barbacane, vers Bab Djemaa Fouqania, le véritable accès de la ville, l'autre se dirigeait par une pente assez douce vers le Bastioun et la qasbah. L'on ne pouvait donc pénétrer dans celle-ci si l'on ne tenait point le Bastioun ; et d'autre part l'ennemi qui aurait réussi à pénétrer dans les lices devait fatalement venir s'exposer aux feux de la forteresse.

En définitive, le Bastioun est donc le point fort de la place, le centre de résistance où converge tout le système des muts : c'est sur lui que repose toute la défense de Taza : le reste de la citadelle, ville et qasbah, prises, il pouvait encore continuer seul la résistance.

Il peut sembler étrange au premier abord que des ingénieurs aient pu faire dépendre d'un réduit carré mesurant à peine *36* mètres de côté le sort d'une place présentant un intérêt stratégique aussi considérable que Taza, et cela dans l'intention de

renforcer la défense. Il faut, pour comprendre leur conception, se reporter aux conditions de la guerre de siège il y a quelques siècles. Quand on avait à défendre une enceinte fortifiée de grandes dimensions, l'on ne pouvait songer à garnir de défenseurs nombreux le pourtour entier des remparts. On se bornait à construire, en des points judicieusement choisis de l'enceinte, des ouvrages puissants, où l'on enfermait l'artillerie, et l'on disposait les murs de telle manière que ces endroits fortifiés fussent le point de passage obligé de l'ennemi. Et, d'autre part, ils étaient situés de telle sorte que l'assaillant, eût-il réussi à pénétrer par quelque brèche dans la ville, n'avait en réalité obtenu aucun avantage décisif, restant soumis directement au feu de ces bastions tant qu'il ne s'en était pas rendu maître. Ces forteresses étaient à l'ordinaire peu nombreuses, et tout l'intérêt de la défense comme de l'attaque se portait sur elles. Faire le siège d'une ville consistait en réalité à s'efforcer de réduire deux ou trois bastions : c'est contre eux uniquement que l'assiégeant concentrait ses forces, qu'il dirigeait toutes ses opérations de mines, qu'il lançait tous ses assauts. L'histoire du grand siège de Mazagan en 1562, que nous connaissons bien par les chroniqueurs portugais, est tout à fait instructive à cet égard : les musulmans ne purent s'emparer de la place parce que leurs assauts vinreni se briser contre les bastions qui en assuraient la défense[1].

IV. — L'ORIGINE DDT BASTIOUN.

Le Bastioun répond exactement à ces conditions défensives, et cette constatation ne sera pas sans utilité pour résoudre le problème qu'il nous faut aborder maintenant, celui des origines du Bastioun. Il est malheureusement fort obscur. Aucune inscription ne commémore la fondation de l'édifice; et les historiens musulmans qui nous signalent souvent la construction de monuments bien m&ins importants, ne nous disent pas un mot de celui-là. En l'absence de tout document précis, nous en sommes réduits aux conjectures.

Léon l'Africain, dans sa description de Taza, qu'il vit vers

1. Voir la traduction de ces chroniqueurs dans Goulven, *La Place de Majo.-goM sous la domination portugaise,* Paris, 1917.

l'année 1315. rapporte : *a* On void dans la cite une grande et grosse forteresse là où demeure le gouverneur de Fez, que les roys ont coutume bailler à leur second enfant... »[1]. L'on serait tenté au premier abord de reconnaître le Bastioun dans cette grande et grosse forteresse. Mais de nombreuses objections s'opposent à cette identification. Tout d'abord l'exiguïté des appartements qui se trouvent dans le Bastioun : ils conviennent bien an chef de quelques mercenaires, difficilement en temps de paix, au gouverneur d'une riche province, second fils du sultan. Ensuite, raison plus sérieuse, le Bastioun ne semble pas pouvoir remonter à une date aussi reculée. Dans l'art de la fortification on ne voit apparaître les bastions qu'au commencement du xvi' siècle. Assurément les places fortes espagnoles et portugaises qui s'élevèrent à cette époque sur les côtes du Maroc durent en vulgariser-d'assez bonne heure l'usage dans ce pays, et les sultans avaient à leur service des architectes chrétiens qui construisaient pour eux des forteresses analogues a celles auxquelles ils se heurtaient. Cependant on ne peut guère admettre que le Bastioun ait été construit avant le milieu du xvi^c siècle. Léon, au reste, si la forteresse avait été neuve, et il aurait fallu qu'elle fût toute nouvelle à son passage, n'aurait pas manqué de le signaler. Nous serions donc portes à voir, dans celle dont il parle, soit l'édifice qui précéda le Bastioun, et dont nous avons retrouvé les traces sous les murs actuels, soit bien plutôt le palais fortifié situé auprès de la grande mosquée et dont les ruines sont encore aujourd'hui appelées Dar el Makhzen. Marmol, qui se contente à l'ordinaire de reproduire les indications données par Léon, ajoute ici une précision intéressante, et qui vient à l'appui de notre interprétation : a II y a, dit-il, une iuiverîe composée de plus de cinq cents maisons, et près d'elle une belle forteresse où est le palais du prince». Les ruines du Dar el Makhzen sont en effet peu éloignées du mellah, tandis que le Bastioun esc à l'autre extrémité du plateau.

Nous fixerons donc vers le milieu du xvi" siècle la plus ancienne des limites entre lesquelles doit être placée la date où fut construit le Bastioun. La plus récente nous est fournie par un détail dont h valeur est, en cette occasion, considérable. Ce sont les graffiti dont nous avoqs parlé. Ils représentent, avons-nous dit, des vais-

1. Léon l'Africain, éd. Schefer, t. Il, p. }4D.

sfeaux de cocsrruction espagnole ou portugaise datant de la fin du xvi* siècle. Nous ne pouvons guère faire descendre la date *oh* îis furent dessinés plus bas que le premier tiers du xvn" siècle.

Nos incertitudes sur la date du Bastloun sont ainsi réduites i trois quarts de siècle environ. Mais ne pourrait-on encore obtenir une précision plus grande ? Il nous serait assez difficile d'arriver à une réponse décisive en étudiant directement les détails architecturaux du Bastiotm et son aménagement intérieur. Car ce type de forteresse, une fois trouvé, évolua très lentement, et les différences que l'on y constate proviennent généralement de circonstances locales. Cependant, entre toutes les fortifications tant chrétiennes que musulmanes élevées à cette époquedans l'Afrique du Nord, celles qui ressemblent le plus au Basûoun pour les d'étails de la construction sont celles qui datent du début du xvii' siécie, celles de Larache notamment (terminée en if>i8) et de Melilla Sans *en* conclure immédiatement à la simultanéité de la construction, il y a cependant là une indication utile à retenir.

Un autre fait, qui, sans apporter non plus un élément décisif, n'est pas à dédaigner, c'est le nom même qui fut donné à l'édifice que nous étudions. L'appellation de *Bastioun* n'est pas forcément d'origine chrétienne' ; le mot était passé dans le langage marocain, avec la chose, vers la fin du xvi^ siècle, et il y avait si bien reçu droit de cité qu'on lui avait forgé un pluriel brisé à la maniète arabe. Lts deux bordjs de Fès — aujourd'hui bordj nord et bordj sud— que le sultan el Mansour fit construire, portèrent le nom *d*tl èesdtin* ~ les bastions. *La* comparaison entre le Bastiotm et ces deax deux bordjs dont la construction doit être ainsi à peu d'années près contemporiine, ne peut malheureusement nous •fournir aucune indication, *cii* ils lurent restaurés complets mène à l'époque de Moulay Abdallah. D'autre part le mot de *bastioun* se perpétua dans la langue : Montre un siècleplusrard, danslei?;V-*tionnaire arabesque-françoîs* dont H lait suivre la relation de sa captivité, traduit le mot « forteresse » par *beslion {Relation de la cap'*

i. Nous *devons ce* rc/js;^ Elément *X* Al. Augustin Bernard. Nous n'ivons pu malheureusement nous procurer sue ces ionifiolions k moiedre Jûcumtnt ico&ogiapbique ou descriptif suifisaro^ient déuïilé pour nous permettre d'apporter ici quelques précisions à l'appui de cotre affirmation.

tivitédti sieur Mouette dans tes royaumes de Fez et de Maroc (i683), P- H3)-

Nous sommes donc amenés, en l'absence de tout document précis, à axer aux environs de l'an 1600 l'époque à laquelle fut construit le Bastioun; et les circonstances historiques que nous allons tenter brièvement de dégager nous permettent de croire que ce fut plutôt avant qu'après cette date.

Le milieu du xvi" siècle fut l'époque des grandes luttes des premiers chèrifs saadiens moins encore contre les chrétiens d'Espagneetde Portugal que.conneles Turcs d'Alger, et cela avec l'appuî même des princes espagnols qui, à plusieurs reprisés, leur fournirent officiellement des soldats. Les Turcs cherchaient tous les prétextes pour intervenir au Maroc. Avant même la prise de Fès par les Saadiens, ils avaient déjà attaqué le dernier souverain des Béni Ouattas, Bou Hassoun; et quand Mohammed ech Cheikh eut chassé celui-ci de Fès, ils se posèrent en restaurateurs de la dynastie déchue. Plus tard, ils intervinrent dans les luttes qui mirent aux prises les divers compétiteurs saadiens, et à la faveur de ces divisions, poussèrent leurs troupes jusqu'à Fès sous prétexte de soutenir leur et ndidat. En 1555, Mohammed ech Cheikh fut vaincu dans une grande bataille sous les murs mêmes de Taza. Quelques années plus tard, en ISS9> profitant des troubles qui avaient suivi l'assassinat de ce sultan par l'un de ses agents, Hassan ben Kheïr ed-Din s'avança jusqu'à l'Oued Leben, à peu de distance de Fès, où il fut vaincu par Moulay Abdallah, fils d'Ech Cheikh.

En 1573, les Turcs firent triompher le candidat qui avait fait appel à eux, Abd el Malik, celui qui devait être tué à la bataille d'Alcazar, et lui conquirent sa capitale.

Or, dans chacune de ces circonstances, le rôle de Taza comme fort d'arrêt avait été nul : il ne semble pas que les armées turques aient jamais eu à redouter de sa part une défense sérieuse. La vieille forteresse, restaurée par les premiers princes mérinîdes, avait dû perdre peu à peu de sa valeur militaire à mesure que s'accentuait la décadence de la dynastie, et elle n'était plus en état d'interdire le passage. Aussi, dès que leur puissance fut fermement établie, l'un des premiers soins des sultans saadiens, instruits par l'expérience des grandes expéditions turques qui marquèrent le début de leur pouvoir, dut-il être de rendre à la forteresse son ancienne solidité. A ce désir correspond bien la construction du

Bastioun, dirigé très nettement, nous l'avons vu, contre l'ennemi de l'est.

Il est assez peu probable que Mohammed ech Cheikh ait eu lui-même le temps, dans les quelques années agitées où il posséda Fès et Taza, d'entreprendre cette construction importante : et d'ailleurs les expéditions turques se poursuivirent bien des années encore après sa mort.

Les mêmes raisons ne nous permettent guère de supposer que le Bastioun fut l'oeuvre de ses successeurs immédiats, el Ghaleb, el Motaouakkel Ou Abd el Malik. Mais à l'avènement d'Ahmed el Mansour, après la bataille d'Alcazar, les .choses changèrent. Non seulement, ea effet, le pouvoir de ce sultan fut, dès le début, à peu près incontesté, mais dès son avènement, son premier acte fut de se poser en adversaire des Turcs, et, prévoyant une rupture qu'il semblait tout faire pour amener, de mettre ostensiblement les ports et les places fortes de son royaume eu état de défense,'. Or la place forte dont la situation nécessitait le plus impérieusement un armement défenslf puissant était Taza. C'est à elle qu'el Mansour devait songer tout d'abord, puisqu'il voulait fermer la porte aux Turcs. C'est donc à ce moment, semble-t-il, qu'eut lieu la restauration des remparts de Taza, et leur adaptation aux nouvelles conditions de la guerre de siège, auxquelles, nous l'avons vu, répondait le Bastioun. La construction de cet édifice fut donc vraisemblablement commencée ou tout au moins projetée à cette époque. C'est justement celle où furent construits les deux bordjs de Fès, qui, coïncidence curieuse, reçurent le même nom que la toneresse qui nous occupe.

En résumé donc, tout nous porte a croire que le Bastioun fut construit, dans le dernier quart du xvi" siècle, sous le règne du sultan Ahmed el Mansour : l'étude de*la disposition même de la forteresse aussi bien que des circonstauces historiques, s'accordent A nous amener à cette conclusion. Sans doute le silence des historiens constitue t-il une lacune regrettable, mais étant absolu à l'égard dn Bastioun, il ne saurait être un argument à opposer à notre hypothèse. D'ailleurs la construction de cette forteresse puissante correspond bien'à ce que nous savons d'el Mansour, dont le règne fut assez long et assez tranquille pour qu'il pût

i. Cf. El Outraoi, *Nortel tl tïadi,* tr. Houuas, p. 151.

entreprendre de grands travaux : il nous est représenté effectivement comme un grand constructeur militaire'.

V. — L'HISTOIRE DU BASTIOUN.

Après avoir tenté de déterminer approximativement l'époque à laquelle le Bastioun fut construit, il peut sembler intéressant de chercher à retracer, à l'aide des trop rares documents qui nous parlent de Taza, le rôle qu'il joua effectivement au cours des siècles suivants.

Rééatfie, comme nous l'avons vu, vers la fin du x\T siècle, pour servir de point d'appui et de réduit à la qasbah de Taza, en même temps que d'abri pour son artillerie lourde, il fut aussi sans doute la caserne des artilleurs destinés à servir ces pièces : ceux-ci, nous avons tout lieu de le supposer, puisque c'était la règle générale a. cette époque où les Européens étaient presque seuls à connaître le maniement des armes savautes, étaient des chrétiens d'origine, esclaves, mercenaires ou renégats : les chrétiens étaient rrès nombreux dans les armées des sultans ou des prétendants de cette époque, dans celle d'el Mansour notamment, et ils en constituaient h principale force. Enfermés dans cette forteresse éloignée de toute communication avec l'Europe, exilés au milieu de populations sans rapports avec leur lointaine patrie, l'ennui et la nostalgie devait les prendre souvent. C'est au cours de ces longues heures que l'artiste inconnu, espagnol sans doute ou portugais, qui se trouvait parmi eux, grava avec patience sur les murs de la forteresse l'image des vaisseaux qui les avaient amenés d'Europe, ainsi que le dessin des armes qu'ils portaient au côté.

Que devinrent ces mercenaires, et le Bastioun lui-même pen¬

I. Vers la fin du svr siècle — en 1596-97 —, un neveu d'el Mansour, Gnnacer ben el Ghaleb billah, révolté contre le sultan, s'empara de Taza et en fit sa base d'opérations et sa forteresse. Mais il ne semble guère possible de lui attribuer la fondation du Bastiouu, car il demeura irop peu de temps à Taza pour pouvoir mener à bien une construction aussi importante — et, de plus, nous avons vu qu'elle était dirigée contre un ennemi de l'est, direction qu'elle surveillait, plutôt que contre un ennemi de l'ouest. D'ailleurs et Mansour n'eut pas la peine d'assiéger Taza : après une défaite du prétendant, la ville ouvrit sans combat ses portes au suluu.

dant les temps troublés qui marquèrent la fin de la dynastie saadienne? Les documents sont muets, et nous pouvons supposer que le Bastioun perdit quelque peu de son importance. Ni les fils d'el Mansour, occupée de leurs dissensions intestines, ni les marabouts berbères" qui tentèrent de s'élever sur les ruines de l'autorité chérifienne, n'eurent le loisir de regarder vers l'Orient, et l'Orient lui-même, affaibli ^par l'anarchie, ne songeait point à de nouvelles expéditions vers Fès. Nous ne savons pas davantage le rôle que joua le Bastioun à l'époque pourtant brillante pour Taxa où Moulay Rechid, au début de sa puissance, fit de cette ville sa capitale et sa base d'attaque contre Fès. Roland Frejus, ce singulier marchand doublé d'un diplomate, qui vint présenter en *1666* une lettre de Louis XIV au premier suitan alaouite, dans cette qasbah dont le Bastioun était la principale tour d'angle, ne semble pas l'avoir particulièrement remarqué parmi les autres bâtiments de la forteresse : sa relation si précise sur certains points — surtout quand il s'agit des cadeaux qu'il fit aux personnages de la Cour ou des discours qu'il prononça — présente parfois d'étranges lacunes. Il est juste pourtant de remarquer que de cette partie de la ville il ne vit en détail que la voie remplie de monde — et d'ailleurs fort difficile à déterminer avec précision — par laquelle on le fie passer, et la cour où le reçut le suitan. Mais il est narurel de supposer qu'à cette époque la qasbah de Taza en général, et le Bastioun en particulier, fut une forteresse puissante. Nous n'en voulons pour preuve que le rôle qu'ils jouèrent dans les événements qui suivirent la mort de Moulay Rechid.

L'on sait que son frère Moulay ïsmaïl ne fut pas reconnu sans difficulté, et dut guerroyer longtemps avant de voir accepter son autorité par toutes les régions que Mouiay Rechid avait soumises. L'un de ses plus dangereux compétiteurs fut Moulay Ahmed beu Mahrez, son neveu, qui sitôt Sa mort de Moulay Rechid s'était hâté d'accourir de Sijiïmasa à Marrakech et de s'y faire proclamer. A peine Moulay Rechid l'avait-il chassé de cette ville que les gens de Fès se soulevaient à leur tour, et iui envoyaient une délégation pour le prier d'accepter le pouvoir. Cette délégation, *an* passant par Taza. fit pression sur le gouverneur pour l'amener à reconnakre Moulay Ahmed. Le gouverneur céda, et entraîna la vilU; mais la qasbah, avec sa garnison, resta fidèle à Mouiay Lmaïl : de telles divisions étaient possibles car la qasbah était, par ses murs, complètement séparée de la

ville, et pouvait difficilement la tenir sous son feu : les canons du Basttoun, par suite de la disposition même de l'édifice, ne pouvant guère être pointés que vers l'extérieur. La province du Rif suivit Taza danssa révolte, et la situation de Moulay Ismaïl, accablé par ailleurs de graves difficultés; put paraître précaire. Il rassembla toutes les troupes disponibles, et laissant derrière lui Taza, s'engagea dans le Rif : la fidélité de la citadelle, solide point d'appui, lui permettait de s'avancer ; le Rif fut soumis sans grande difficulté.

Mais tandis que le sultan était occupé à ces opérations, Moulay Ahmed, revenu à Taza, négocia si habilement auprès du gouverneur de la qasbab, qu'il l'amena à la lui livrer. La place qui avait été jusqu'alors la sauvegarde de Moulay Ismaïl devenait une menace très sérieuse, qu'il lui fallait à tout prix écarter : il revint aussitôt du Rif et mit le siège devant Taza : c'est là qu'une nouvelle fâcheuse l'atteignit encore, le débarquement de Ghaiîan, autre compétiteur, dans la région du Habt, et la révolte de Tètcuan. Mais, avant d'aller combattre ce nouvel ennemi, Moulay Ismaïl s'efforça de ne pas laisser derrière lui un centre hostile aussi important, et il pressa les travaux *du* siège : « il envoya à Fez Gedide chercher quelques pièces de grosse artillerie, pour battre le chasteau, avec cent chrétiens pour y faire des mines » '. C'est ici que "nous allons voir le Basrioun jouer un rôle capital.

Il fallait en effet ces moyens puissants pour venir à bout du Bastioun, dont la solidité l'emportait sur tous les autres ouvrages de !a citadelle; et, d'autre part, c'est presque uniquement pour faire sauter une fortification de ce genre, point fort d'où dépendait toute la résistance, qu'on les employait, ainsi que nous pouvons le savoir par les relations des esclaves ou des voyageurs de ce temps. Le Bastioun enlevé, Taza ne pouvait plus tenir.

Mais le succès ne répondit pas. à tant d'efforts. Les grosses pièces d'artillerie ne purent écraser les murs du Basttoun; et la mine ne réussit pas davantage à le faire sauter, « faute, dit Mouette, d'avoir des gens expérimentés ». Il est vrai qu'on se heurtait à de très grosses difficultés matérielles. La situation du Bastioun, dominant presque partout les rochers à pic, rendait malaisée la construction de galeries dont l'entrée était directement exposée à ses coups. De plus il est permis de supposer que les

j. Mouette, *op.* ci'.'., p. 157.

cent chrétiens requis pour travailler à ces mines, ne devaient pas apporter à leur ouvrage un grand enthousiasme ; aussi bien parce qu'il était dangereux pour eux-mêmes, que parce qu'il leur était pénible de faire sauter leurs coreligionnaires qui devaient constituer, en qualité d'artilleurs, la garnison du Bastioun, C'est ainsi qu'à la même époque, lors des luttes qui se prolongeaient entre les habitants de Fès Jedîd, qui tenaient pour Moulay Ismaîl, et ceux de Fès Balï, qui avaient proclamé Moulay Ahmed, les chrétiens qui formaient la garnison d'un ouvrage gênant, et ceux qui avaient mission de le faire sauter, s'entendaient, au fond de leurs galeries, afin de se faire le moins de mal possible, et d'avance, se tenaient mutuellement au courant des opérations qu'ils allaient tenter. De tels cas ne devaient pas être rares en un temps où chaque prétendant avait dans son armée un corps de mercenaires chrétiens, que seul le hasard des circonstances, et jamais une conviction quelconque, avaient attachés à sa fortune.

Mais quelle que soit la raison de l'insuccès de Moulay Ismaîl, tandis qu'il s'attardait devant Taza, ses affaires n'en allaient pas mieux à Fès, où la lune s'éternisait sans résultat entre les deux villes; Moulay Ahmed, à qui le sultan avait dû abandonner la campagne pour concentrer ses troupes devant Taza, devenait plus fort que jamais, et enfin, dans l'ouest, Ghaiïan faisait chaque jour des progrès nouveaux.

Moulay Ismaîl se décida enfin à aller combattre cet ennemi de plus en plus menaçant, et à la fin de juin 1673 il levait le siège de Taza sans avoir pu obtenir aucun avantage sérieux. Les historiens musulmans dissimulent volontiers cet échec, qui dut être fort cuisant pour Moulay Ismaîl. Il laissait le champ libre à Moulay Ahmed. Celui-ci en profira; il s'empara de Darlbn Mechal' dont il fit sa résidence, laissant dans la qasbah de Taza cinq cents hommes sons le commandement de sou frère Moulay Taleb. Le Bastioun, au cours de cette campagne, avait fait la preuve de sa force.

Nous n'avons pas à rechercher ici comment Moulay Ismaîl, par sa diplomatie plus encore que par ses armes, vint à bout de

I. Celte localité, qui pua un grand râle dans l'histoire de cette région, parti cnliÈrement à l'époque qui nous occupe, n'a pu encore ûtre identifiée d'une manière précise. Nom savons seulement qu'elle était située a une demi-jour* née de Taxa, et vers Test.

toutes les difficultés qui avaient rendu sa situation un moment si précaire.. Après la mon de Ghailan et la soumission de Fès Bali, il rentra en possession de Taza de la même manière qu'il l'avait perdue : la garnison de la qasbah, habilement travaillée, se déclara pour lui, chassa Moulay Taleb, et le prétendant Moulay Ahmed ne tarda pas, Taza perdue, à être mis momentanément hors de cause : ce fut sa dernière tentative dans cette région.

Mais Moulay Ismati qui avait appris à ses dépens la force de la qasbah de Taza, et la solidité du Bastioun, sut les -mettre à pror fit quelques années plus tard, quand il organisa militairement la partie orientale de son empire en une marche dirigée contre lès Turcs d'Algérie. EQ arrière d'Oudjda, point avancé où il établit les tribus *gukh* des 2irâra et des Chebanah, dans la plaine des Angad, dans les vallées de l'Oued Zâ et de la Moulouya, il éleva ou réédifia des qasbah'tenues par une garnison *à'abids* : tout ce réseau fortifié servait d'avancée à Taza, la vraie forteresse d'arrêt. Elle put se croire revenue aux plus beaux jours de son histoire : ses murailles furent rélevées, les brèches et les fissures comblées; aux poînrs faibles, de nouvelles murailles complétèrent les anciennes. SI le Bastioun lui-même, construction alors relativement récente, et qui ne semble pis avoir beaucoup souffert ni des canons, ni de la mine, au cours du siège précédent, n'a pas gardé de traces très nettes de réparations faites à cette époque, il n'en est pas de même des murs qui l'environnent directement : celui qui vient s'accrocher à sa face nord fut exhaussé : sans doute le sol, à son pied, s'étaii-il élevé; par dessus les anciens créneaux, qui furent bouchés, on en construisit de nouveaux, avec un nouveau chemin de ronde. Des murs vinrent couper les cours où Moulay Rechid donnait ses audiences*; On croit saisir dans tous ces travaux le désir de renforcer les approches du Bastioun, et d'accentuer ainsi son rôle de réduit suprême de la citadelle dont il restait de beaucoup le point le plus-solide.

Ainsi donc, Taza, conformément à son rôle historique, fut le point central de cette marche défensive organisée par Moulay Ismaïl, et le Bastioun, le dernier réduit de ce point central. La

i. S'il £*ut *voir* dans cette partie de la qasbab celle où fui reçu Roi and Fréjus, ce qui serabie devoir êtr* conclu de soa récii, à vrai dire fort peu clair sur ce peint.

lourde forteresse devenait en qnelque sorte le pivot de la défense marocaine contre l'ennemi héréditaire de l'est.

Gloire éphémère! Moulay Ismaîl disparu. les relations entre les Algériens affaiblis et en proie à une anarchie presque continuelle, et les chérifs, fils ou petits-fils du grand sultan, occupés par leurs dissensions intérieures et leurs perpétuelles rivalités, furent parfois très tendues : on n'en vint plus jamais aux grandes luttes et aux grandes invasions des siècles précédents. Le rôle militaire de Taza s'affaiblît de jour en jour; les murs édifiés par Moulay Ismaîl, construits trop hâtivement et avec des matériaux de second choix, trop minces, sans fondations, et mal liés, s'effritèrent, et, par places, s'écroulèrent, découvrant sous eux les assises solides des anciens remparts : le Bastioun lui-même, peu à peu, se délabra : les tribus pillardes du voisinage apprirent à ne pas redouter ses canons, d'année en année plus démodés. Cette décadence dura deux siècles.

Enfin, ce temps écoulé, la forteresse put croire revenus les anciens temps des grandes guerres civiles. En 1902 (fin iji9de l'hégire) le Sultan Moulay Abd el Aziz envoya de Fès une raehalla pour combattre le rogui Bou Hamàra qui tenait la région. La mehalla entra dans Taza sans grande difficulté. La ville tenta bien quelque résistance, mais le Bastioun démodé, désarmé et croulant, resta muet. Une tradition locale veut que la brèche visible aujourd'hui dans ses murs ait été causée par les canons de la mehalla chérifienne ; mais ils ne tirèrent pas sur le Bastioun : ils n'en avaient pas besoin*.

Par contre la mehalla, une fois maîtresse de la ville, tenta de se servir du Bastioun. On l'arma avec un canon Krupp de 80 millimètres, qui du haut de la terrasse crénelée dominait la plaine et la voie d'accès la plus praticable pour montera la ville. Pour une fois le Bastioun retrouvait son rôle.

Mais la situation se compliquait. Derrière l'armée chérifienne, la route s'était refermée. Bou Hamara, qui avait laissé passer l'adversaire, coupait maintenant ses communications avec Fès; les approvisionnements manquaient. Un jour vint où il fallut songera s'en-aller. Une seule route restait ouverte, celle d'Oudjda, longue, difficile, presque désertique. La mehalla chérifienne s'y

1. Ces renseignements nous ont été donnés par Si Ahmed et Jai aujourd'hui vizir des iubous, et qui commandait alors cette mehalla.

engagea, en quelque désordre semble-t-il : ce fut une peu brillante retraite. L'armée du sultan était restée dans la ville exactement cinq mois et treize jours : une prophétie avait annoncé que son séjour y serait bref. On abandonnait sur le Bastioun le canon qui l'armait : ce fut le plus beau trophée de Bou Hamara, et nous l'avons nous-mêmes retrouvé quand nous avons pris la ville en 1914.

Car tandis que s'accomplissait la longue odyssée qui conduisit les débris de l'armée chérifienne jusqu'à notre port d'Oran où on les embarqua pour les rapatrier, Bou Hamara était entré à Taza, qui devint sa capitale, et il y organisait un'makhzen très complet calqué sur celui de Fès. Faut-il ajouter foi à la tradition d'après laquelle il aurait déposé son trésor dans une des chambres du Bastioun? Le fait est .assez peu probable: mais on le répète couramment à Taza.

La mehalla cliérinenne partie, Taza était définitivement perdue pour le sultan. Même après la prise de Bou Hamara à la fin de 1908, Taza ne reconnut pas l'autorité de Moulay Hahd : les Ghiata y régnèrent en maîtres. Il fallut l'action combinée des colonnes Gouraud et Baumgarten, à la veille de la guerre, pour la faire rentrer dans l'obéissance. Mais quand le 10 mai 1914, les soldats du général Baumgarten pénétrèrent dans Taza, le Bastioun, pour la première fois de son existence, remplit-il le rôle pour lequel il avait été construit : défendre la place contre un adversaire venant de l'est? Pauvre vieille forteresse démantelée 1 Elle était bien hors d'état de servir.

Cartel fut l'étrange destin du Bastioun. Forteresse dressée par les sultans de Fès pour barrer la route à l'ennemi de l'est, le seul siège sérieux qu'il eut à soutenir, ce fut contre ceux-là justement qu'il avait mission de protéger, et jamais ses canons, par le hasard des circonstances, ne tonnèrent contre une invasion étrangère. En revanche, il fut toujours, contre, le makhzen qui l'avait construit, une citadelle toute prête pour chacun des prétendants qui se levèrent dans ces régions, depuis Eunacer ben el-Ghaleb billah sous el-Mansour, jusqu'au rogui Bou Hamara. Pour protéger le Maghrib el Aqça contre les armées de l'est, il fut construit trop tôt ou trop tard.

Aujourd'hui que la paix française règne surl'Afriquedu Nord, le rôle du Bastioun est terminé; il ne reste plus que comme le témoin des luttes qui se livrèrent jadis dans ces contrées. Mais à

ce titre il mérite qu'on l'étudié quelques instants et qu'on ne laisse pas trop se disjoindre ses vieilles pierres, nî s'effriter ses vieux blocs de pisé : l'histoire militaire de Taza, pendant trois siècles, s'est concentrée autour de lui.

J. CAMPARDOU et Henri BASSET.

CULTES NATURISTES A SEFROU

Le voyageur le moins averti peur constater sur tout le territoire du Maroc des traces non équivoques de cultes naturistes à peine déguisés. L'adoration des arbres, des sources, des eaux courantes, de la mer[1], des rochers, des grottes, se manifeste à la vîlie comme à la campagne. M. Doutté, dans *Magie et Religion,* dans *En Tribu,* dans *Merrakech,* a relevé, classé et expliqué les actes religieux ordinaires du peuple marocain profondément païen en réalité. On reste convaincu avec cet auteur que le culte de la nature a été et est encore, malgré un léger vernis d'Islam; la vraie, l'unique religion de l'indigène.

L'Islam orthodoxe n'a rien pu faire contre le naturisme, sinon l'absorber, le prendre à son compte. Sans doute, de nos jours, un cadi zélé a fait couper un arbre fétiche qui donnait son ombre à Sidi Bou-Ghalem à Fès, mais cette exécution récente, faite avec l'autorisation au moins tacite des Chrétiens protecteurs du pays, n'a pas eu l'assentiment du peuple; elle demeure une manifestation isolée, sans portée, de l'orthodoxie et souligne davantage par son unicité l'impuissance de l'Islam classique en face du paganisme traditionnel. M. Doutté* a fait remarquer que le inaraboutisme est une transition entre ce paganisme et l'Islam; il a fait remarquer aussi que les santons usurpateurs occupent les lieux d'adoration des vieux cultes. A Seftou, nous trouvons une illustration nouvelle des principes magistralement exposés par M. Doutté avec ce caractère particulièrement instructif que le vernis islamique dont nous parlions est pour ainsi dire insignifiant, plus insignifiant que partout ailleurs; on trouve à Sefrou des cuites naturistes, peut-être diminués, mais non déformés.

1. Cf. *La mer dam les traditions tt Its itxàmirits indigents à Rabat-SaU,* par L. Brunot (Sous presse).

2. *Notts iur Visïatn maghrébin, in Kcvut dt l'Histoire des Religions,* n°* de ars, mai ei juin 190S,

Le site même de Sefrou est favorable à l'éclosion d'une religion naturelle : des falaises et des grottes, des sourees abondantes, des eaux courantes,' claires et rapides, des arbres nombreux, une terre riche, ont toujours provoqué le religieux étonnement de l'homme primitif.

D'autre part, la population indigène de Sefrou se compose pour moitié au moins de Juifs d'un type spécial qui pourrait bien erre fort ancien. La coexistence de deux groupes ethniques — musulman et juif — différents mais égaux en importance et se livrant aux mêmes travaux, donne aux cultes naturistes régionaux un nouveau caractère d'originalité.

S'il est relativement facile d'obtenir des Musulmans des ren~. seignements nombreux et précis sur leurs mœurs et coutumes, il en est tout autrement des Juifs : ceux-ci se refusent systématiquement à livrer le moindre détail, à donner la moindre explication; ils répondent toujours en niant qu'il existe une tradition quelconque; il faut, pour les faire parler, leur laisser supposer qu'on a à l'avance le renseignement demandé, et même par ce moyen on n'arrive pas toujours à connaître tout ce" qu'on désire. Aussi, faut-il présumer que les légendes et traditions relatives à la grotte de *Kéf Uhoud* sont forcément incomplètes.

Le *fief Uhoud* (la grotte des Juifs) se trouve au milieu d'une falaise qui do.mine au Sud la route de Sefrou à Fès. On y accède assez facilement. En entrant dans cette grotte largement ouverte, on trouve devant soi un couloir, coudé au bout de deux mètres, suffisamment haut pour qu'un homme puisse s'y tenir droit. Le sol du couloir monte légèrement. A gauche, avant le coude, une anfractuostté mal déterminée reçoit des bougies, mais peu. A droite, deux degrés naturels donnent accès à une chambre dans laquelle on aperçoit des traces de bougie. Au fond, à gauche, une chambre basse, à laquelle on n'accède qu'en se mettant sur les genoux, est constamment éclairée. Tout autour de cette dernière chambre, sur le sol, le long de la paroi, on distingue des autels primitifs composés de cercles de cailloux entourant une bougie qui brûle, jadis une inscription en hébreu, gravée sur du marbre, se trouvait à gauche en entrant. Notre regretté Biarnay l'y avait vue en 1912. Les Juifs l'ont fait disparaître, on ne sait pour quelle raison, et jurent quelle n'a jamais existé. Quand on saura qu'une suie abondante garnit les parois de toute la grotte,

on aura une idée assez complète de ce *Kef lihoud* qui, par lui-même, n'a rien d'imposant.

" L'intérêt de la grotte réside dans le culte dont elle est l'objet. Elle appartient aux. Juifs. Les femmes enceintes y font des visites pieuses pour que leur délivrance soit facile. Les femmes stériles y apportent des bougies pour devenir fécondes. Veut-on amener la pluie? On étend à l'ouverture de la grotte le linge qui a reçu le sang de la circoncision récente d'un enfant. La *%iara,* ou visite pieuse, se fait généralement le 10 de chaque mois juif : elle consiste uniquement dans l'apport de bougies qu'on allume dans la chambre du fond et non dans celle de droite. On remercie le génie de la grotte de l'exaucement d'un vœu de la même façon, mais en ajoutant un cercle de cailloux autour de la bougie.

La fête patronale ou *moussent* a lieu le iS de iyar, qui correspond à peu près à notre mois d'avril. Nul doute qu'on se trouve ici en présence d'une fête du printemps; cependant la religion Judaïque a fait comme les autres : elle s'est emparée de la fête païenne et l'a transformée en un anniversaire quasi-religieux. Les lettrés juifs de Sefrou déclarent en effet que la fête en question est l'anniversaire de la mort du grand rabbin Semehoun ould Youhay, enterré à Jérusalem. Ce jour-là, le mellah boit et mange copieusement, puis se rend au Kef où il allume de nombreuses bougies, non seulement dans la chambre du fond, mais encore dans tout le couloir. Dans la cire fondue qui coule, on merdes chiffons qui brûlent et bientôt toute la grotte est illuminée.

Lorsqu'on demande aux Juifs pourquoi ils vénèrent le kef, Us répondent parfois en donnant la légende suivante : Un rabbin très vénéré, originaire de Jérusalem, Amran Diouan, résidait à Ouezzan. De son vivant et après sa mort, on lui rendait des visites pieuses; les gens de Sefrou devaient faire ainsi un long voyage. Une nuit, ce rabbin leur apparut en songe et leur dit : o Si vous voulez me rendre une visite pieuse, il est inutile de venir jusqu'à Ouezzan; allez au *Kef lihoud.* m Depuis, les gens de Fès et ceux de Sefrou font de nombreux pèlerinages à la grorte. On peut voir ici, chez les Juifs, une analogie avec ce qui se passe chez les Musulmans et même chez les Chrétiens; un saint plus ou moins authentique usurpe la place d'une ancienne divinité païenne. D'ailleurs la croyance s'est ancrée que des rabbins vénérables, très anciens, sont enterrés dans la grotte.

On pense couramment à Sefrou que le *Kef Uhoud* est le berceau des Juifs de la région, que cette grotte abrita les premières familles juives du pays.

Chose très curieuse, les gens de Bahlil, gros village situé *k* 5 kilomètres de Sefrou, bien que musulmans, vénèrent la grotte en question, alors que les Musulmans de Sefrou affectent du mépris pour le culte qui y est rendu. On serait tenté de supposer que les Bahlil et les Juifs de Sefrou ont une origine commune, ont eu des cultes communs, dont celui de la grotte serait le dernier vestige. Ce n'est qu'une hypothèse, mais d'autant plus séduisante qu'au premier aspect les Juifs de Sefrou d'une part, et les Musulmans de Bahlil d'autre part, forment des groupes ethniques bien distincts des populations environnantes.

On explique par lés légendes suivantes les visites rituelles que les gens de Bahlil font à la grotte. Une femme de Bahlil avait un entant malade; elle voulait, pour le guérir, le conduire au *Kef lïboitd,* mais le père n'y consentit pas; à la fin, l'enfant étant sur le point de mourir, la mère enfreignit la défense maritale et le porta dans la grotte : il guérit et les gens de Bahlil reconnurent la sainteté du lieu. Autre légende : Un berger de Bahlil, plein de mépris pour la grotte et pour les saints qu'on y prétendait être enterrés, urina à l'ouverture du Kef : il fur paralysé. Autre légende : Les gens de Bahlil, en guerre avec ceux de Sefrou se trouvèrent arrêtés à la grotte au moment où la ville ennemie allait être leur proie certaine : ils en conçurent de la vénération pour ce lieu miraculeux.

Les Musulmans de Sefrou, jusqu'à ces derniers temps, s'abstenaient de visiter la grotte sacrée. Mais Sidi Mohammed el Kittanï[1], cbérif vénéré, chef de la confrérie des Kittaniyin, passa 3 Sefrou et déclara que la grotte de *Kef Uhoud* sert de tombeau au prophète Daniel. A partir de ce jour quelques Musulmans commencèrent à rendre des visites pieuses à la grotte, mais sans enthousiasme ni conviction. Ce n'est pas le seul lieu sacré que les Juifs et les Musulmans aient en commun*.

Il n'en reste pas moins bien établi que le *Kef Uhoud* appartient aux Juifs. Les Musulmans ont leur grotte sacrée particulière,

t. Il fut assassiné sur l'ordre de Moulay Hafid a l'élection duquel il avait cependant puissamment contribué.

2. Cf. notamment Basset, *Nèdromah tt Us Traras.*

Kefeï 'euhbââ. Cette grotte se trouve près de la route qui monte au Fort-Priou à une vingtaine de mètres sur la droite, à la hauteur des remparts de la ville. Un rocher haut de 3 mètres environ offre une ouverture que les fidèles ont aménagée en forme de porte. Un grand figuier masque cette entrée. La porte une fois franchie, on aperçoit une chambre assez étroite renfermant un tas de pierres sacré, un *Kerkour*[1]. On n'y fait pas de *moussent* comme au *KeJ lihoud,* mais on y adresse les mêmes vœux.

Les Musulmans racontent que dans cette grotte sept croyants et leur chien se réfugièrent et s'endormirent pendant de longs siècles. Un jour, ils se réveillèrent, ne sachant combien de temps ils avaient dormi, et sortirent en ville; ils s'aperçurent qu'on ne les comprenait pas, que leur monnaie avait changé de valeur, que les hommes étaient devenus ridiculement petits. Ils se retirèrent dans leur grotte et y moururent. Les gens font remarquer-que les habitants de la grotte étaient très grands; or, sept personnes ordinaires auraient de la peine à. se loger dans cette grotte. On n'est pas d'accord sur le nombre des dormants : les uns soutiennent qu'ils étaient six et le chien, d'autres, qu'ils étaient sept et le chien. Le Coran avait donc raison de prédire : « On disputera sur leur nombre et Ton dira qu'ils étaient trois et leur chien, cinq et leur chien, sept et leur chien; mais c'est vouloir pénétrer un mystère que peu de personnes savent. Dis : Dieu connaît parfaitement leur nombre[1] ».

Cette légende, comme on le voit, est tout entière prise à la sourate de la Caverne, à moins, ce qui paraît peu probable, qu'elle ne lui soit antérieure, comme la fable des sept dormants d'Éphèse. Des légendes analogues existent dans tous les pays d'Islam et partout l'on prétend, comme à Sefrou, que la grotte du pays est autheniiquemeni la caverne dont parle le Coran.

Dans le culte de la grotte en question, on trouve peu d'islamisme; o: qu'on en trouve, la légende des sept dormants, appartient au folklore de la Méditerranée.

Non loin de la grotte, à quelques pas de la *msalîa,* on aperçoit dans un entonnoir naturel un tas de pierres sacré. On prétend que Mouhy Idriss, le grand patron du Nord marocain, s'assît à cet emplacement qu'on appela depuis le *Kerkotir de Moulay*

t. Sur les us 4e pierres sacrés, cf. les ouvrages de M. Donné,

a. Sourate XVIII dite de k Caverne, verset 31, trad. Kaiimirski.

Idriss. De. là un *moussent* qui a lieu en automne. Beaucoup de Musulmans de Sefrou pensent que le mouton de î'Ai'd-Kebtr est égorgé pour le *kerkour.* A cet endroit donc, un culte naturiste, un culte maraboutique et le culte musulman orthodoxe se rencontrent. Cest encore le cas de répéter que l'homme prie toujours sur les mêmes lieux.

Le cuite de l'eau apparaît à Sefrou sous la forme naturiste pure et sous la forme maraboutique. Les vieillards affirment que jadis, au printemps, on remontait jusqu'aux sources de l'oued de Sefrou et qu'on y égorgeait des victimes. A cause de l'insécurité sans doute, on ne fait plus ce sacrifice qu'à la source de Sidi Ali Bou-Serghin, a l'est du Fort-Priou. A l'automne, on y égorge un bouc noir ou une poule noire ou une poule de sept couleurs ou un coq blanc. Le sang est versé dans l'eau et la victime est mangée par les pauvres. La croyance populaire veut qu'il y ait sept sources souterraines qui confondent* leurs eaux en un seul jet, celui que l'on voit sourdre. On se trouve ici en présence de sacrifices propitiatoires en l'honneur des génies de l'eau', c'est du paganisme tout pur. L'eau de la sources d'ailleurs des vertus magiques et par conséquent médicales : pour obtenir quelque chose, la guérison d'une maladie, on se lave la figure dans l'eau de la source et l'on formule son vœu; c'est surtout la folie, l'idiotie, le crétinisme que Ton guérit ainsi-. Un marabout, Sidi Ali Bou-Sergbîn, partage avec la source la vénération des fidèles. Il est d'usage de passer une nuit dans sa qoubba et de lui demander L'exaucement d'un vceu, particuliè-, rement la gué tison de la folie; mais il taut toujouis boire de l'eau de la source'et s'y laver. Pour les bons Musulmans, c'est la présence du saint qui donne à l'eau toutes ses vertus. On fait chaque année un *nioussem* en l'honneur du marabout et on lui égorge des moutons.

Il reste encore à parler des aibres'fétiches auxquels on accroche des chiffons que l'on a portés sur soi pour obtenir la réalisation d'un désir. Ces arbres sont nombreux à Sefrou. Il n'y a â signaler à leur sujet que les faits suivants : ils sont très vieux et à proximité d'un marabout; ils sont tous en dehors des remparts, sauf

1. Cf. Andrews, *La fonfairu âts génàs, Algtr,* igoj.

2. Nombreux sost les foui que *l'oa* ca&duit de lout le Maroc *i* Sidi Bou-Scrghia.

un qui est en ville près du tombeau d'une temme, Serti Messaouda.

Les fêtes saisonnières, comme on a pu le voir, se mêlent au culte des grottes, des pierres, des arbres, des eaux. Après le dépiquage, c'est-à-dire en plein été, on fait une visite.pieuse à Sidi Ali Bou-Serghîn (fêté de l'eau) et quelques jours plus tard, au *Kerkoar de Mouley Idriss.* Avant les labours, on fait une *fiara* à Sidi Bou-Medien, en dehors de la ville, dont le tombeau est entouré de nombreux arbres rériches.

En résumé, Sefrou, musulman ou juif, a des cultes naturistes à peine évolués, presque purs d'islamisme ou de judaïsme ou même de maraboutisme. Ils sont remarquables par ce caractère plus que par leur nature, car des cultes semblables abondent dans toute l'Afrique du Nord.

BRUNOT.

UNE RÉDEMPTION
DE CAPTIFS MUSULMANS EN ESPAGNE
AU XVIII[e] SIÈCLE

(D'après la relation manuscrits d'un envoyé
de S. M. *le Sultan du Maroc).*

Le traité du *2$* mai 1767 que le roi d'Espagne Charles lu conclut avec Sîdi Mohammed ben Abdallah, empereur du Maroc, est, au témoignage d'un historien espagnol[1], d'une importance particulière, non seulement par les clauses qu'il contient, mais encore par ce fait qu'il est le premier accord diplomatique de ce genreconclu entre les deux puissances.

Les négociations commencèrent vers !a Sn de 1765 sur l'initiative de l'Espagne. Un franciscain espagnol, le Père Girón, après avoir habilemenr préparé le terrain auprès des ministres du Sultan, obtint de celui-ci une audience, le 2 février 1766, et lui proposa, de la part de Sa Majesté Catholique, un traité de paix et de commerce. Les avantages économiques et financiers qui devaîenr résulter de cet accord et que le moine diplomate sut faire miroiter aux yeux du souverain musulman, séduisirent ce descendant du Prophète*. Agréant une suggestion du Pète Girón, il décida d'envoyer à son tour un ambassadeur prendre un premier contact avec les ministres de Charles III et procéder à l'échange des sujets des deux nations retenus de pan et d'autre en esclavage.

Pour remplir cette mission délicate le Sultan jeta les yeux sur

1. Jerónimo Beeker, *Historia dt Murruccoi.* Madrid, 19ry.
2. Il est admis que la dynastie actuellement régnante au Maroc descend d'Bhasaa, pesii fiis de Mahomet.

le secrétaire de ses augustes commandements, le fqih Si Ahmed ben El Mehdi El Ghezzal. Ni l'historien espagnol que nous avons déjà cité, ni l'annaliste marocain Ahmed ben Khaled Esslaoni qui consacre quelques lignesà cet événement diplomatique[1], ne nous ont décrit la personne physique de l'ambassadeur. Mais, dans ce pays du Maghrib, choses et gens conservent un type tellement immuable que nous pouvons aisément nous représenter El Ghezzal sous les espèces de l'un de ces secrétaires du Makbzen qui, un chapelet à la main, le feutre à prières *Qebda)* en forme de portefeuille sous le bras, leurs adipeuses personnes enveloppées dans des vêtements d'une éclatante blancheur, vonr.par les rues de la ville, écartant sur leur passage d'un regard lourd de mépris leurs faméliques coreligionnaires du menu peuple. De quoi ceux-ci se vengent en murmurant : « *Elli techoujou beUebâa ut tesbih ahsebou dâlem sehîb!* » (celui que tu vois avec lé chapelet et le feutre à prières tiens-le pour un coquin avéré!). Quant au moral, les réflexions qu'El Ghezzal a consignées dans la relation de son voyage (n7j/ii)[2] dont nous reproduisons quelques extraits dans les pages suivantes, le feront suffisamment connaître au lecteur pour nous dispenser d'en donner notre appréciation personnelle. Cette relation fut écrite sur l'ordre de Sidi Mohammed qui avait recommandé à son envoyé de bien ouvrir íes yeux et de lui faire un récit fidèle de tout ce qu'il aurait vu. El Ghezzal décrit donc avec complaisance etune grande abondance de détail? les anciennes villes maures qu'il a parcourues et les résidences royales qu'il lui a ètè donné de visiter. Mais nous avons négligé volontairement cette partie de la relation pour nous en tenir aux extraits qui donnent les impressions ressenties par ce letiré musulman au contact de la civilisation européenne et à ceux qui nous montrent comment s'opérait un rachat de captifs musulmans en terre chrétienne.

En même temps que le Père Giron entamait des négociations avec S. M. Chérifienne, cette dernière recevait d'Espagne des lettres écrites par des captifs musulmans (parmi lesquels se rrou-

1. *fiitdb oui Istiqsa.* fraducticn Fumey, *Archives marocaine,* torne X, p. 517.

2. 11 «ciste un manuscrit de cette rt'Mi à ia bibliothèque de l'Ecole supérieure de langue arabe de Rabat. Les très légères "variantes qu'il présente avec celui que nous possédons uous donnent â psnser que ce sont deux copies á'un même exemplaire. Elles sont d'au leurs toutes deux assez incorrectes.

vaienx plusieurs lettrés sachant le Coran) qui se plaignaient du traitement pénible et ignominieux que les Espagnols leur faisaient subir. Les souffrances des captifs chrétiens dont le souverain musulman avait tous les jours le spectacle sous les yeux, le laissaient parfaitement froid et indiffèrent. N*étaient-elles pas, d'ailleurs, la juste punition infligée par Allah à des gens qui s'obstinent à croire qu'il peut être seul et en trois personnes? Mais le cœur sensible du monarque était déchiré à la seule pensée qu'un vrai croyant pouvait être réduit à la basse condition d'esclave d'un polythéiste. Aussi, en donnant des instructions à son envoyé) Sidi Mohammed lui recommanda-t-il de considérer comme l'objet principal de sa mission l'échange des captifs dans les termes posés à la suite des pourparlers entamés avec le Père Gîràa : ceux qui ne pourraient être échangés devaient recevoir de l'ambassadeur un secours en argent et des paroles de réconfort. Les autres questions n'étaient qu'accessoires. Enfin, Kl Ghezzal reçut de minutieuses instructions sur le protocole qu'il devait observer en parlant au roi d'Espagne de manière à ne rien dire qui ne fût licite au double regard de la Loi religieuse et de la Loi traditionnelle *(souttna).* Eo termes plus nets, cela signifiait que l'envoyé devait se montrer aussi insolent que possible avec le prince chrétien mais de manière, toutefois, à ce que ce dernier ne s'en aperçût qu'à demi, a6n de ne pas nuire aux négociations en cours.

El Ghezzal partit de Meknès avec un certain nombre de captifs chrétiens qu'il ramenait dans leur patrie. Arrivé à Tanger, il reçut une lettre du gouverneur de Ceata, dans laquelle ce haut personnage le priait en termes fort gracieux de vouloir bien se rendre en cette place où l'accueil le plus distingué serait fait au représentant de S. M- Chérifienne : u Par cette invitation, dit El Ghezzal, il se proposait, de se faire de notre passage un titre à la faveur de son despote ' et de mettre en évidence aux yeux de ce dernier les services qu'il rendait dans sa charge. Nous lui répondîmes qu'il n'y avait nul moyen de satisfaire à sa requête, nos ordres portant que nous nous embarquerions à Tanger. Désespérant d'obtenir l'objet de ses sollicitations, convaincu qu'il n'arriverait pas à ses fins, il usa d'un artifice dont il fit le procédé le plus efficace pour ia réalisation de son dessein. Il ordonna au

I, *Tâgbia* = despote, tyran. C'est letitreconstammenr donné par El Ghailàl au rai d'Espagne comme ù tous les princes chrétiens.

commandant des navires envoyés de son port pour nous transr-porter, de manifester une crainte intérieure des vents contraires et d'agir comme si, ne pouvant lutter contre la mer, il se voyait contraint par force majeure d'aborder à Ceuta. Aussi l'équipage était-il constamment à grimper aux cordages et à en descendre, serrant et larguant les voiles, tandis que le capitaine, au milieu, de ses matelots, commandait la manœuvre avec un grand Eux de paroles, comme s'il avait été aux ptises avec de terribles dangers. Les marins se donnaient des mouvements avec une activité effa-rante et à faire pitié. Cependant nulle bourrasque n'agitait les flots. Les vagues ne se succédaient pas eu masses lénifiantes. Se fiant, pour masquer sa ruse, à notre ignorance des choses de la mer et des accidents qui peuvent survenir au cours d'une naviga-tion, il prétendit que sa seule crainte avait été qu'il ne nous arrivât quelque malheur et que s'il n'était venu jeter l'ancre au port de Ceuta son navire seserait à coup sûr disjoint etentr'ouvert. Nous lui exprimâmes notre gratitude[1] et rendîmes grâces à Dieu, à haute voix et dans le secret de nos cœurs, de ce que nous avions tous échappé au péril. Je m'interdis de démentir les affirmations du capitaine. Il n'y a pas avantage, en effet, à découvrir, après coup, ce qui se dissimulait et il n'est pas douteux que dans tous les cas où l'on a subi quelque contrariété ou quelque empêche-ment il ne faille feindre de ne s'être aperçu de rien alors qu il est trop tard pour remédier aux choses. »

Et ce fut ainsi qu'El Ghezzal, en dépit qu'il en eût, dut débar-quera Ceuta le 15 du mois sacré de dzou lhiddja 1179 (mai 1766"). Il y reçut d'ailleurs un accueil splendide. Les principaux olficiers et les notables de la ville vinrent, montés dans des embarcations brillamment pavoisées, au devant des navires qui amenaient l'ambassadeur et sa suite. Ils lui souhaitèrent la bienvenue en agitant leurs chapeaux et en faisant de profondes révérences en même temps qu'Us criaient en arabe : « Dieu assiste le Sultan *l n,* formule qu'ils avaient apprise à cette occasion. « C'étaient les seuls mots arabes qu'ils connussent » ajoure, El Ghezzaï, qui se rendit à la maison destinée à lui servir de logis au milieu des

1. Littéralement : « Nous lui dîmes ; que Dieu je donne une bonne récom-pense ! » Formule commode par laquelle les musulmans se déchargent sur la divinité du soin de donner pour eux, à ceux qui leur ont fait du bien, des marques matérielles de leur reconnaissance.

acclamations d'une foule très dense qu'une haie de soldats, sabre au clair, avait peine à contenir.

El Ghezzal employa son séjour à visiter la ville, l'hôpital, la cathédrale, une ancienne mosquée où il retrouva un fragment d'une inscription arabe ; il remarque avec étonnement les caveaux qui y servent de sépultures. Le matin, la parade avait lieu sous ses fenêtres et, le soir, il voyait passer la procession des pénitents qui, tout de noir vêtus, parcouraient les rues de la ville à la lueur de falots portés au bout de hampes, en récitant des prières et précédés d'une bannière sur laquelle était brodée l'image (à ce que prétendent ces mécréants) de Madame Mèriem, mère de Jésus.

Lors de ce premier séjour dans une ville occupée par des Européens, El Ghezzal fut surtout frappé et scandalisé de la liberté dont jouissaient les dames espagnoles :

« ...Les maisons de la ville se dressent dans les airs. Les appartements ont des fenêtres donnant sur la rue et auxquelles les femmes se tiennent constamment, occupées à saluer les passants. Leurs maris les traitent avec les plus grands égards. Elles adorent d'ailleurs causer ou être à table, soit en lèie-à-tcte, soit en compagnie, avec d'autres hommes que leurs époux. Elles ont toute liberté d'alier où bon leur semble. Il arrive souvent qu'un chrétien rentrant chez lui trouve sa femme ou sa sœur en compagnie d'un chrétien étranger, buvant avec celui-ci, les deux convives appuyés l'un sur l'autre. Il s'épanouit d'aise à ce spectacle et estime- que cet étranger fait une politesse à son épouse ou à toute autre femme de sa maison. Un fait que nous avons petsonnellement constaté vient à l'appui de ce dire. Quand nous passions par leurs viiies, ils venaient nous demander de permettre à leurs femmes d'entrer chez nous pour nous saluer. C'est, selon eux, une démarche d'impèrative obligation. Nous ne pouvions dès lors que donner l'autorisation demandée. Aussitôt, des femmes parées de leurs plus beaux atours entraient chez nous, prenaient place sur les sièges et nous taisaient, par le canal de l'interprète, leurs salutations et leurs compliments de bienvenue auxquels nous donnions ia réponse obligée. Chaque homme nous présentait alors sa femme ou sa fille, ou sa sœur, s'il en avait une, et sa satisfaction n'était complète que si je marquais trouver sa femme ou sa fille à mon goût. "

El Ghezzal tut amplement consolé de la contrainte qu'il avait dû subir pour venir à Ctuta en constatant, par le luxe de précau-

lions auxquel s'astreignait la garnison espagnole la vive crainte, que lui inspiraient les musulmans :

« L'une des portes de la ville a été percée par un boulet tiré par les musulmans a l'époque de Moulaye Ismaêi et dont la tracé se voit encore aujourd'hui. Bien qu'ils s'empressent d'ordinaire de réparer tout dégât causé i leurs remparts ou i leurs portes, ils-ont, d'un avis unanime, décidé de laisser celle-ci dans cet état en commémoration de l'événement et ils la nomment « la Porte du Boulet »-. Ils parlent encore de cette affaire et rout l.'spagaol auquel est né un enfant mâle le conduit devant cette porte dés qu'il a atteint l'âge de raison et lui explique que la brèche qui s'y constate a été faite par un boulet tiré par les musulmans. Ceci afin de. nourrir son fils dans la haine de l'Islam,

« Depuis cette époque, les chrétiens montent une garde extrêmement vigilante. Un fait curieux est que par suite de la terreur que leur inspirent les musulmans, les hommes de garde placés i l'intérieur de la ville et qui se trouvent ainsi en lieu fort, ne dorment pas et ne quittent pas leurs équipements non plus que ceux qui sont à l'extérieur. Pour la garde placée à l'extérieur de la ville, du côté du levant et du couchant et sur le rempart qui confronte à la rase campagne, cette précaution présente un intérêt et un avantage évidents. Mais quelle utilité pour la garde placée *À* l'intérieur des portes qui donnent immédiatement accès dans la ville, de passer la nuit sur pied, la main sur la batterie du mousquet et prère à faire feu, alors que les portes sont fermées devant et derrière elle? Voilà, par Dieu, une preuve de la crainte et de la frayeur qu'ils ont des/musulmaus. Dieu a jeté l'effroi dans leurs âmes et les a revêtus de la tunique de l'épouvante et de l'impuissance. Voici un autre indice que j'ai constaté de la terreur que les musulmans leur inspirent. Ils ont fixé une petite boîte à deux cordelettes allant du sommet du mur où se trouve la porte de la ville jusqu'à la tour qui lui fait vis-à-vis à l'extérieur. Ce dispositif s'explique de la façon suivante. S'il survient de nuit quelqu'incident à l'extérieur des portes, la sentinelle désignée à cet effet le consigne par écrit et met le billet dans la petite boîte. L'homme de garde placé à l'intérieur de la porte tire la boite à lui *{par le moyen des cordelettes')* et porte le billet au commandant de la Place, quelque heure de nuit qu'il puisse être. Le commandant *y* fait aussitôt la réponse qui lui paraît indiquée sans la renvoyer au lendemain, de peur de manquer quelque opportunité ».

Avant de quitter Ceuta, l'envoyé de Sa Majesté Chérifienne put .reconnaître par un service les attentions dont il avait été l'objet :

« Nous restâmes six jours à Ceuta. Chaque jour, en vue de nous .attirer les bénédictions divines, nous allions visiter les lieux où se trouvent les volontaires • musulmans qui se sont voués à faire la guerre sainte *(mottrabitouna).* Nous sortions par la porte sise vis-à-vis de la redoute *{ribaf)* des volontaires musulmans. Cette porte est gardée par un poste de cent soldats que nous trouvions debout, montant leur garde, ayant les musulmans en face d'eux à environ quarante pas. Les musulmans les bloquent étroitement du côté de la terre et se tiennent à un jet de pierre du rempart. Considère la puissance de l'Islam et les effets de la crainte de Dieu que le Très-Haut a déposée dans les cœurs de ses serviteurs les Croyants! C'est au point que le gouverneur de Ceuta, se plaignant de ce qu'on lui laissait peu d'espace pour faire pâturer le bétail de la ville, me pria d'intervenir auprès'des guerriers musulmans pour obtenir d'eux qu'ils laissassent le troupeau de la place pâturer un peu près de leur poste. Nous en parlâmes aux combattants pour la foi qui voulurent bien agréer cette requête, par commisération pour le bétail. Selon le mot du Prophète *{MahomeC)* : « A tout cœur seusible il sera compté une bonne action (ou : une récompense, ou tout autre expression dont s'est servi le Prophète) ».

Le 21 de dzou-l-hiddja î 179 (176e), l'ambassadeur s'embarquait pour Algésiras où il arriva après une traversée de huit heures rendue extrêmement pénible par le mauvais état de la mer. L'accueil fut aussi empressé et aussi chaleureux qu'à Ceuta. La courtoisie espagnole se manifesta même avec un excès quelque peu incommode :

«. . . . .Pendant tout le reste de la journée nous ne cessâmes de recevoir des visites. La nuit ayant succédé au jour, nous nous préparions à nous livrer au sommeil pensant que les gens remettraient les visites au lendemain. Mais à peine avions-nous eu le temps de nous reconnaître que le gouverneur, le juge et les principaux officiers se présentaient à nous, après l'heure des deux prières du soir, pour nous apporter leurs compliments de bienvenue, s'enquérir de notre état, s'informer si nous étions remis des souffrances du mal de mer et autres questions importunes et intempestives. Malgré notre état de fatigue et tout incommodés

que nous fussions encore par un reste des nausées du mal de mer ainsi que par la révolution de toutes nos humeurs, nous ne pûmes nous dispenser de faire à nos visiteurs un accueil courtois. — a Notre visite, me dit le gouverneur, aux paroles duquel s'as- « sociait le juge, a un double objet. Le premier est de nous occu- « per de vous *et* de nous enquérir de votre état, de manière à ce « que si vous avez besoin de quoi que ce soit nous y pourvoyions « sur l'heure; le deuxième, de vous demander pour nos femmes « et pour nos filles la permission d'entrer vous saluer. Eiles ne « pénétreront ici qu'avec votre assentiment. Ces dames sont à la (C porte attendant vos ordres ». Nous fîmes à cette requête la réponse que voici : « Nous sommes jci en qualité d'hôte et nous u n'avons pas d'ordre à donner en quoi que ce soit. Tout ce que « vous jugerez devoir faire sera bien fait. C'est là, chez vous, un « usage auquel nous n'entendons pas vous contraindre à manquer « et nous n'en serons nullement incommodés. Ainsi, iaites-les « entrer ». — Ils s'épanouirent d'aise à cette réponse et, un officier s'étant levé pour les appeler, un nombre considérable de femmes, de jeunes filles et autres plus jeunes, la plupart d'une beauté accomplie, revêtues de leurs plus beaux atours, entrèrent, prirent place sur les sièges et nous firent par le canal de l'interprète, encore plus de compliments et de politesse que les hommes. Chacun de ceux-ci, à commencer par le juge et le gouverneur imités par d'autres personnages de moindre importance, se mit à nous présenter sa femme et ses filles. « Quelle est, me demanda ie juge, « par manière de plaisanterie et de badinage, celle de ces dames « qui vous agrée le mieux et à qui vous décernez la palme de la « beauté? » Je lui répondis de manière à satisfaire toutes les personnes présentes, hommes et femmes : « Ce salon, fis-je, est un u parterre; ces dames en sont les différentes variétés de fleurs. « Des goûts divers guident les hommes dans le choix de leurs a amours. » Cette-réponse fut trouvée bonne. Les dames en furent satisfaites et leurs époux demeurèrent fort aise de ce que la supériorité n'avait été attribuée à aucune d'entre elles. »

Sur cette heureuse réponse on se mit à danser devant Monsieur l'Ambassadeur, spectacle nouveau pour lui et dont il fait une longue description- Puis la fête prit fin. « Quand le moment marqué pour le départ fut venu, ie juge, le gouverneur et toute h compagnie nous dirent : « Cette fête et ce divertissement ont été « donnés en votre honneur et en réjouissance de la paix que votre

« sultan a eu la bonté de nous^ octroyer et- qu'il-a fait à notre *t souverain la grâce de lui accorder.. Nous prions le Très-Haut *< de là rendre perpétuelle.» Et ils pfîrenr. congé de nous tandis que. nous rendions-grâces à Dieu de nous avoir- donné une religion pure et non corrompue. »

Cet accueil courtois devait être de règle dans toutes les villes d'Espagne où l'itinéraire de l'ambassadeur allait le faire passer. Partout les habitants lui présentaient leurs devoirs comme il s'imposait, « ...en raffinant sur les marques du respect, de la considération et des égards dus à cette qualité de musulman que Dieu a donnée à ses serviteurs les croyanrs. Il n'y a pas à tenir compte à ces chrétiens de leur humilité, de leur soumission, de leur docilité, de leur obéissance, car elles n'avaient d'autre causeque le prestige propre aux sectateurs de la doctrine unitaire. Si leur attitude avait été un effet des ordres de leur prince, certains auraient manifesté plus ou moins d'égards que d'autres. Mais la cause agissante de leur conduite étant l'éclat lumineux projeté par la foi musulmane, ces mécréants se consacrèrent entièrement à nous servir et à exécuter nos ordres ». Et il ajoute dans un autre passage pariant encore de l'accueil qui lut était fait :

« ...Il résulte de tout cela que ce peuple espagnol n'a qu'un seul et même cceur et ce cœur est, tout entier et dans chacune de ses parties, Imprégné de l'affection la plus profonde pour Notre Souverain. (Que Dieu lut soir en aide!) Les manifestations extérieures révèlent les sentiments intimes. Il est merveilleux que cette nation déborde d'amour pour les musulmans, alors qu'elle fut leur pire et leur plus haineux ennemi, si bien qu'elle était surnommée « l'ennemi mortel ». Cette haine est devenue de l'amitié et de l'affection. Tout cela est du aux moyens dont dispose Notre Maître (Que Dieu le seconde 1) et aux mystérieuses puissances dont le Très-Haut lui a confié le dépôt. La soumission, la docilité, l'obéissance, la déférence et l'amitié dont les Espagnols ont donné les marques, le bon accueil qu'ils ont fait aux musulmans, donnent la conviction que, si on leur proposait d'embrasser la foi musulmane, ils accepteraient tous, n'étaient leurs moines; et encore ces derniers ètaieni-ils les plus satisfaits de cette paix et manifestaient-ils une indescriptible joie de la venue des envoyés musulmans; ils auraient volontiers renoncé en faveur de ladite paix à tout ce qu'ils avaient de plus précieux, hormis toutefois à leur fausse religion ».

D'Algésiras El Ghezzal se rendît à Tarifa ou il visita, comme il devait le faire pendant tout son voyage, les monuments qui ont survécu à la domination musulmane. Puis il partit pour Médina en traversant une région « ...dont le terroir est excellent et de la plus grande fertilité ». L'ambassadeur note au passage la rencontre « ...de nombreux troupeaux de sangliers qui ont perdu leur sauvagerie et leur naturel farouche, et pacagent comme des moutons ».

La première rencontre que l'ambassadeur fît une lieue environ avant d'arriver a Medina fut celle des cavaliers que le roi avait désignés pour lui servir d'escorte. « L'officier qui les commandait ne cessa d'avoir pour nous les attentions et les égards les plus empressés, comme s'il avait été en présence de son despote- Il n'est pas douteux que son éducation et son aménité l'avaient désigné au choix de celui qui lui avait confié sa mission ». Entre autres réjouissances on offrit à El Ghezzal le spectacle d'une course de taureaux qu'il décrit avec force détails. Interrogé sur l'impression qu'il avait éprouvée il déclara en avoir été charmé, te pour leur faire plaisir, remarque-t-il, mais notre sentiment intime était bien différent car la loi religieuse aussi bien que la toi naturelle défendent de torturer les animaux ».

A partir de Medina l'ambassadeur put voyager en carrosse. Depuis son débarquement à Algésiras il avait dû se transporter à cheval, le pays étant trop accidenté pour permettre l'usage des voitures. Une étape de douze milles le conduisit à Jerez. C'était la première grande ville européenne qu'il voyait : elle lui fit une* certaine impression.

a Quand nous passâmes par les rues de la ville, nos yeux eurent le spectacle de ses hauts édifices, de ses maisons monumentales, de ses portes immenses, de ses constructions solides, de la vaste étendue de ses places, de la quantité de carrosses allant et venant, de la vie raffinée de ses habitants, du bien-être dont ils jouissent, de leur recherche dans leurs ajustements et dans leurs équipages et de tous ces biens terrestres tels que l'expression nous manque pour en donner une description complète, mais qui, aux yeux de Dieu, ne valent pas l'aile d'un moucheron. »

Il est hors de doute qu'aux yeux de Dieu ces biens ne valent pas l'aile d'un moucheron; mais El Ghezzal, quant à lui, les appréciait hautement. Il ne manque jamais de s'étendre avec complaisance sur le luxe et le confort des maisons dans lesquelles il

est logé, notant avec soin jusqu'au nombre de bougies qui ont été allumées lors des fêtes données en son honneur. A Jerez il assista à une autre course de taureaux à l'issue de laquelle il fut prié à une soirée par un seigneur de la ville. Ce personnage, dit El Ghezzal, <>... a la haute main sur la caisse du trésor royal en ce district. Il en porte la clef d'or suspendue au cou par une chaîne également en or afin que ceux qui le voient soient avertis de son rang et s'adressent à lui avec ia déférence due à sa haute situation ». Au cours de cette soirée, deux jeunes filles arrivées à peine à l'âge nubile et d'une ravissante beauté chantèrent avec les voix les plus mélodieuses du monde. Quand elles eurent fini, l'hôte de l'ambassadeur lui demanda comment il trouvait les chanteuses, n Nous lui en fîmes notre compliment et nous déclarâmes n'avoir jamais entendu de voix comme les leurs ni vu personne qui leur fût comparable pour la beauté. 11 :'épanouit d'aise à cette réponse dont il fit part à toute l'assistance, puis il me dit : « Ce sont mes « filles! » Je fis des vœux pour elles par cec:e formule : * Que u Dieu les-sauve ! » avec le sens de : « Que Dieu les fasse musul- « mânes 1 »

Un bal suivit, comme à l'ordinaire, cet intermède de chant. Pendant tout le cours de cette soirée les personnes de marque qui s'y trouvaient ne cessèrent d'entretenir El-Ghazzal des belles qualités de leurs femmes « ...Chacun d'eux obligeait l'interprète à traduire ce qu'il nous disait à ce sujet et la réponse que nous y faisions. C'est là le grand souci et la grande passion de ces chrétiens et chacun d'eux se fait un point d'honneur d'être à cet égard mieux partagé que l'autre. Quand la réunion eut pris fin nous revînmes à notre demeure, rendant grâces à Dieu de nous avoir préservé de cette absence totale de jalousie et de ce profond égarement dans les ténèbres de l'impiété dont sont affligés ces mécréants. Nous supplions le Très-Haut de ne pas nous châtier du péché que nous avons commis en échangeant avec ces chrétiens les propos qu'exigeaient les circonstances du moment. »

Quittant Jerez, l'ambassadeur passa par Lebrija d'où il partit de nuit pour Villafranca-Palacios. Dans la matinée du lendemain, il laissa à une petite distance sur la droite la ville d'Utrera qu'il ne put visiter, à son très grand regret car : « ... elle est une des villes qui ont appartenu aux musulmans. Nous aurions été heureux de visiter les lieux où ceux-ci avaient demeuré, d'offrir le tribut de notre compassion à, leurs ossements rongés par le temps,

d'imprimer nos pas sur les places où ils s'étaient réunis ». A ViUafrsnca-Palacios, El Ghe2zal reçut la visite d'un homme de loi et notable de la ville, le licencié VeUzco « ...dont les manifestations de sympathie furent telles, qu'elles firent naître en notre esprit les plus fortes présomptions qu'il était musulman. Il nous faisait des signes mystérieux, se tournait de tous côtés en nous parlant, sans qu'il nous ait été possible de savoir le fin mot de l'affaire ». Au reste les habitants de Villafranca-Palacios portent les marques évidentes de leur origine musulmane « ...Leur sang est bien le sang arabe. Leurs façons très différentes de celles des Européens, leur sympathie pour les musulmans, la tendre insistance qu'ils mettaient à rester auprès de nous, leur peine en prenant congé, constituaient autant de preuves pérem proires qu'ils sont la descendance des maures andalous. Mais de longs âges ont passé sur eux et ils ont été élevés dans le sein de l'incrédulité (Dieu en préserve!). »

Vi 1 laí ranca-P alacio s fut la dernière étape avant Séville : « ...Nous partîmes après les deux *ichas*[1] à cause de la grande distance (quinze milles) qui nous séparait de Séville. Nous nous proposions de la sorte d'arriver à destination après les deux *âohors (vers trois heures de l'après-midi).* C'est pourquoi nous nous mîmes en marche aux premières heures de la nuit. Les habitants des villes importantes nous avaient en effet écrit pour nous demander d'arriver sur leur territoire au commencement du jour afin qu'ils pussent se préparer à nous recevoir, sortir pour nous souhaiter la bienvenue dans et hors la ville, et autres devoirs dont leur despote leur avait imposé l'obligation. Requête à laquelle nous ne pûmes que répondre par un acquiescement. Dans chaque ville où nous arrivions, il nous était fait un accueil dont la courtoisie dépassait encore celle que nous avaient témoignée les habitants des villes où nous avions précédemment passé. Tout cela était en effet de la bonté divine et de cet occulte pouvoir, de cette majesté dont le Très-Haut a investi notre souverain (que Dieu assiste !). Et telle est la soumission de ces mécréants à l'ordre sans réplique de Sa Majesté Chérificnne, que lorsque son nom était prononcé* en leur présence, tous, depuis le despote lui-même jusqu'à ceux d'un rang inférieur, se découvraient, étant

i. Apres la dernière prière de la journée qui se fait vers 9 heures du soir i l'époque des plus longs jours de l'année.

leurs chapeaux en témoignage de respect et de vénération pour la personne de Notre Souverain. C'est là un signe manifeste de la puissance de l'Islam, du triomphe de la religion du Dieu éter* nel, de la grandeur de Notre Souverain et de l'assistance que le Très-Haut lui accorde! »

L'accueil que l'ambassadeur reçut à Séville dépassa en éclat, en pompe et en magnificence tout ce qu'il avait vu depuis Ceuta. « ... Notre entrée dans la ville se fit avec un apparat tel que ces chrétiens, au rapport d'un nombre considérable d'entre eux, n'en avaient jamais vu de semblable, même pour l'entrée de leur despote. La foule ne cessa de se courber et de s'incliner sur notre passage, jusqu'à ce que nous arrivâmes aux appartements désignés, par ordre du despote, pour nous servir de logis. Ils étaient situés dans le château construit par un souverain musulman et qui aurait dit-on appartenu à Hlmo'tamîd ben 'Obbâd (Dieu lui fasse miséricorde!) .. C'est un palais dont i! n'existe pas le pareil dans toutes les Espagnes, sauf peut-être ce qui se trouvait à Grenade, à ce qu'on prétend. » Nous ne reproduirons pas la description qu'El Ghezzal donne de l'AIcazar de Séville et nous nous bornerons à citer cette réflexion que lui inspire la vue de ses magnificences, a ...Ce palais n'a pas son pareil à Séville ni ailleurs. C'est là un point concédé par les Européens qui se confessent impuissants à produire de semblables merveilles. Tout leur savoir, en effet, se borne à tailler les pierres, à construire d'énormes édifices avec de hautes portes, des statues, des coupoles, des salons, à dorer une partie des plafonds, à décorer les murs avec des ét< ffes bariolées fixées au moyen de clous dorés et autres travaux du même genre. Mais, en dehors de cela, ils ne peuvent rien exécuter de ce qui est travail de plâtre, carreaux de faïence et sculpture sur bois, ft n'est pas douteux que dnns les œuvres exécutées pur les musulmans on trouve une beauté, une splendeur, une richesse qui gagnent les âmes et sont une jouissance pour les yeux. »

L'ambass3deur fut confié, pendant son séjour, aux bons soins du fils du gouverneur de Séville agissant au lieu et place de son père empêché par la maladie. « ...Ce chrétien se trouvait être sage et obligeant entre tous les fils de sa nation. Il se montra fort civil, plein d'égards, ne nous quitta pas un instant et eut pour nous les mêmes attentions raffinées qui auraient pu être souhaitées pour son despote. »

On fit visiter à l'ambassadeur la cathédrale et la Giralda, la

promenade de Las Delicias sur les bords du Guadalquivir, les ateliers où Se fabriquaient les canons et leurs affûts et l'école où étaient formés les jeunes gens qui se destinaient à la marine. En terminant la visite de cet établissement, El Ghezzal ordonna qu'un congé de trois jours fût donné aux jeunes élevés qui se mirent aussitôt à crier « Biba Rey Marroc, Biba bajador »* ce qui signifie en arabe : « Dieu assiste le sultan de Marrakech! longue vie à l'ambassadeur! » Enfin on fit assister El Ghezzal à la rupture du pont de bateaux faisant communiquer Triana et Séville, spectacle qui, dans l'esprit des Espagnols, était le plus admirable que l'on pût offrir à l'illustre étranger.

L'envoyé de S. M. Chérifienne quitta Séville charmé des attentions du fils du gouverneur et lui promit d'eu rendre au roi te compte le plus favorable. Carmona, Fuente, Ecîja et autres villes pleines des souvenirs delà civilisation musulmane, furent successivement traversées par l'ambassadeur. Enfin il arrivait à Cordoue 1 A l'approche d'une ville au nom si fameux dans tes annales de l'Islam, il fut en proie à une vive émotion et, dès le lendemain de son arrivée, il courait à l'ancienne mosquée devenue cathédrale, te ...Depuis le moment où nous entrâmes dans la mosquée, les larmes ne cessèrent de couler de nos yeux tandis que nous contemplions ce majestueux édifice. Nous repassions en notre mémoire ce qu'il avait été au temps où l'Islam régnait en ces pays, les sciences qui y étaient enseignées, les versets du Coran qui y étaient récités, les prières qui y étaient dites, le culte qui y était rendu au Dieu Très-Haut. Et si vive était notre tristesse que nous crûmes voir les murs et les piliers de' la mosquée nous saluer et nous sourire et que nous en vînmes à adresser ta parole à ces pierres insensibles, à embrasser un pilier et à baiser les murs et les parois de la mosquée. » La nuit vint avant qu'El Ghezzat eût fini de visiter l'édifice. Il ne lui restait plus à voir que quelques cellules habitées par les desservants du temple et il semblait qu'elles fussent d'un bien faible intérêt. Un secret instinct, une mystérieuse impulsion, le décidèrent cependant à y retourner le lendemain. Inspiration venue du ciel!

« ...Le seuil de la première cellule dans laquelle j'entrai était formé par deux dalles de marbre placées à même le sol. Chacune d'elles portait l'inscription que voici: *Louange à Dieu seul! Que*

t. Viva d Rey de Marmecos! Viva el etubajadorl

Dieu bénisse Noire Seigneur Muhantmed, sa jamille, ses compagnons et leur accorde le salut! suivaient la date de la construction de la. mosquée et les noms des souverains successifs qui avaient fait des additions à la construction du fondateur. »

A cette vue, l'indignation d'El Ghezzal fut à son comble : il se jeta sur ces dalles, en balaya la poussière de sa barbe chenue et apostropha en termes véhéments, inspirés par un saint zèle pour la foi musulmane, les desservants de la cathédrale qui s'excusèrent sur leur ignorance du sens de ces inscriptions. L'ambassadeur exigeait que les dalles fussent sur l'heure enlevées et placées au sommet du mur de la cathédrale. A force d'instances, en faisant valoir que le jour allait tomber et que l'on ne pouvait se procurer immédiatement les outils nécessaires, on obtint que cette opération serait renvoyée au lendemain. Et, se télicitant de cet heureux résultat de sa ténacité, El Ghezzal déclare que si même la paîxqu'il venait conclure « ... n'avait pas eu d'autre effet m d'autre avantage que de donner le moyen de faire enlever ces deux inscriptions de l'endroit où elles se trouvaient foulées aux pieds des mécréants, cela suffirait à assurer la gloire et la grandeur de Sa Majesté Chérîfienne et à lui valoir les grâces de Dieu et de son apôtre. »

Poursuivant son voyage,' l'ambassadeur passa par Andtijar, Baylen et autres lieux et vint loger à Madrid dans le propre palais du roi. Il fit son entrée au milieu d'un immense concours de peuple contenu à grand'peine par un déploiement imposant de forces militaires. Il y avait une telle foule « ...que la terre avec toute son étendue était trop petite pour la contenir. Ce fut une journée mémorable. Par rapport à celle-ci la réception faîte dans les villes précédentes tut ce qu'est une mare d'eau comparée à l'Océan. »

Mais si S. M. Catholique, en ordonnant à ses peuples de se presser sur le passage de l'ambassadeur et en mettant sur pied toutes les garnisons de ses places, avait cru inspirera l'envoyé du Sultan •ne haute idée de la puissance de l'Espagne, son erreur avait été grande. La vue de ces foules ne fait que suggérer à El Ghezzal la réflexion suivante « ...Malgré leur nombre immense, ils ne seraient pas de taille à combattre en bataille rangée, n'était l'emploi de leurs canons, mortiers et autres armes du même genre. Quant 1 la guerre en rase campagne, où de part et d'autre cavaliers et porteurs de mousquets sontiace â face, sans l'abri de retran-

chements. ces chrétiens ne pourraient la faire car cent mille d'entre eux seraient tenus en échec par dix mille musulmans, conformément au texte du Livre sacré. Et si la mer ne les protégeait, le trépas serait leur partage à tous dans le plus bref délai. Ils le savent bien! Aussi mettent-ils tous leurs soins à fortifier celles de leurs villes qui confrontent immédiatement à notre territoire en construisant des tours et des bastions, en multipliant les remparts et y plaçant des canons et autre matériel de ce genre (ils s'imaginent que nous faisons de même pour nos places) afin de se défendre contre tout dessiin que pourraient former les musulmans de traverser la mer pour les attaquer. »

Par une coïncidence lâcheuse, la mère de Charles III venait de mourir au moment où l'ambassadeur arrivait à Madrid. Toute la cour prit le deuil ; la vie officielle fut interrompue conformément à l'usage et l'audience de réception fut renvoyée à plus tard. El Ghezzal employa les loisirs que lui laissait cet ajournement à visiter la ville, ses monuments, ses parcs et ses promenades. Il visita également la manufacture de porcelaine et sut donner une haute idée de ses connaissances aux professionnels emp^ès à ces travaux : « ...Nous visitâmes ensuite un troisième atelier où des ouvriers travaillent à dorer et orner de couleurs diverses les vases et autres récipients. Tout en m'entretenant avec eux, j'amenai la conversation sur leur art. Mon dessein était de leur soutirer la connaissance de leur procédé de fixation de l'or sur les vases. Je leur avais donné à croire par quelques propos embrouillés que j'étais moi-même possesseur d'une recette et que je les questionnais en critique et en connaisseur. S'ils me répondaient, mon but était atteint : s'ils s'y refusaient, ils ne pouvaient attribuer qu'à cette attitude leur maintien dans l'ignorance d'une recette plus pratique et plus merveilleuse que la leur. Je me donnai donc auprès d'eux l'air de quelqu'un qui faisait peu de cas de leur procédé, paraissant au contraire considérer son propre secret comme très précieux. Ils s'excusèrent de ne pas me communiquer le leur sur l'interdiction que leur despote leur avait faite de le révéler. « Nous autres musulmans, leurdis-je, n'avons reçu de notre sultan aucune défense de révéler un procédé quelconque; bien loin de là^s'il arrivait à son auguste connaissance que nous l'avons gardé secret et que nous nous sommes montrés avares de le communiquer, il nous en réprimanderait, attendu 'que nous avons plus d'une recette et quand nous en communiquons une les autres nous

restent- Et comme preuve de ce que j'avance, je vais vous donner an procédé pour fixer l'or sur les vases, le marbre, le bois et autres matières, sans avoir besoin de mettre le vase au fen après application de l'or comme vous le faites dans votre procédé. Vous prenez telle quantité de telle substance; vous y ajoutez un poids de tant de telle antre ; vous les faites macérer dans tant d'eau pendant une semaine. Ces drogues sont ensuite distillées et le produit de cette distillation est recueilli. On en prend la quantité suffisante dont on se sert pour tracer l'inscription sur les vases; on applique ensuite une feuille d'or qui se colle immédiatement sur les caractères ainsi tracés. L'application faiie de la sorte ne s'en va jamais. L'or en feuilles est beaucoup plus brillant que l'or en dissolution dont vous vous servez pour vos vases. » —Ils couchèrent par écrit cette précieuse recette et nous en exprimèrent leurs plus vifs remerciements en nous faisant, chapeaux bas, la révérence. Ils confessèrent la supériorité de l'Islam et des musulmans et se mirent à échanger leurs réflexions sur ce qu'ils venaient de voir et d'entendre. »

El Ghezzal resta un mois et quelques jours à Madrid pendant ce premier séjour. Chaque soir, une foule considérable se massait sous ses fenêtres et manifestait le désir de le voir : *a* ...Nous ne pouvions faire autrement que de nous montrer à eux d'en haut et de leur faire deux ou trois signes de la main, ce qui est dans leurs usages, rendre le salut tout en donnant congé. Ils poussaient alors une immense acclamation en l'honneur du Sultan (Dieu le seconde !) et s'en allaient ensuite gais et comems. »

Enfin, le roi ayant fait connaître qu'il était disposé à donner à La Granja, sa résidence d'été, une audience d'arrivée à l'envoyé marocain, ce dernier partit aussitôt : «. . . . .Le lendemain de notre arrivée, le ministre' nous fit prier de nous rendre à son hôtel pour y recevoir ses hommages. Il nous fit force honnêtetés et nous tint des propos obligeants auxquels nous limes la réponse correspondante. Il nous informa que son despotu était imprégné dans tout son être et dans chacune *du* SL-S fibres d'une amitié sans borne pour notre Souverain que Dieu assiste; que ce même despote se réjouissait de cette paix que S. M. Chèrifienne (Dieu maintienne son élévation!) daignait lui octroyer; qu'il demandait au Très-Haut de la rendre durable et ininterrompue; qu'il était

i. Le marquis de G ri niai Ji.

également heureux de la bienveillance et des égards manifestés par notre Souverain aux sujets espagnols arrivant dans ses ports que Dieu protège, et autres propos où se marquait la reconnaissance du despote pour les bontés de notre Souverain à l'égard des sujets espagnols. Nous répondîmes au ministre en termes qu'il goûta fort et il partit rendre compre à son despote de ce qu'il venait de voir et d'entendre. »

Un avis de Grimaldi prévint El Ghezzal que Sa Majesté Catholique le recevrait le lendemain. Il semble que, convaincu de la réalité de ce prestige propre à la qualité de musulman qui courbe tous les mécréants sans exception devant le vrai croyant, il aurait dû attendre l'heure de l'audience royale avec une parfaite tranquillité d'âme. En réalité, il était inquiet et troublé et consulta le sort pour savoir si le Dieu des musulmans assisterait son serviteur contre les polythéistes rrinhaires dans l'entrevue du lendemain.

« . . . . Je me mis alors à songer aux termes dont j'aurais à me servir en parlant au despote, pour ne pas m'écaner du langage licite d'après la loi religieuse : j'avais déjà tracé un plan sommaire contenant la substance de ce que je dirais et qui ne comprenait rien qui fût défendu. Ensuite je me représentai par la pensée entrant dans le palais du despote. Cette parole du Très-Haut : *Entrer chez eux par la porte,* me revint, alors en mémoire; je repassai plusieurs fois cette phrase dans mon esprit. Puis une heureuse inspiration"me conduisit à essayer déformer un autre membre de phrase qui fut équivalent au premier quant à la valeur numérique des lettres, afin d'en tirer un présage d'après ce que la Puissance éternelle manifesterait par cette combinaison. L'équivalent numérioue se trouva être la phrase suivante : *Vous serez assistés par Dieu!* J'appliquai égalemetn ma réflexion à ce passage : *Si vous entre^ par cette porte,* qui fait suite au premier dans le Livre de Dieu (que sa gloire et sa majesté soient proclamées I) ; l'équivalent numérique trouvé donna : *Reçois l'heureuse nouvelle d'un secours venu de Dieu!* Puis je fis la même épreuve pour le complément du verset : *Et certes vous êtes les plus forts!* Or la valeur des lettres munies'de points diacritiques donna exactement le millésime de l'année en cours. Je me réjouis d'apprendre de la sorte que je serais favorisé de l'assistance divine et que je triompherais des ennemis de Dieu. »

Certain de l'assistance divine, El Ghezzal se rendit, l'esprit dispos et en possession de tous ses moyens, à l'audience royale :

ER.....Introduits auprès du despote, nous le trouvâmes debout, ayant, à sa droite, un moine attaché à sa personne et, à sa gauche, qnarre ministres d'État. Quand nous fûmes près de lui, il se découvrit en inclinant légèrement la tête. Sur notre invitation, l'interprète lui présenta nos salutations; il nous rendit les siennes et les fit suivre de quelques mots aimables que voici : « .Grâces « soient rendues à Dieu pour votre heureuse arrivée I Comment *a* vous a laissé ce pénible voyagé? Quelle impression vous ont « faîte les villes par ou vous avez passé ? Avez-vous été satisfait de œ lenrs gouverneurs? » Nous fîmes a ces questions les réponses appropriées : « ...Grâce aux ordres que vous avez donnés, dîroes- * nous, les habitants de ces villes n'ont rien épargné pour nous « traiter avec honneur et considération. J'en ai déjà rendu compte « par écrit à notre Souverain que Dieu assiste et il est convaincu u maintenant de vos sentiments d'amitié et de soumission, » Cette réponse l'enchanta : « -...Que Dteu vous accorde une belle récom- « penscj » fit-il; puis il me posa diverses questions sur notre Souverain et, chaque fois qu'il venait à en prononcer le nom, il soulevait son chapeau, *x* ...Notre Souverain, répondis-je, est, » grâce à Dieu, en parfaite santé, et il est favorisé de l'assistance * divine. Il m'a chargé de-vous apprendre et de vous "faire con- « naître qu'il vous tient en une estime dont, ne jouit au même a degré aucun des princes de la chrétienté' avec lesquels il a des « relations pacifiques. Vous avez sur eux tous la préséance et « vous êtes spécialement distingués entre tous, vous et votre « peuple, en considération de votre obéissance aux ordres sans u réplique de notre Souverain touchant les captifs et en raison « de votre amitié pour les musulmans ». Notre réponse le combla d'aise : « Je ne suis, reprit-il, que l'un des serviteurs de votre Son- « verain et toujours prêt à lui obéir. Tout ce qu'il ordonnera «nous l'exécuterons. Je me réjouis de cette paix dont notre Sou- « verain a daigné nous octroyer le bienfait et je prie Dieu qu'elle « soit éternelle. »

• Comme il était resté debout pour nous parler pendant plus d'un quart-d'heure et que, par politesse, il éprouvait quelque gêne a lever l'audience, je dis à l'interprète : « Demandez-lui en notre « nom la permission de nous retirer. Nous sommes peines de le « voir Tester aussi longtemps debout. Qi'il veuille bien nous

i, *Tmghij* littéralement : Jespoies,

H pardonner la. fatigue qu'il s'impose en restant de la sorte aussi «• longtemps avec nous; car les personnes des princes ne sont pas « comme celles du commun des hommes. » Ce propos lui fit piaisir et il se mit à rire en regardant les seigneurs qui l'entouraient, comme quelqu'un qui s'étonne de voir erd' entendre quelque chose d'inattendu. « ...Dieu vous récompense pour cette bonne « parole! s'exclama-t-il. Nos cœurs prennent plaisir et nos âmes « trouvent nn grand charme à vos propos délectables, dictés par « le bon sens et par la raison la plus solide ». « Il me reste, lui « dis-je, pour ajourer à votre excellent accueil et à vos attentions, « à obtenir de vous l'objet d'une requête. Le large et bienveillant « accueil fait à l'hôte et les bontés qui lui sont témoignées, lui « sont garants qu'il obtiendra ce dont il a besoin et que ses espê- « rances seront réalisées ». —« due désirez-vous? me demanda- it t-îl ». — « Permettez à votre vizir de s'entretenir avec moi, 0 dans l'ensemble et dans le détail, des affaires que nous avons à a examiner, tant de celles que le Sultan mon maître m'a ordonné « de traiter, que de celles que les circonstances du moment pour- <c raient faire surgir, afin de ne pas vous importuner en présen- « tant constamment à vos oreilles les divers objets de nos négo- ce dations. Nous ne saurions souffrir que vous en soyez importu- « nés. » Cette requête augmenta la satisfaction du despote et il ordonna aussitôt à son ministre de nous visiter fréquemment, de s'occuper de nous, de nous marquer des attentions délicates et de se conformer à nos ordres en toutes choses sans lui en référer au préalable. Sur quoi nous primes congé de lui, comblé de marques d'honneur et de considération. Il ne cessait de s'entretenir avec ses courtisans des propos que nous lui avions tenus et de répéter : (t Jamais nous n'avons vu de gens comparables à ces musulmans « pour le bon sens et le discernement ! a II avait recommandé aux principaux personnages de l'Etat de nous rendre visite matin et soir, et ces visiteurs nous entretenaient de la satisfaction, et du plaisir que nos réponses lui avaient fait éprouver. Les ambassadeurs étrangers demeurèrent tout pantois de l'accueil que nous avait fait le despote, accueil tel qu'aucun ambassadeur-musulman (et encore bien moins un ambassadeur des mécréants) n'en avait jamais reçu de-semblable. Ils en rendirent compte par écrit à leurs cours. '>

Cette audience fut suivie le lendemain d'une visite rendue au frère du roi chez lequel l'envoyé vit un automate qui l'intéressa

fort. Enfin on lui dpnna le spectacle de la fabrication des verres et des miroirs dans les manufactures que le roi avait établies à La Granja.

Rien ne rendant plus nécessaire le séjour d'El Ghezzal à Madrid, le roi, informé que l'envoyé marocain avait hâte de rentrer dans sa patrie, décida de recevoir en audience solennelle et publique les présents que lui envoyait le sultan. « ...Le despote ordonna que les principaux seigneurs de sa cour se réuniraient hors de la ville, a la distance d'environ nne lieue et il nous fit dire qu'il désirait que nous vinssions à cette assemblée en amenant les chevaux et les chameaux que notre Souverain, par pure bonté de sa part, lui envoyait en présent.

« ...Nous partîmes donc pour nous rendre a cette cérémonie. A notre arrivée nous vîmes toute l'assemblée disposée sur plusieurs rangs. Quatre ministres vinrent au-devant de nous avec la plus exquise politesse. Chacune des personnes présentes avait enlevé son chapeau en témoignage de respect pour notre Souverain que Dieu assiste. Quelques instants s'étaient à peine écoulés que le despote et son frère arrivaient dans un même carrosse suivis d'autres carrosses dans lesquels se trouvaient les infants. Le despote descendit de voiture, me prit par la main, se montra gracieux et souriant et me fit, par l'intermédiaire de l'interprète, ses compliments de bienvenue. Il nous dit, entre autres choses, qu'il tenait ce jour pour ua des plus grands jours de fête tant il était heureux des bontés dont le gratifiait notre Souverain, et autres compliments du même goût. Deux de ses fils dont l'un avait environ sept ans et l'autre un âge voîsm. s'avancèrent vers nous, ûtèreni leurs chapeaux et prononcèrent quelques paroles. « Tra¬
» duisez, dit le despote à l'interprète, ce qu'ils viennent de dire
* à l'envoyé de notre Souverain le Sultan (que Dieu exalte sa
« puissance!) ». — u Ils ont dit, traduisit l'interprète : Que Dieu
« assiste le Sultan du Maroc *l* Vive l'ambassadeur ! s Je les pris tout contre moi pour bien marquer ma satisfaction, tandis que le despote s'amusait fort de leur discours. C'était lui-même, à n'en pas douter, qui le leur avait soulflè. « L'affection qui existe entre les
« pères, fis-je, se révèle par celle qui unir les enfants et l'amitié
« qui lie les princes transparaît dans celle qui unit leurs peuples.
« Vos enfants et vos sujets nous le font bien voir. » Cette réponse le charma et il se mit a l'expliquer à ses courtisans qui, tous, s'inclinèrent devant nous pour nous remercier de ce que je

venais de dire à leur prince. « je suis, dît alors celui-ci, l'un des « serviteurs de votre sultau et l'un de ses esclaves. Ses ordres « seront obéis. Qu'il ordonne ce qu'il voudra. Le trône d'Espagne * a moins de pi ht à mes yeux que les présents dont il me gratifie. » Ensuite, on lui présenta les chevaux ; il se mit à flatter la croupe de chaque animal, un par un, à le recouvrir de sa housse et à l'embrasser entre les deux yeux. « Je souh'aite, dit-il, que ces « coursiers^ donnent naissance à une lignée de chevaux de race,* s'il plaît à Dieu ! « Il prit également un très grand plaisir à leurs évolutions. Quand fut venu le moment de lever l'audience, le despote ordonna d'amener le carrosse dans lequel j'étais arrive et il voulut que j'y montasse avant lui, par politesse et en témoignage de respect pour S. M. Chèrifienne. Je m'y refusai d'abord, puis sur l'ordre impératif que j'en reçus, je m'exécutai à la face, d'un certain nombre d'ambassadeurs de toutes les nations. Je sus plus tard qu'ils en avaient écrit à leurs Cours. La renommée répandit dans toutes les Espagnes et dans les autres pays de la chrétienté la considération que le despote nous avait témoignée, l'accueil qu'il avait fait aux serviteurs de S. M. l'Empereur du Maroc et tous s'émerveillèrent de sa déférence, de son humilité, de sa soumission telles qu'il n'en avait jamais témoigné de pareilles à d'autres ambassadeurs musulmans ou chrétiens. «

Peu après cette entrevue, la santé de l'envoyé marocain fut éprouvée au point qu'il craignit d'être la proie de la caniarde. Le roi, inquiet pour ses hôtes et convaincu que l'air de La Grarjja leur était contraire, ordonnai son ministre de les faire reconduire à Madrid. « ...Si, dis-je au ministre quand il me fit part de l'en- « treiien qu'il avait eu avec son despote à ce sujet, votre prince « se propose de nous faire rester à Madrid pour recevoir d'autres. « marques d'fionneur et de respect *(c'est inutile car)* il ne se peut « rien ajouter à l'accueil qu'il nous a fait et aux égards qu'il a « eus pour nous. S'il a quelqu'autre dessein en vue, édaircissez- u m'en afin que je puisse vous dire ce que j'en pense. » Le ministre me répondit que le despote se proposait d'envoyer avec nous son ambassadeur accompagnant les présents envoyés à notre Maître le Sultan et qu'il avait jugé bon de le faire partir en même temps que nous. « Nous faisons en ce moment, poursuivit le *a* ministre, tous nos étions pour réunir ces présents. Il nous « reste encore à nous procurer quelques objets provenant de pays « éloignés et nous attendons qu'ils arrivent. » —« C'est là, fîs-je,

« une affaire sérieuse et nous devons avoir égard et nous prêter « au parti pris à son sujet. Mais je vous prie d'appliquer toute « votre intelligence à l'examen de ce que je vais vous dire, et si « cela vous paraît le bon sens même, vous n'aurez pas d'objection o à demander à votre prince la permission de vous conformer à (î mon avis Dans le cas contraire, faites comme si je n'avais rien g dit. » — » Qu'est-ce Jonc? quesrionna-t-il- » — « Nesavez-vous «pas, repris-je, que nous avons ordre de nous rendre à Canna-it gène pour nous 7 rencontrer avec les captifs *{musulmans),* nous a rendre compte de leur situation et répartir entre eux des a sommes d'argent. Nous y resterons le temps que Dieu voudra, a De là nous irons à Malaga, puis à Cadix pour prendre avec nous u l'uléma qui y est captif. Or voici l'hiver* qui vient : si nous « restons à Madrid attendant la Éndes préparatifs de votre ambas-« sadeur viendra-t-il avec nous à Carihagène? Ou restera-t-il a nous attendre à Madrid? Ou nous précèdera-t-il dans quelgue v. ville de votre pays pour y attendre notre venue ?» Le ministre ré-« fléchit un court instant, puis : « Quel est votre avis ? me deman-« da-t-il. » « A mon sens, répondis-je, le meilleur parti à adopter « est que nous prenions ici même congé du despote ei que nous « allions exécuter les ordres de notre Souverain : et, tandis que « nous nous acquitterons de notre mission, vous en finirez ici « avec ce qui concerne votre ambassadeur. Lui et nous, nous « donnerons rendez-vous à Cadix, soit qu'il nous y précède de tf quelques jours, soit que nous l'y devancions. De là nous parti-« rons ensemble pour nous rendre auprès de S. M. Chèrifienne u (queDieu élève.') Toutefois nous déférerons au désir du des¬« pote s'il n'agrée pas notre suggestion et si son avis est différent " du nôtre. » — « Par Dieu! s'exclama le ministre, voilà bien le « vrai parti à prendre, le bon sens tout pur, la décision admirable, « profitable aux deux parties. » Et il se rendit incontinent chez le despote pour lui faire part de notre conversation. Le despote goûta notre proposition et déclara l'agréer.

« Je me mis alors à parler des affaires dont j'avais reçu Tordre d'obtenir du despote un règlement conforme aux volontés de Sa Majesté Chèrifienne. Je les avais toutes réunies dans un mémoire où je réclamais notamment :

« 1° La libération des captifs d'un âge avancé, aveugles, incapables de tout service et autres invalides, à quelqu'État qu'ils appartinssent ;

« 2° La libération des captifs, sujets de 5. M. Chérifienne, après que je les aurais passés tous en revue et que je me serais informé de leurs noms et surnoms à tous;

« 3* La délivrance de deux hommes originaires d'Alger, l'un adonné à l'étude de la science, et l'autre fortement attaché à la, pratique de la venu. Ce dernier avait précédemment envoyé en même temps que le fqih très savant ci-dessus mentionné, le seigneur Mustapha Elbâbâdghî, des lettres dans lesquelles il demandait qu'on le tirât de l'esclavage, et notre Souverain avait ordonné de la façon la plus impéracive qu'ils fussenr arrachés à leurs fers et rendus à la liberté, je les avais donc compris dans le susdit mémoire à la fin duquel j'exposais diverses réclamations présentées par la plupart des captifs, à savoir :

a i° Qu'au cas ou l'un d'eux mourrait, son inhumation fût faite par ses coreligionnaires auxquels devrait revenir ce qu'il laisserait ;

« 2° Qu'aucun musulman converti à la foi chrétienne ne fut chargé de les surveiller pendant le travail, attendu que ces renégats étaient beaucoup plus durs pour eux que les chrétiens ordinaires;

a 3° Qu'il ne leur fût pas interdit d'écrire leurs lettres en caractères arabes;

« 4° Qu'on les traitât avec ménagement en ce qui touche le travail et qu'on ne leur imposât pas de besognes au-dessus de leurs forces ;

« 5° Que leurs malades fussent soignés à l'hôpital sur le même pied que les autres ;

n 6° Qu'on ne leur fît pas attendre les aliments et les vêtements qui leur étaient nécessaires ;

« 7° Qu'on ne les fît pas travailler aux heures de la prière.

« A la vérité, aucune de ces demandes n'aurait paru exagérée au despote er ce dernier n'aurait pas ordonné qu'on agît contrairement à ces vœux; mais les préposés à la garde des captifs méconnaissaient leurs droits, les dépouillaient et les molestaient, personne n'informant le despote du traitement auquel étaient soumis ces infortunés. Quand j'eus fait au ministre lecture de ce mémoire, mot par mot et que je lui en eus expliqué chaque article, il fut averti de ces abus et, tout lui étant ainsi révélé, il souscrivit à ces demandes dans leur ensemble et à chacune d'elles en particulier, après en avoir instruit son despote. Aussitôt il

donna l'ordre d'habiller tous les captifs, recommanda de les ménager pendant le travail et de les traiter avec bonté et avec bienveillance jusqu'à ce que Dieu leur envoyât quelque soulagement. Nous accueillîmes avec confiance les promesses qu'il nous fit de les bien traiter.

« Quand fut arrivé le moment marqué pour notre départ, nous commençâmes à faire nos préparatifs de voyage. Le despote dit alors au ministre : « Demandez aux envoyés de notre seigneur le « Sultan ce qui pourrait leur faire plaisir. Je ne désire rien tant « que de les traiter généreusement et leur rendre une part des « égards qui leur sont dûs ». — « Vous avez entièrement rempli « nos espérances, répondîmes-nous, touchant la libération des « captifs avancés en âge, originaires des États de notre Souverain. « Et d'aiileurs nous n'avons plus rien à réclamer au vôtre, sauf « l'exécution de la promesse qu'il nous a faite, par le canal du « religieux attaché à sa personne, de nous faire remise des.livres « musulmans[1] qu'il a en sa possession, de traiter avec bonté nos « frères les croyants, de distinguer ceux d'entre eux adonnés à la « science et qci savent par cœur le Livre de Dieu, par un signe « qui avertisse de les traiter avec égards et considérarion. Voilà « tous nos désirs, voilà ce qui nous impórtele plus' Tous tes « vœux auxquels il a souscrit sont donc réalisés : quant aux « autres, nous attendons maintenant qu'il y donne satisfaction « sur-le-champ. En dehors de cela, pour tout ce qui est des vanî- « tés de ce monde, nous ne nous en préoccupons pas et nous « entendons qu'on ne nous en parle en aucune manière. Car « nous sommes riches grâce à notre Souverain; nous regorgeons *a* d'or, d'argent et de pierres précieuses. Nous désirons donc que « le despote ne traite pas à nouveau cette question et qu'il ait <r égard à nos sentiments de dignité. La seule faveur que nous « accepterons sera d'être ramenés dans notre pays avec les mêmes a honneurs, les mêmes égards et les mêmes empressements que it ses sujets nous ont marques quand nous nous sommes rendus « auprès de lui. C'est d'après ses derniers procédés que la con- « duite d'un homme est appréciée. »

I. IL s'agit des livres de Moulaye Zidao, dérobés par un patron de navire marseillais et réclamés inlassable ment, depuis plusieurs générations, par les sultans du Maroc aux rois d'Espagne qui en étaient devenus possesseurs. La restitution intégrale en était malheureusement impossible, la majeure partie de ces livres ayant été détruits dans i'iocendie de l'Eseurial eu 1671,

Quatre jours avant de quitter La Grauja, El Ghezzal alla visiter à Sègovie quatorze captifs musulmans emprisonnés dans la citadelle. IL visita en même temps l'école où étaient formés a l'état militaire les jeunes gens appartenant aux premières familles de l'aristocratie espagnole. Au.cours de son trajet de retour a La Granja, il assista à un exercice de tir au canon et au mortier ordonné par le roi. Ce tir fut très habilement exécuté. « ...Le but de leur despote était de nous offrir un spectacle, de nous faire illusion sur leur puissance, de nous montrer avec quel soin ils s'adonnent à tout ce qui touche à l'art de la guerre et de faire étalage de leur force. Je dis alors au ministre : « Quand ils font « ta guerre, les, musulmans n'ont cure de canons ni de bombes au u moment du combat : ils ne se servent que du sabre, de la lance u et des flèches. Ils n'emploient la poudre que lors du premier *a* choc. Au moment de la mêlée, la parole est au sabre seul et » aux autres armes dont on se sert en même temps que lui, qui i< sont la lance et les Bêches, les cavaliers chargeant entre les « rangs des combattants et mettant en fuite les bataillons ennemis, u Quant aux canons et aux mortiers, ce sont les armes, soit des <> gens de mer, soit des habitants des places assiégées qui ne s'en « servent que dans l'impuissance où ils sont de faire tète à leurs a assiégeants ». — « Vous ne dites rien là qui ne soit strictement » juste et vrai, répondit le ministre. La force ne se montre véri- u table m eut qu'en tenant ferme dans le corps à corps au cours *u* d'une bataille rangée et c'est là précisément un mérite par où « les musulmans ?e distinguent d'une façon particulière B. Ainsi je réduisis à rien l'effet qu'il prétendait produire avec ses bombes et ses mortiers et je lui montrai qu'on pouvait s'en passer. Force lui fut d'accepter ce que je lui en disais, »

On demeure surpris qu'après une démonstration aussi victorieuse, le ministre n'ait pas immédiatement iait vider les arsenaux d'Espagne de tous les canons, mortiers, bombes et boulets qu'ils contenaient, pour les remplacer par de forts approvisionnements de lances, flèches et arcs du dernier modèle.

El Ghe?.zal se rendit ensuite à l'Escurial. Comme partout ailleurs on lui fit visiter l'église. Mais il goûtait moins la vue des œuvres d'an qu'il n'était offusqué du spectacle des croix, statues, tableaux et aunes instruments du culte des polythéistes. Cette impression de malaise s'accentua en visitant dans les cryptes de l'église les tombeaux des princes qui y sont inhumes. « ...je fus saisi d'une

oppression si douloureuse que je craignis de passer de via à trépas; j'ignorais la cause de ce malaise, mais je m'empressai de sortir de ces caveaux : il se dissipa aussitôt et coa souffrance disparut. Je compris alors que cette soudaine indisposiuon provenait de ce que nous étions descendus dans ces caves qui sont des fosses d'entre íes fosses de la Géhenne et je rendis grâces à Dieu de nous avoir accordé le bienfait de la religion musulmane. »

En revenant à Madrid, l'ambassadeur rencontra certains captifs musulmans occupés aux travaux de la route. Il leur prodigua ses encouragements et leui distribua des sommes d'argent au nom de S. M- Chérifienne :

« ...Nous les trouvâmes pour la plupart chargéside chaînes et les fers aux pieds, à cause de leurs, fréquentes tentatives d'évasion. J'écrivis incontinent au despote, intercédant auprès de lui pour qu'il les lit décharger de leurs chaînes et lui demandant la liberté d'un homme qui, atteint par une explosion de poudre avait petdu la vue. Le despote me répondit en ordonnant la mise en liberté de l'aveugle et la suppression des chaînes portées par les.autres musulmans. Nous recommandâmes instamment les captifs à l'homme préposé à leur garde au nom du despote, et, en exécution de Tordre de S. M. Chérifienne, nous lui donnâmes une forte gratification afin que les serviteurs de Dieu fussent traités avec bienveillance. Le fruit de cette démarche, dictée par l'intelligence éclairée de notre Souverain, se manifesta aussitôt. Dès qu'il eût été gratifié, le damné gredin *(lattC)* marqua de la sympathie, de la bienveillance « de la commisération pour les musulmans. Il me promi; d'avoir pour eux toutes sottes de soins et de bontés, tant qu'il en serait chargé. Le total des captifs ainsi employés aux travaux de la route de Madrid à l'Escurial était de deux cent quatre. Ils avaient été trois cents, mais uue partie d'entre euxs'était évadée; d'autres avaient eule bonheur de mourir en confessant la foi musulmane en sorte qu'ils étaient réduits 1 ce nombre de deux cenr quatre. Ces captifs étaient pour la plupart originaires d'Alger. Certains d'entre eux étaient turcs. Nous demandons à Dieu de les sortir de leur captivité et d'ouvrir à tous un meilleur avenir, par un effet de sa grâce et de sa bonté : et, certes, il a le pouvoir de le faire!

* La revue de ces captifs révèlaqu'll s'en trouvait treize à Madrid, ea traitement a. l'hôpital pour quelque maladie. Arrivés le lendemain dans cette ville, nous allâmes visiter nos coreligionnaires et

leur porter ce dont notre Souverain les gratifiait comme tous leurs compagnons de captivité. Nous les saluâmes, leur marrquâmes notre plaisir de les voir et leur tînmes les discours propres à apaiser eu leurs imes les peines de l'exil, en leur promettant que S. M. Chérifienne les ferai: rendre à la liberté. Tous étaient convaincus qu'ils n'avaient aucun espoir à fonder sur leurs propres nations. Notre souverain était le seul, après Dieu, dont ils attendissent le salur. Nous les quittâmes tandis qu'ils appelaient sur S. M. Chérifienne les bénédictions divines.

« L'administrateur de l'hôpital désigné pour s'occuper des malades est un moine, chrétien d'une intelligence supérieure et d'une conduite parfaite parmi les gens de sa nation. Il s'occupe avec sollicitude de la nourriture et des boissons données aux malades, du nettoyage de leurs vêtements, de la propreté de leurs locaux et autres soins qui ieui sont nécessaires. Il a sous son contrôle un nombre considérable de chrétiens chargés de s'occuper des malades. Nous lui recommandâmes nos coreligionnaires et il nous répondit que nous serions obéis. A la vérité, ceux-ci nous avaient déclaré qu'il les traitait bien et les soignait même mieux que ses propres compatriotes. Nous lui fîmes un présent et il nous promit de traiter les musulmans avec plus de bienveillance encore pour avoir égard à nos recommandations. Ses attentions et sa courtoisie révélaient les sentiments de son âme. Entre autres prévenances et politesses qu'il eut peur nous, il nous fit celle de nous conduire dans la pièce aux médicaments où se trouvent èîectuaires, sirops, onguents, drogues et herbes médicinales et il nous invita à en prendre ce dont nous aurions besoin. Il supposait que nous avions quelques notions de l'art médical. Nous le remerciâmes en rendant hommage à son sens droit et à sa courtoisie. »

L'ambassadeur resta encore un mois à Madrid après avoir reçu son audience de congé, attendant les livres arabes qu'on avait promis de lui remettre. Il en recueillit d'autres à Grenade; d'autres encore lui furent envoyés à Cadix avant qu'il s'embarquât pour rentrer au Maroc.

En quittant Madrid, il se rendit à Aranjuez puis à Tolède, ville où l'appelaient les nombreux souvenirs qu'y ont laissé ses anciens maîtres musulmans. « ...Notre dessein en venant à Tolède était de visiter les lieux qui avaient appartenu aux musulmans, de faire une station sur leurs tombeaux, d'appeler sur eux la mîséri-

corde divine, de visiter la grande mosquée de cette ville, de rechercher les inscriptions arabes qui pouvaient se trouver en cet endroit et de faire remettre tout ce qui ne serait pas à sa place en lieu convenable, à l'abri non-seulement des foulées mais même du simple contact des mécréants, attendu que le despote nous avait donné pleins pouvoirs pour ce faire. Il avait trouvé bon que nous avions fait enlever, dans la grande mosquée de Cordoue, les deux dalles de marbre placées sur le sol, pour les faire mettre eu haut du mur, »

Tolède vue, El Guezzal continua sa route vers Carthagène, recevant sur son passage dans les villes et les bourgs le même accueil courtois et empressé qu'on lui avait fait ailleurs.

Dans une petite ville où il passa la nuit, on offrit à Monsieur l'ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur du Maroc, une soirée dont le principal intérêt fut le spectacle que donna une fillette de neuf ans, qui chanta, dansa, puis se mit a déclamer. Les assistants l'écoutaient dans le plus profond silence, tantôt versant des krntes, tantôt se Irappant la poitrine, tantôt recueillis, tantôt épanouis de gaieté. El Ghez^al était fort intrigué.

« ...Ce qu'il y avait de plus étrange, c'est qu'elle parlait sans faire de pause ni se reprendre. Nous découvrîmes alors que ce qu'elle disait était récité de mémoire et extrait d'un livre qu'ils ont et qu'ils appellent la Comédie. Ils se servent également de ce mot pour désigner une maison où ils vont tous, constamment, qu'ils soient d'humble ou de haute condition, se divertir et jouir du spectacle, depuis ie coucher du soleil jusqu'au milieu de ta nuit. Cette maison a plusieurs étages et comporte de nombreuses loges donnant sur la cour centrale. Et tu ne trouves femme ni fillette qui ne possède un cahier de ces sornettes que cette petite fille savait par cœur. »

L'ambassadeur se trouvait à une lieue de Carthagène, lorsqu'une foule de musulmans qui l'attendaient sur la route l'accueillirent avec des acclamations. S'ètant intormé de ce qui les concernait, l'envoyé marocain apprit que « ...ces musulmans, Quoique rendus à la liberté, étaient comme esclaves et ne pouvaientquitter la ville tant qu'ils ne se seraieni pas acquittés de la taxe que doivent payer les captifs rendus à la liberré, quand ils ne sont pas esclaves du despote. Les Espagnols attribuant à des fondations pieuses, pour être réparties entre les pauvres, les sommes provenant de cette source, il n'y avait à espérer ni concession ni remise de rançon.

Ces captifs étant très pauvres et très misérables et, le produit de leur travail ne leur suffisant même pas pour l'entretien de leurs enfints à cause de la cherté de la vie, ils étaient depuis deux ans retenus ainsi en gage du paiement de leurs rançons. Ils se trouvaient donc dans une situitian plus difficile et plus pénible que l'esclavage, car dans la crainte d'éprouver une perte, le maître assure l'entretien de son esclave. Mais ces malheureux n'avaient d'autre aide et d'autre soutien que Dieu seul (Gloire lui soit rendue !). Ils avaient le cœur-déchiré par la crainte de laisser après eux leurs enfants dans ce pays de l'incrédulité. Nous .restâmes longtemps avec eux. Ils pleuraient et se roulaient par terre, tandis que nous-mêmes versions sur leur sort des larmes plus abondantes que les leurs. Puis nous calmâmes leurs inquiétudes et nous leur promîmes les bienfaits de notre Souverain (que Dieu le seconde î) Nous leur annonçâmes qu!il paierait leurs rançons et qu'il les ramènerait en terre musulmane, s'il plaisait à Dieu. — « Notre Souverain, ajouui-je, ne nous a envoyé que pour ceux « qui se trouvent dans votre situation. Soyez donc heureux et consolés! » — Les femmes partirent alors en cris d'allégresse tandis que les enfants dansaient de joie et que leurs pères plongeant leurs fronts dans la poussière se prosternaient devant Dieu pour le louer et le remercier, appelant sur notre Souverain des bénédictions qui, nous l'espérons, seront exaucées. Ce fut une journée de joie et de larmes mêlées, telle que je n'en vis jamais, celle ou Dieu délivra ces malheureux de l'esclavage et arracha leurs enfants à cette terre de l'incrédulité par les mains augustes de notre Souverain. Ils nous quittèrent satisfaits et joyeux.

i Une foule nombreuse, comprenant le gouverneur de la Place, les .amiraux et les notables de la population civile, était sortie en carrosses à notre rencontre, à quelque distance de la ville. Quant aux gens du commun ils se trouvaient en quantité innombrable. Il nous firent le plus aimable accueil. Nous montâmes dans leurs carrosses et ils marchèrent devant nous à pied, têtes nues, comme devant leur propre souverain. Tout cela en témoignage de respect pour Sa Majesté Chèrifieune (que Dieu la seconde!). Nous traversâmes la ville au milieu d'un immense concours de peuple, le gouverneur, les soldats, les notables faisant la haie autour de nous et écartant les gens sur notre passage. Les fenêtres et les terrasses étaient garnies de femmes et d'enfants. Depuis que nous étions arrivés à la vue de ces gens, ils s'étaient mis à pousser une

clameur suivie d'un silence, puis d'une autre clameur et ainsi de suite. Ce qu'ils criaient signifiait : « Dieu assiste le sultan du Maroc! »

« Quand nous fûmes arrivés à la maison désignée pour nous loger, l'une des plus belles de la ville, le gouverneur fit placer une garde de soldats à la porte, en leur donnant pour consigne de ne laisser entrer personne auprès de nous sans nous en avoir d'abord référé et sans en avoir demandé l'autorisation. Les notables ne cessèrent de venir les uns à la suite des autres nous saluer et nous présenter leurs compliments de bienvenue. Des ordres du despote étaient précédemment arrivés pour qu'on eût à nous faire un accueil aimable et empressé, à remettre en liberté les captifs d'âgé très avancé, incapables de tout travail, boiteux, aveugles et affligés d'infirmités semblables, er à.traiter avec ménagement les autres captifs qui, n'étant pas originaires des États de Sa Majesté Chérifienne, restaient en esclavage ; (quant aux captifs sujets de Sa Majesté ils étaient tous rendus à la liberté). Ceux d'entre eux qui savaient le Coran devaient être distingués spécialement et traités avec égard et considération. Ces ordres ayant été envoyés à Canhagène par le despote, je ne savais si le secrétaire de ce dernier les avait tous transmis ou en avait omis quelqu'un par oubli et j'en avais l'esprit quelque peu préoccupé, n'ayant pas eu connaissance de la lettre du despote. Je décidai donc, après avoir examiné la situation, de retarder de trois jours mon entrevue avec les captifs, mes coreligionnaires, pour m'informer de ce que le despote avait écrit a leur sujet, afin de ne pas faire une réclamation à propos de laquelle on me répondrait : « il ne nous en est rien K dit dans la lettre que nous avons de notre souverain ». Je fus renseigné avec certitude par un captif, homme sage et consciencieux, qui m'apporta les nouvelles suivantes : « le despote a écrit « aux commandants de la marine de remettre en liberté les vieiî- « lards et autres captifs qu'il n'y a ni utilité ni avantage à garder, « ainsi que ceux dont l'origine marocaine sera établie. Et la preuve « en est qu'ils ont mis à pan vingt-six vieillards et autant d'autres « captifs sujets de S- M- Chérifienne. Mais le nombre des vieil- « lards est plus considérable : celui des captifs sujers de Sa Majesté « n'est pas supérieur. Ces Espagnols s'imaginent que vous ne * ferez pas de recherches à ce sujet et que vous ne les chicanerez « pas en procédant à une enquête pour savoir dans quelle mesure « Us se sont conformés aux ordres de leur despote. Ils ont exécuté

u ce plan avant que vous n'arriviez dans leur ville. En combinant ic cette ruse, ils n'ont suivi que leurs propres inspirations- » Je congédiai alors le captif, mon informateur, et je me mis à réfléchir à cette affaire, j'avais pris rendez-vous avec le commandant du port, sous l'autorité duquel se trouvent les captifs et a qui étaient adressées les instructions du despote à leur sujet, pour l'entrevue que je devais avoir avec mes frères les croyants. Le jour même, à la tombée de la nuit, je lui fis dire qu'un événement imprévu me forçait à renvoyer cette entrevue au surlendemain. Il accepta cet ajournement- Le *(lendemain')* matin, je gardai le Ut et tout mécréant qui se présenta pour me saluer et me faire la visite obligatoire du soir et du matin, se vit refuser la porte et s'entendît répondre : l'ambassadeur est souffrant. Le visiteur se contentait de cette réponse et s'en allait à ses affaires.

a Je fis appeler le premier médecin de la ville et le reçus avec force honnêtetés. Il examina mon état, et me dit : « Ce ne sera « rien! Vous êtes simplement éprouvé par la fatigue du voyage, » Je me mis alors à parler médecine avec lui. Je reconnus devant lui l'importance des médecins, la confiance dont ils jouissent et la sécurité avec laquelle on se repose sur eux des soins à donner aux créatures. Leurs ordres sont obéis par les monarques comme par les simples sujets. Ils sont donc rois pour le gouvernement des corps. Il s'épanouit à ces propos qu'il goûta fort. « jamais, « me dit-il, je n'entendis de tels discours. Vous autres, musul- « mans, vous êtes doués d'une intelligence aiguisée et d'une raison « éclairée ». Il demeura convaincu que j'étais un grand médecin, bien que je n'entende rien à cet art et que mes propos ne consistassent qu'en phrases contournées et à effet, qu'il me fallait proférer pour arriver à mes fins. Il se mit ensuite à me poser dés questions sur le pays des musulmans, sur les médecins qui s'y trouvaient et la conversation finit par dériver vers ce qui concernait les États de notre Souverain, sur sa gloire, sa grandeur, sa majesté, sa puissance, sur le nombre infini de ses soldats et de ses armées de terre et sur ses forces navales également considérables. H se mit, de même, à nous parler de la paix octroyée a son prince par notre Souverain (que Dieu le seconde 1) « Est-elle, « me demanda-t-il, semblable à celles qui ont été conclues avec « d'autres nations avant nous? On dit que celle-ci constitue une « faveur qui dépasse ce qui a été accordé à toutes les autres « nations avec qui vous avez fait la paix ». —*a* En effet, répon-

« dis-je. Et cette faveur a pour cause d'abord l'obéissance de votre
* despote aux ordres donnés par notre Souverain (Dieu l'assiste!)
K de mertre en liberté certains captifs originaires de ses États
« bénis de Dieu et de traiter avec bienveillance les captifs origî-
* naires d'autres États, car notre Sultan ne fait pas de distinction
« entre les musulmans. Et votre despote s'étant conformé à ces
« ordres, notre Souverain, dans ses vues sublimes, a décidé de
« rendre, par réciprociré, la liberté à un nombre considérable de
« captifs espagnols. Il accueillit ensuite la démarche faîte pour
« obtenir la délivrance de captifs appartenant à une antre nation
a et aussi, celle d'un certain nombre de vieillards qu'il n'y avait
« ni avantage ni utilité à conserver. Puis le sultan (Dieu I'as-
« sïstel) écrivit au roi Carlos pour l'engager à rendre la liberté
* aux captifs avancés en âge. qu'il n'y avait aucun intérêt à con¬
*> server et cela, en vued'obtenir la récompense céleste que cet
« acte mérite. Le despote déféra à ce désir. Et c'est là l'objet de
* notre venue dans ce pays.

« Maintenant, poursuivis-je, je vais vous exposer une affaire
« extraordinaire dont la portée ne peut être saisie que par des
«princes à l'esprit sagace. Quand nous eûmes reçu l'ordre de
« faire mettre en liberté ceux des captifs qui seraient faibles et
s incapables de travailler, une difficulté nous anêta. Il y a des
« constitutions vigoureuses et d'autres maladives. La faiblesse
« n'est pas plus l'apanage du vieillard que la vigueur celui de
K l'homme fait. Tel vieillard est parfois plus vigoureux et plus
« ingambe que le jeune homme atteint d'une maladie qui a abattu
« ses forces. La condition mise à la libération de ces invalides est
u qu'ils soient incapables de tout travail à cause de leur grand âge
« ou à cause d'une nnîadie chronique: il en est de même pour
« l'impotent, l'aveugle, le perclus : Tènumération de ces diverses
« infirmités n'est ainsi donnée en détail que par un développe-
« ment dont l'utilité est de mieux appeler l'attention sur leur
<t cas, mais tous rentrent dans la catégorie des invalides. Alors
« notre Maître (Dieu l'assiste!) ordonna que la discrimination
« entre les captifs serait basée sur l'avîs des médecins, ceux-ci
* connaissant mieux le tempérament d'un homme que cet homme
<c lui-même. Ainsi fut supprimée la difficulté qui nous arrêtait
« dans cette affaire. Ceci m'est revenu à l'esprit en vous voyant et
« en mettant à l'épreuve votre habileté, votre intelligence et
<*i* votre bon sens. Je ne trouverais pas mauvais que vous fussiez

« présent avec nous au moment où ces captifs seront interrogés. « Tout ce qui sera vieux, aveugle, impotent, ou qui invoquera « quelque maladie, sera visité par vous ; vous examinerez ses « membres. Nous ne réclamerons pas celui qui sera encore « capable de travail, mais celui qui ne pourra plus être d'aucune « utilité sera rendu à la liberté, conformément à la décision que « vous aurez rendue d'après vos lumières, pour'déterminer qui « estsain et quiest infirme. » —Son visage s'éclaîrâ à ce discours. « — Que Dieu vous donne une bonne récompense, s*écria-t-il. « Soyez sans inquiétude .à ce sujet. Demandez seulement vous- ((même que je sois présent à la revue des captifs et vos espérances » seront réalisées. » — Et il me quitta après avoir reçu ses honoraires,

« Le lendemain, nous allâmes visiter nos coreligionnaires les croyants. Cinq galères étaient chargées de captifs musulmans. A norre arrivée ils poussèrent une immense clameur en prononçan la profession de foi musulmane et en invoquant l'assistance divine en faveur de notre Souverain. Les musulmans qui se trou* valent à bord de la première galère descendirent à terre. Nous les saluâmes, manifestâmes notre plaisir de les voir et les informâmes que notre Souverain s'employait avec ardeur à les tirer de l'esclavage. —• « Il m'a ordonné, leur dis-je, de vous dénombrer tous. « Il vous envoie un présent et demande à Dieu que ce cadeau « soit pour vous une source de bénédictions. Quant à vous, mes H frères, observez avec soin la pratique de la. prière et restez fer- « mement attachés à votre foi. Et soyez résignés ! La résignation *a* a la consolation pour compagne inséparable. Sous peu, Dieu « soulagera vos souffrances. Le despote a donné l'ordre de vous *u* traiter avec ménagements ; il a envoyé des vêtements pour vous « tous. Ill'afait parce que notre Souverain (Dieu l'assiste!) vous « a recommandés à lui. »

« Je me mis ensuite à prendre par écrit le nom et l'origine de chacun d'eux. Chaque vieillard qui passait devant nous donnait lieu à une contestation; lui, prétendant que ses forces étaient éteintes et qu'il n'était plus bon à rien et les employés de la .Marine protestant contre son dire. Je pus à part le préposé au commandement des captifs et lui conseillai d« faire venir les médecins, en disant que nous nous conformerions à ce qu'ils décideraient er que, de la sorte, notre responsabilité serait dégagée vis-à-vis des captifs et des autres. II fit aussitôt chercher les médecins et leur

donna lecture de la lettre du despote contenant l'ordre de libérer les vieillards, les impotents, les perclus et les aveugles. Il avait fort goûté le conseil que nous lui avions donné et s'était convaincu qu'il n'y avait pas, en Tespèce, de parti plus judicieux à adopter. Nous atteignîmes ainsi le résultat espéré (louanges en soient rendues à Dieu!) sans discussions ni chicanes, par un effet de la bénédiction divine attachée à la personne de notre Souverain.

«Lorsque le commun des capiifs entendit annoncer que tous ceux qui étaient originaires des États de S. M. Chérifienne seraient rendus à la liberté, tous se prétendirent marocains d'origine. Cela nous jeta dans un grand embarras et notre esprit en fut tellement troublé que nous aurions souhaité n'être point la. Dire qu'ils étaient de notre pays, c'était se mettre en contradiction avec les déclarations par eux précédemment faites touchant leur origine, s'ils avaient certifié être d'un autre pays que le Maroc au moment où l'on manquait de données certaines sur l'État dont ils relevaient. Et, d'autre part, les droits sacrés de l'Islam s'opposaient à ce qu'on les laissât dans l'esclavage, aucune différence ne devant être faite entre les musulmans.

« Aussi l'humble créature[1] dégagée de toute autre préoccupation que celle ce son Crèa&ïur, après avoir mûrement examiné la solution a donner à ce. cas, ne put que renvoyer au lendemain la revue des captifs, j'obligeai l'officier commis à la garde des listes du despote, contenant les noms et origine des captifs, à les revoir toutes, chez lui et hors de ma présence, attendu que je lui faisais confiance à ce sujet. Il devait dresser une liste particulière de tous les esclaves mentionnés sur les listes officielles comme originaires de Salé, de Tanger ou de toute autre ville du Maroc; ceux-là seraient remis en liberté sans autre information : le cas de ceux qui se présenteraient comme sujets de Sa Majesté Chérifienne ferait l'objet d'un examen à la suite duquel, s'il était établi qu'ils étaient originaires des Etats de S. M., ils seraient remis en liberté, alors même qu'ils auraient précédemment déclaré être d'Alger. Quant à ceux dont l'origine ne pourrait être établie, ils seraient portés sur une lisre spéciale, pour leur cas être tranché après plus ample informé. Quarante individus furent trouvés inscrits sur les contrôles susdits comme originaires des États de notre Sou-

T. C'est sa propre personne qu'E! Gbezïal désigne à l'aide de cette periphrase mînorative.

verain. Ce fut uniquement à l'heureuse chance qui leur avait été prédestinée de toute éternité, qu'ils durent d'avoir fait cette déclaration an moment de leur capture, en sorte qu'ils furent inscrits sur Us contrôles avec cette origine. Ainsi ils éprouvèrent les effets de cette félicité qui émane de notre Souverain (Dieu le seconde !)- Sans cette enquête qui établissait la vérité, on n'aurait pas connu leur existence et on ne les aurait pas réclamés. Ce fut là une inspiration venue de Dieu, grâce à laquelle fut facilitée leur délivrance de la servitude. L'enquête avait primitivement un seul objet déterminé, mais la puissance divine eut cet effet merveilleux de procurer la délivrance de quelques captifs musulmans, délivrance qu'on ne se proposait ni réclamait. Ces esclaves furent aussitôt rendus' à la liberté.

<t Je fis ensuite la revue de ces gens-là. Le nombre de ceux dont l'origine marocaine fut établie en notre présence se montait à vingt-et-un. Un certain nombre d'autres, qui se prétendaient également d'origine marocaine, furent gardés pour enquête à faire sur leur cas. Les chrétiens ont, en effet, l'habitude d'admettre comme véritable l'identité qu'on s'attribue, tant qu'il ne se révèle pas quelqu'indice de mensonge et tant que le déclarant ne commet pas quelqu'acte équivoque par erreur ou par omission : dans ce cas ils n'ajoutent plus foi à un seul mot.

ce Nous distribuâmes alors entre les captifs les sommée: dont les gratifiait notre Souverain. Grâce à ses recommandations, ils furent traités avec bienveillance et ménagés dans le travail. Le despote les habilla tous en exécution des ordres qu'il avait reçus de notre Souverain et donna des instructions pour qu'on les traitât avec bonté, qu'on distinguât d'une manière spéciale les étudiants en théologie *(tolba)* présents à ce moment, qu'on leur marquât de ta considération et des égards en ne leur imposant aucun travail et en respectant leur dignité.

« Nous traitâmes ensuite avec le gouverneur de la Place la question des captifs libérés mais retenus jusqu'à l'acquît de la rançon que doivent payer ceux qui se trouvent dans leur situation. Le juge de la ville et des moines étaient présents à cet entretien. Ils examinèrent'eux-mêmes les documents portant acte d'affranchissement et en reconnurent la validité. Nous leur remîmes alors la rançon obligatoire. Parmi les captifs libérés, se trouvaient une femme et ses deux filles, arrachées à la servitude tandis que le père restait esclave. Cette femme vint avec ses enfants nous faire de

nombreuses visites et nous supplier au nom du seigneur des intercesseurs *(Mahomet")* d'intervenir pour le paiement de la rançon de son mari. Si ce dernier n'était pas rendu à la liberté grâce à la générosité de notre Souverain (que Dieu assiste!) il ne pouvait être question pour elle de rentrer avec les autres en terre musulmane : situation singulièrement pénible pour cette femme qui, seule, devait rester, alors que tous les antres, femmes, enfants et pères, allaient partir. Force fut donc de tirer cet homme de l'esclavage et je réunis ainsi les rejetons à la souche primitive.

« Les ordres de notre Souverain portaient également que nous devions racheter les captifs d'âge avancé et autres semblables qui se trouveraient appartenir à d'autres maîtres que le despote. Et si les sommes qu'emportait avec lui le serviteur de S. M. Chérifienne étaient insuffisantes pour lui permettre de remplir l'objet de sa mission et de régler par surcroît toute affaire qui pourrait se présenter sur le moment, ledit serviteur était autorisé à emprunter aux marchands chrétiens les sommes nécessaires, dont ils seraient remboursés par la générosité de Sa Majesté. Cette dernière avait cependant envoyé (grâces en soient rendues à Dieu!) des fonds considérables. Mais dans son zèle à tirer les musulmans d'esclavage et à payer leurs rançons pour les faire sortir du pays des mécréants, Elle trouvait modestes les sommes emportées par son ambassadeur. Favorisés des grâces, divines, nous remplîmes les différents objets de notre mission et il resta encore entre nos mains un reliquat très important, par un effet de la bonté du Très-Haut et de la bénédiction qui accompagne notre Maître que Dieu seconde! Veuille le Très-Haut agréer l'œuvre pie accomplie par notre Souverain! Quand j'en eus fini avec la question des captifs libérés retenus pour règlement de leur rançon, je m'enquis des musulmans se trouvant à Canhagène comme captifs des particuliers afin de leur faire tenir les marques de la munificence de S. M. Chérifiennne, de telle manière que nul de ceux qui prononcent la formule : « Il n'y a de Dieu qu'Allah, Mohammed est « l'apôtre d'Allah ». ne fût excepté des bienfaits de Sa Majesté (que Dieu la seconde !). Tel était l'ordre impératif que cette dernière avait donné à son serviteur, à ce sujet. Parmi ces captifs privés, se trouvait une jeune fille pubère. Son maître, un vieillard qui fabriquait de la chaux, l'avait empêchée de venir nous voir, jusqu'à ce qu'il eue entendu dire qu'on la recherchait pour lui remettre l'aumône *(accordée par le sultan).* En se présentant à nous,

elle se mit à pleurer et à réclamer son affranchissement. Elle raconta qu'un chrétien voulait l'acheter à son maître pour l'emmener dans un pays lointain. Sa maîtresse avait dessein de lui faire embrasser sa religion. Elle s'y était refusée, mais cette femme ne cessait de la solliciter d'apostasîer, sans arriver d'ailleurs à aucun résultat. Je félicitai vivement cette jeune fille de sa conduite et je me mis à lui rappeler certains articles de sa religion. Je la trouvai fortement attachée à l'Islam et animée d'une foi sincère et convaincue. « Je ne veux pas d'autre foi que celle de mon bien-« aimé Mahomet », telle était la phrase qu'elle répétait le plus souvent, et elle se mettait à pleurer provoquant par ses larmes les pleurs de tous les croyants présents à cette scène. Elle se disait originaire d'une zaouia située dans la région de Tlemcen.

« J'envoyai aussitôt chercher le gouverneur de la ville et le priai de se faire assister d'un moine pour parler au maître de cette jeune fille, afin de la racheter. Le chrétien donna une réponse lavorable, sous réserve de l'avis de sa femme. Le gouverneur et le moine parlèrent alors "à celle-ci, en lui demandant d'acquiescer au consentement donné par son mari au rachat de la jeune musulmane. Elle y consentit, mais il y fallut bien des peines! Ainsi donc (grâces en soient rendues à Dieu!) nous avions atteint notre but et délivré cette jeune fille que nous réunîmes aux autres femmes, et je fournis de quoi pourvoir à sa dépense.

« Le despote avait ordonné que les captifs libérés fussent transportés sur un navire de guerre qui se trouvait à ce moment dans le port de Carthagène, désigné pour mettre à la voile au premier vent d'Est et emmener les captifs à Cadix. Au moment marqué pour notre départ, nous allumes trouver le commandant du port et nous insistâmes énergiquement auprès de lui afin qu'il montrât de la sollicitude pour les captifs et les fit transporter incontinent à Cadix, attendu que l'ambassadeur espagnol nous attendait en cette ville avec une extrême impatience et qu'il ne pouvait quitter ce port avec nous avant que les captifs y fussent arrivés. « Bien « volontiers! me répondit cet officier, la chose esr facile. Tout « est terminé; nous n'attendons plus que le vent d'Est. Ayez « donc l'esprit en repos à ce sujet. Nous avons reçu de notre sou-« verain l'ordre d'expédier les captifs au plus vite ». — Nous lui demandâmes alors de faire en sorte que ceux qui avaient des enfants partissent en même temps que leurs coreligionnaires les croyants, même sï le despote, ignorant leur existence, n'avait pas

donné d'ordres pour qu'il ep fût ainsi. * Cela ne saurait être, me « dit-il ; il y a des soldats à bord de ce navire de guerre et, il est « tout à fait impossible de faire voyager des femmes avec eux « parce qu'ils ne; sont en aucune façon gens de bien et, si les « femmes étaient embarquées avec eux, il se produirait, à tout le *a* moins, des disputes et des scènes scandaleuses entre eux et les « époux: de ces dames ». — J'approuvai son discours et j'admis sos excuse. Je lui demandai alors avec insistance'de fréter nn navire pour transporter ces gens qui voyageraient en sécurité sous la protecrion du pavillon de guerre. Il envoya aussitôt chercher le maître d'un navire qui se trouvait dans le port et loua son bateau moyennant un fret de 250 douros. Lorsque je lui fis tenir cet argent, il me le renvoya immédiatement en jurant sur sa fausse religion que ce fret ne serait payé que sur sa propre bourse. Je le remerciai fon et exprimai le vceu qu'il fût conduit vers la vraie foi.

« Je plaçai ces femmes et leurs maris sous l'autorité d'un chérif[1], homme plein d'honneur, de sens, de piété et foit au courant des choses de la mer. Après avoir inspecte l'état de leur garderobe, je donnai des vêtements aux plus pauvres d'entre eux pour qu'ils recouvrissent leur nudité ; je remis à celui aux soins duquel ils étaient confiés de quoi subvenir à leurs besoins et je les laissât tous dans l'attente du vent favorable. »

Dans toutes les villes d'Espagne, l'envoyé marocain avait été, de son propre aveu, l'objet d'attentions aimables, mais à Canhagène, en particulier, un commerçant notable se montra si généreux que, malgré son haineux fanatisme, El Ghezzal laisse percer un sentiment qui ressemble à de la reconnaissance :

« ...La maison dans laquelle nous logions appartenait à un marchand, homme tel que nous ne vîmes jamais son pareil pour la complaisance, la courtoisie, les bonnes façons et l'excellent naturel (nous demandons à Dieu de le corduire vets la foi musulmane!). Il nous gratifia à plusieurs reprises des marques de sa générosité dont voici un trait. Il avait laissé un sien esclave nous servir et s'occuper de nous. Depuis que nous étions dans cette maison, ce captif ne cessait de verser des larmes a se retrouver ainsi en compagnie de ses coreligionnaires les croyants. L'ardent désir de revoir sa fami'.'e avait envahi son cœur déchiré. Passant

1, Descendant de Mahomet par Fatro» ei AH ben Abi Tileb.

du désespoir i l'espérance, il se mit à nous prier instamment! «t invoquant l'intercession du seigneur des créatures *(Mabomtt)^ âa* le délivrer de l'esclavage. Je l'entretenais de promesses, en lui faisant espérer que son rachat se ferait par T'intermédiaire de notre Souverain : « Sons peu, lui disais-je, Dieu (s'il lui plaît) apportera « un soulagement à ta peine. Nous ne perdons pas de vue un « certain nombre de captifs qui se trouvent dans ta situation %. Mais il ne prêtait pas l'oreille à nos discours et nos promesses ne rendaient pas le calme à son âme. je répugnais beaucoup S entretenir ce chrétien, jouissant d'une enviable opu!ence,du rachat de cet esclave. En outre la vente ne va pas sans marchandages*, et il y aurait eu peu de délicatesse à parler de vente a un hôte qui nous avait donné précédemment des marques de sa générosité. Eusse-je-même payé le double de la rançon ordinairement donnée pour un esclave comme celui-là, qu'on n'en aurait pas moins assuré que j'avais extorqué son captif à mon hôte et ce dernier se. fût-il satisfait de la moitié du prix payé pour un autre esjlave, qu'il en serait résulté une perte pour lut et *le* mérite de son acte généreux serait resté dissimulé. Je résolus donc de ne pas l'entretenir de cette affaire.

« Mais quand ce chrétien apprit ce que j'avais dit touchant le cas de cet esclave et quand il sut que j'avais renoncé à lut en parler pour la raison que-je viens d'indiquer, il m'amena ie captif et me dit : a Je vous en fais orés?nt », et il jura, sur sa religion, qu'il n'accepterait pas une seule piécette. — « Je n'en veux pas, « lui dis-je, à moins de vous désintéresser de son prix, tel que vous « le fixerez vous-même». — « J'ai dessein, reprit-il. de me « rendre dans votre pays; vous me récompenserez là-bas en m'as- « sistant dans toutes les affjïres qui se présenteront,! moi en Ber- « bérïe. a J'acceptai alors son présent et lui promis toute sorte « de bien. Ce chrétien s'appelait Gonzalès.

« Le lendemain, un officier m'amena un captif très âgé, originaire de Tunis et m'en fit également présent. Cet autre chrétien se nommait San Aguialjo (?). Je le remerciai en termes bienveillants et il s'en alla charmé. •>

Avant son départ de Carthagène, El Ghezzal visita le porr, la rade et les bateaux de guerre qui étaient mouillés. Chaque fois que le. canot portant l'ambassadeur passait devant un navire, l'équipage rangé sur le bord poussait des acclamations au bruit d'une saiye d'artillerie. Une collation fut offerte i bord de l'un de

ces bateaux à l'envoyé de Sa Majesté Chérifienne. Cette visite fat suivie de celle de l'arsenal, des bassins de radoub, de la forme de carénage.

L'objet principal de la mission d'El Ghezzal était rempli. Il ne lui restait plus qu'à rejoindre à Cadix l'ambassade que le roi d'Espagne envoyait à Sidi Mohammed. Il allait traverser des pays où des hommes de sa race et de sa foi avaient Lissé de leur passage des traces que leur descendant devait contempler avec émotion et piété. A Grenade notamment, El Ghezzal, qui trouve à cette ville une grande ressemblance avec Fez, parcourut en détail l'AIhambra et releva de nombreuses inscriptions arabes en prose et en vers.

Il fut reçu à Cadix avec les honneurs accoutumés. Ses coreligionnaires s'y trouvaient déjà, venus de Carthagène. Un mois plus tard, le 20 février 1767, l'escadrille[1] qui transportait les deux ambassadeurs et leuts suites mouillait à Tétouan. El Ghezzal touchait le sol béni de la terre natale, avec La double satisfaction d'avoir rempli sa mission selon les vues de son souverain et de ne plus respirer l'air empoisonné des pays où règne le polythéisme trinitaire.

Marcel BODIN.

1. Eik se composait des ebébees de guerre « Gaviota » et * Cuetvo • escortant un autre chébec et de 111; tartines qui transportaient les gens et les bagages des ambassadeurs.

Le ministre espagnol don Jorge Juan, accompagné de son secrétaire don Tomâs Bremùn, de son interprète, don Francisco Padieco et du pére Giron arriva le 9 mars 1767 à Marrakech et commença aussitôt les négociations qui aboutirent â Ь conclusion de 1 important traité du 26 mai suivant.

NOTES

SUR LES MZAB ET LES ACHACHE

TRIBUS CHAOLUA

HISTORIQUE

A l'exemple des autres Cbaouïa, les tribus du Mzab prirent part aux émeutes de Casablanca de 1907, et firent le coup de feu contre notre premier corps de débarquement. Mais les succès de nos troupes, l'entrée du général d'Amade à Ber-Rechid le 13 janvier 1908, le 9 février à Settat, impressionnèrent fortement Larbi ben Cherki, caïd du Mzab.

Il sentit vite que toute résisrance serait inutile; aussi le 17 février 1908 vînt-il faire sa soumission et offrir ses services au général d'Amade près du marabout de Sidi Djilalï Lhamiri, dans la vallée de l'Oued Mazer où était campée la colonne. Le lendemain 18 février des bandes de pillards accourus pour venger ce qu'ils appelaient « une trahison » de la part de (eut caïd attaquèrent la « Casbah Ben Ahmed », la pillèrent de fond en comble et ne laissèrent qu'un monceau de ruines. A cette attaque avaient pris part surtout des Halaf, des Beni-Ritoun, des Ain Dorbane, des Beni Brahirn pour ce qui est des Mzab, des Beni Ymane et des Ouled Ben Arif pour ce qui est des Achache.

Le caïd Larbi ben Cherkl se mit alors sous la protection des troupes françaises qui, le 8 mars et les jours suivants, parcoururent la région située au nord de Ben Ahmed; le 10 mars, après un engagement très court avec les Achache à Ziou (marabout de Sidi Boubekeur) la colonne s'empara de la Casbah Ben Ahmed.

Le caîd Larbi usa aussitôt de toute son influence et de toute son autorité sur les tribus et grâce à son activité il amena à nous assez rapidement les Beni Ritoun, les Hamdaouah, les

Béni Brahim, presque IOUS les O. Mrah, et une partie des Achache; de nombreux notables de ces tribus se rendirent le 13 mars à Sénat apporter leur soumission au général.

Le poste de Ben-Ahmed ne fut créé que plus tard, le 29 avrili à partir de ce jour les soumissions allaient se succéder rapidement : Le s mai ce fut celle du caïd Cherki Ben Hadj des O. Attou et coïncidence bizarre, ce jour-là même sa casbah était bombardée! Le 5 mai, également, on enregistra celle du caïd Hadjadj ben Larbi des Ouled si bien que le 6 mai 1908, presque tous les Mzab {Beni Brahim, Ouled Chebana, Mîal, Ouled Mrah), une grande partie des Achache avaient repris leur vie normale.

Restaient encore en dissidence :

Les Ouled Chaïb et les Khiott ; les Ouled Abdallah ; les Ouled Zireg, tous Achache.

Les deux premières fractions avaient quitté la forêt et étaient venues s'installer dans la plaine, tout disposées à faire leur soumission.

Le 12 mai le caïd Abdesslam Ben Larbi des Ouled Chaïb demandait l'aman.

Quant aux autres fractions, elles étaient fascinées par l'annonce de l'arrivée de Moulay Hafid et de sa meballa et restaient dans l'expectative. Les Khlot jusqu'au 15 mai, les Ouled Zireg jusqu'au 18 mal, les Ouled Abdallah jusqu'au 19 mai.

Tous les Achache étaient ralliés le 20 mai à l'exception de quelques dissidents orgueilleux, travaillés par les émissaires de Moulay Hafid.

Parmi les plus célèbres, je citerai ; O. Kobba des O. Hamama, Mohamed O. Bouabid des O. Attou, Dris O. Zerouil des O. Zireg.

Chez les Mzab seuls les Ouled Farès, malgré les invitations qui leur avaient été faites, et malgré les démarches pressantes du caîd Larbi apportaient une mauvaise volonté manifeste à faire acte de soumission.

Ils escomptaient eux aussi l'arrivée de Moulay Hafid dont les émissaires aidés par les agents austro-allemands, ne cessaient de répandre des bruits tendancieux, et les maintenaient dans un état de défiance vis-à-vis ds nous.

Las de cette situation le commandement leur donna le

28 mai un délai de trois jours pour faire « leur soumission ». Ce délai expirait le 31 mai au soir ; comme il ne s'étaient pas présentés, une tournée de police fut effectuée chez eux les i*', 3, 3 et 4 juin' 1908. Les notables des trois fractions {ToualetSj O. Addou O. Moussa) effrayés se présentèrent au commandant de la colonne à Sîdi Hadjadj ; leur soumission ne fut acceptée qu'à Dar caïd Toutni, à proximité d'Aoulelli le 3 juin. Tout le Mzab semblait alors avoir repris sa vie normale.

Fin juillet, commencement août, l'annonce de l'arrivée d'Abdel Aziz et de sa mebalia laissa indifférents la plupart des tribus. Peu leur importaient les succès d'Abdel Aziz, et ses dissentiments avec Moulay Hafid; ce'fut avec grand'peine et en faisant pression que le caïd Larbi ben Cherki put rassembler une harka de 280 cavaliers dont il confia le commandement à son fils aîné : Mohamed Ould Caïd Larbi ! La mehalla d'Abdel Aziz campa le 23 juillet à Sokhrat El Djadja (Beni Khiran) où elle séjourna quelques jours, le 38 juillet' A Melgou, le 29 à Aoulellt; de là elle passa aux Beni Meskine et continua sa marche sur Marrakech. Les contingents « Chaouïa » avalent prémédité dès le début de trahir Abdel Aziz ; aussi le 19 août, lorsque les premiers coups de feu furent échangés entre la mehella azîziste et ht mehalla hafidiste, ils firent défection et, non contents de trahir, pillèrent le camp d'Abd el Aziz ; en rentrant chez eux ils furent à leur tour dévalisés par les Beni Meskine.

Le passage de la mehalla chez les Mzab avait eu un effet peu favorable à notre politique.

Certains personnages O. Bou Abid (des O. Attou) Abbés El Kharnlichï (des Djemouha) O. Toutm (des O. Farès) Mohamed ben Belgacem (des O. Farès) se prétendaient caïds nommés par Abd el Aziz et agissaient comme tels dans leurs fractions... Les agissements de tels individus étaient loin de calmer les esprits qui voyaient là une faiblesse de notre part: il semblait qu'on nous imposât des personnages qui nous avaient combattus ! Aussi une nouvelle action fut décidée chez les Ouled Farès, où les pseudo-caïds avaient fait naître une certaine effervescence ; elle eut lieu du 10 au 13 août 1908 et ramena le calme dans ces fractions.

Dans les premiers jours de septembre, la nouvelle de la défaite d'Abd el Aziz, la proclamation de Moulay Hafid à Rabat, à Tanger, à Mogador, eut un gros retentissement au Mzab : la

présence des Austro-Allemands, les bruits qu'ils répandaient de notre prochaine évacuation furent tris commentés par les indir gènes, dans tes douars et sur tes marchés et particulièrement bien accueillis chez les Ouled Abdallah (O. Hamama)} aussi dès le *2* septembre les O. Abdallah levaient le camp et s'installaient à proximité de la forêt de façon à y chercher un refuge à la première nouvelle favorable ; le 7 septembre, à l'exception de deux douars, ils panaient tous en dissidence et ce n'est que le 8 octobre que deux d'entre eux (Ouled Taleb et Ouled Kraffi) demandaient à nouveau l'aman — le *20* octobre, le dernier douar, tes Ouled Kebir faisaient leur soumission — il ne restait alors en dissidence chez les Ouled Abdallah que quelques tentes.

A partir de cette date ou peut considérer la question de pacification des Mzab et Achache Gomme définitivement close ; à. l'ex-'eprion de quelques notables, tous étaient tentrés chez" eux et sQngeaîept à jouir de ,1a paix que' nous leur avions apportée.

Le 2 janvier 1909, le caïd Larbi ben Cherki fit don'au Gouvernement français de la casbah Ben Ahmed et de ses dépendances; en juin 1909 il fut proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur. II mourut un mois après, emporté par une courte maladie.

GÉOGRAPHIE

SITUATION. — Le Mzab est situé au sud-est de la Çhaouïa : il est limité au nord par les Zaërs et les M'Jakras, à l'ouest par les Ouled Haniz, les Ouled Sidi ben Daoud et les M'zamza, au sud par les Beni Meskine, à l'est par Les Ourdigha et les Beni Khiran. C'est grâce à cette situation géographique que les tribus du Mzab ont toujours été en guerre, entourées de voisins belliqueux, elles ont été de tous temps l'état tampon entre les Chaouïa et les populations guerrières de l'est et du sud.

OROGRAPHIE. — On peut au point de vue orographique diviser le Mzab en trois parties :

i" Le plateau proprement dit (région très mamelonnée) ;

2" La Gaada, plateau plaine faisant suite à ce précédent plateau;

'3° La région montagneuse située au nord du territoire.

Le Plateau proprement dit. — II domine les Ouled Harriz et s'élève par éiages successifs jusqu'aux hauteurs du Tadla, ne surplombant ta plaine que de 100 mètres environ, pour atteindre 700 à 800 mètres à la Gaada. — Il est coupé de nombreuses vallées où coulent des cours d'eau torrentueux, pour la plupart à sec en été, mais roulant à la saison des pluies un volume d'eau assez imponant.

Le Gaaâa. — La Gaada est la continuation de ce plateau mamelonné : c'est une région où l'eau est peu abondante, couverte de steppes et de fenouils, qui sert de pacage aux troupeaux, pendant la période des pluies.

La région du Nord. — Au nord de ce plateau se trouve une région plus accidentée, plus montagneuse, à l'aspect tout différent, coupée par une grande dépression à direction est-ouest où coule *Youed Zemrane.*

Sur la rive gauche de l'oued Zemrane, on rencontre le M'garro, haut de 800 mettes, massif rocailleux, terminus d'une longue série de massifs analogues qui vont en s'élevant au fur et à mesure qu'on va vers les Beni Khiran.

Sur la rive droite en face le M'garto, la région est très mamelonnée, jadis très boisée, mais aujourd'hui complètement dénudée, couverte seulement de quelques champs d'orge ou de blé; aux environs de Sidi Madani, les mamelons sont très rapprochés, coupés de cols et ravins très profonds où coulent des oueds torrentueux; plus au nord, la région est plus montagneuse et complantée de chênes clairsemés.

En remontant le cours de l'oued Zemrane, la région est toujours aussi accidentée (les mamelons d'une hauteur variant entre 400 et 800 mètres) mais elle est couverte de steppes pierreuses parmi lesquelles poussent quelques champs d'orge et de blé, et où viveur surtout des troupeaux de moutons et de chèvres.

HYDROGRAPHIE

La ligne de partage des eaux a une direction sud-est, nord-ouest ; on peut admettre que la route Ber-Rechid-Ben-Ahmed' Oued-Zem, suit la ligne de partage des eaux.

Tout ce qui coule au sud de cette route est tributaire de l'Ouru er Rebia; ce qui coule au nord sont des fleuves côtiers ou les affluents des fleuves côtiers allant vers l'Atlantique.

COURS D'EAU A DROITE DE LA SOUTE BEX-RECHID-OUED-ZEU.

I' *L Oued Titidrast* dont la dépression prend naissance àLalla Fatma Elkheila est à sec dans la partie supérieure de son cours ; alimenté par la source de Ras El Ain, il va se perdre chez les Ouled Harriz, après avoir arrosé les jardins des Ouled Sidi Aïssa et ceux de Mzarnza.

2° *L'Oued Ma^er* est formé de quatre sources principales : Aïn Islan Kebir, Ain Islan Sghir, Aïn Ferd et Aïn Djoran, il traverse les Beni Brahim, Ouled Chebana, aù il sert à l'irrigation des vergers et des cultures maraîchères; il se perd dans la, plaine des Ouled Harriz.

3° *L'Oued tl Ahmeur,* dont la dépression a son point de départ à Melgou mais qui, en réalité, prend naissance à l'Aîn Si Larbi chez les Aïn Dorbane, et à TAÏn Drissa chez les Beni Ymane : ne prend le nom d'Oued El Ahmeur qu'après sa jonction avec l'oued qui vient de Casbah Ben Ahmed, appelé oued de la Casbah ou Oued Bou Ryan.

L'Oued El Ahmeur après avoir quitté les Moualin Aïn Dorbane traverse les Beni Ritoun ; il reçoit à droite :

L'Oued Mils, dont la source se trouve à la Zaouta Hadj Taghi.

A gauche :

a) L'Oued Freitîs qui descend du plateau des Ouled Zahra;

b) Le Bou Guergouh qui est alimenté par l'Aïn Beïda.

4° *Le Bou Guerbah* est un torrent qui descend des Beni Ritoun Maarif, presque à sec en été mais qui, à la saison des pluies, en tant que débouché de toutes les vallées qui descendent des Ouled Zahra Moualin Bou Atrous, roule un volume d'eau assez gros.

COURS D'EAU COULANT A GAUCHE DE LA ROUTE BER-RECHID-OUED-ZEM.

i° *VOued Ziou* prend sa source près du marabout de Sidi Boubekeur; il est formé de neuf petites sources : il est grossi de l'Aïn Mira, de l'Aïn Cherf à l'intersection de la piste de

Boucheron, plus bas il reçoit l'Ain Mokhalo, il rejoint l'oued Bou Mahmaza et se jette dans l'oued Mouïha.

2° *L'Oued Mouïba* naît dans les Oulad Abbou (Monaîin El Grar). Il est grossi de deux sources importantes : l'Ain Khemis er l'Aïn Djeboub ; il reçoit à gauche l'oued Bou Allai qui descend des Ouled Zahra, à son confluent avec le Bou Mahmaza et l'Aïn Djeboub, il prend le nom d'oued Ayade et après avoir décrit de nombreuses sinuosités jl va se perdre dans la plaine des Ouled Harriz.

3° *L'Oued Zemraru* prend sa source aux Beni Khiran ; à sec en été dans la partie supérieure de son cours, il roule à la saison des pluies un volume d'eau très important ; dans la partie inférieure de son cours, en territoire Mzab, il est alimenté par des sources et quelques oueds, aussi même aux périodes de sécheresse son Ut n'est jamais à sec. Il coule dans une vallée très encaissée, à pic, dont les pentes sont couvertes de steppes rocailleuses ou d'arbres rabougris d'essences variées.

Il reçoit :

i° A gauche :

a) *L'Oued Laleg* qui vient des Ouled Abdoun.

b) *L'Oued Best El Arab* qui conEue avec l'oued Zemrane près de Dar Caïd Cherki.

c) *L'Oued El Aricha,* qui naît à Casbah Maarif, et est formé de trois ou quaire sources abondantes; son débit varie peu, même à la saison d'hiver ; dans la partie inférieure de son cours il reçoit *Ain Setti Meriem.*

2° A droite ;

a) *L'Oued Lariès* qui descend des Beni Khiran.

b) *L'Oued El Ateucb* qui descend du massif des O. Hamama et qui, après avoir décrit de nombreux méandres, se jette dans l'oued Zemrane en territoire Medakra.

GÉOLOGIE

Le Mzab est formé presque uniquement de terrains secondaires.

Le plateau proprement dit est consthué par du Permo trias.

La Gaada en majeure partie par du senonien.

La région montagneuse au nord de la dépression de l'oued Zemrane est constituée :

i° Far des schistes primaires ;

2° Par des schistes crisulUns.

On trouve également dans cette région quelques îlots granitiques.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La pierre à bâtir est très abondante à une faible profondeur et très facile à extraire.

La pierre à chaux : oh la trouve un peu partout et partout elle est d'extraction facile.

La pierre à plâtre : il en existe quelque peu aux environs de l'oued Zemrane.

La pierre à chaux hydraulique existe aux environs de Sidi Chmiti.

La pierre à ciment : aucune trace.

Le sable :'I1 y en a seulement chez les Ouled Mrah, peu ou pas du tout dans les autres parties du territoire.

L'argile est sinon très abondance, du moins en assez grande quantité pour permettre la fabrication de briques et de poteries. Aux environs de Casbah Maarif en particulier on trouve de la très bonne terre à briques et les traces d'une briqueterie ancienne.

Le sous-sol a été encore peu étudié, il est fort probable que le gisement des phosphates d'El BorOudj se poursuit jusqu'au plateau de la » Gaada »,

Quant -aux minerais qui peuvent se trouver dans la partie nord, nord-est, nord-ouest (dans le prolongement du massif des Zacrs), aucune prospection n'a encore été faite pour les rechercher.

CLIMAT. — TEMPÉRATURE

Le Mzab se trouvant à une altitude variant entre 400 et 700 mètres, jouit d'un climat assez agréable. La température moyenne de l'hiver est de 12 à 14°. Le thermomètre descend quelquefois, mais assez rarement, au-dessous de o°; dans les journées les plus chaudes, en été, il marque 47° au maximum et très exceptionnellement.

La. PRESSIOK BAROMÉTRIQUE oscille entre 720 et 724 mm.

LE VENT le plus fréquent est celui du Nord.

PLOIES. — Au point de vue pluies, le Mzab est assez favorisé, constituant les premiers contreforts des montagnes, les nuages y déversent une quantité d'eau assez abondante.

La hauteur des pluies observées en 1916 a été de 563 mm.

Ci-dessous le résumé des observations météorologiques pour 1916.

1916	Pression barométrique	Pluies	Température moyeno*
Janvier.	720.25	15 mm.	r2-22
Février.	720.25	Pas	13.22
Mars.	716 S7	158	10.04
Avril.	7J8-93	6r	i¿4S
Mai	718.0e	59	20.06
Juin	718.7$	Pas	20 8
Juillet......	720.70	Pas	23.4
Août——....	720.80	Pas	2640
Septembre...	720.20	Pas	24 35
Octobre.	723.00	Pas	22 59
Novembre...	721 30	10;	14,9
Dé-embre...	719-46	156	13.55

SUPERFICIE. — Le territoire de l'annexe de Ben-Ahmed a une surface d'environ 30O.000 hectares. Sur cette superficie de 120.000 à 140.000 hectares sont cultivés, 100.000 servent à l'élevage, 8 à to.000 hectares sont constitués par de la forêt ou de la broussaille, le reste est inculte.

Les indigènes divisent les terres du Mzab en :

i" Tirs ou Khaniba;

2" Dendotm ou Harch ou encore Bîadh ;

3° Hamri;

4° Remel ou Fouran.

Les cultures pratiquées sont ; l'orge, le blé, le mais, le feaugrec, le lin, les pois chiches, les fèves, la coriandre. Ci-dessous un tableau indiquant la répartition des ensemencements (en hectare) de ces diverses céréales pour les années 1915 **et** 1917.

	1915	1917
		49-555
		49.S05
		IOI
	628	1.034
		68
	17	28
Fenugrec...,	271	94
Mil		11
		64
		73

CULTURES A. ENTREPRENDRE, — **Les essais de blé tendre et d'avoine qui ont été faits ont donné de bons résultats. Cette année 500 quintaux de semences de blé tendre ont été cédés aux. indigènes à titre de prêt, il est à espérer que les résultats seront satisfaisants ; les indigènes sont tout à fait disposés, à intensifier cette culture.**

Les pommes de terre viennent très bien, mais en raison des gelées d'automne et de printemps il y a lieu de faire cette culture à partir de mars seulement, époque où il n'y a plus guère de gelées blanches.

CULTURE MARAÎCHÈRE. — Elle est praticable en de nombreux endroits grâce aux sources qui sourdent de tous côtés. Les jardins de la Zaouïa Hadj Taghi, de Mils, des Benï Brahïm et Ouied Chebana, produisent en grande quantité navets, carottes, tomates, pommes de terre, oignons pour la consommation locale.

L'ÉLEVAGE. — **L'élevage est trèi prospère au Mzab ; presque partout on élève des bovidés, dans la Gaada ce sont surtout des moutons, des chèvres dans la forêt.**

Ci-dessous les chiffres de la population animale du Mzab en 1917.

Chameaux.	5.11e
Chevaux er juments.	**7.090**
Mulets.	**609**
Anes.	**17-'33**

Bœufs. .	32.567
Veaux. .	13.872
Moutons	251.000
Chèvres.	52.156

Le bétail, comme partout au Maroc, vit en plein air, le jour au pâturage, sous la surveillance des bergers, la nuit devant la tente, dans une r zeriba » sans abri, soumis aui" rigueurs du climat.

LA GAADA. — a La gaada » est un vaste plateau-plaine qui s'étend entre le Mzab d'une part, les Beni Meskine et les Ourdigha d'autre part ; elle est composée en grande partie de terre arable, couverte de pâturages qui ne subsistent que tant que l'humidité du sol permet à l'herbe de trouver l'eau nécessaire à son alimentation.

Elle est fréquentée de janvier à fin juin par de nombreux troupeaux, surtout des troupeaux de moutons. Lors des grosses chaleurs, la gaada devient déserte et dénudée; les quelques rares puits qui existent ne fournissent plus l'eau nécessaire à abreuver les troupeaux; il y aurait inrérêt à remédier à cet inconvénient du manque d'eau et il semble que ce serait possible.

1? En forant des puits (il n'en existe pas dans la gaada des Beni Sendjadj ; il y en a un seul dans celle des Icouf (le Bir Djerara) il y en a quatre ou cinq dans la gaada des Ouled Farès) !

2° En envisageant la création de grandes citernes destinées à emmagasiner les eaux de pluies.

LE MOUTOÏÏ. — L'élevage du mouton est surtout pratiqué chez les Ouled Mrah, grâce aux vastes terrains de parcours qu'ils possèdent; en été, il estivent dans la plaint; en hiver (de décembre à fin juin) ils vivent dans la gaada.

LA CHÈVRE. — Se rencontre surtout chez les Ouled Hamama, les Ouled Attou, les Ouled Chaïb ; sa viande sert à la consommation locale ; avec son poil, les femmes tissent des ilîges de tentes, la peau est utilisée pour faire des guerbas où'les indigènes emmagasinent les liquides et en particulier le goudron.

PRAIRIES ARTIFICIELLES. — Les prairies artificielles i grandes étendues ne paraissent guère possible -rj Mzab. bien que les sources soient nombreuses; le ten-ain est, *cv.* effet, difiiciîcïiieiic

irrigable pour permettre de créer de grandes prairies artificielles de luzerne, trèfle ou sainfoin.

FORÊTS. — La véritable forêt est peu étendue sur le territoire de l'annexe ;-c'est à peine s'il y a de 1.500 à 2.000 hectares de forêt complantèe de chênes clairsemés.

ARBORICULTURE- — Jadis, les vergers devaient être nombreux; i la suite de guerres intestines, de luttes continuelles entre tribus, beaucoup ont disparu détruits ou brûlés ; on rencontre surtout des figuiers, quelques oliviers, orangers, quelques vignobles pour les besoins de la consommation locale, aucun fruit n'est exporté du Mzab.

Statistique des arbres fruitiers :

Figuiers.	S3-233
Vignes.	36.771
Orangers.	393
Oliviers.	561

AVENIR ÉCONOMIQUE. — L'annexe de Ben-Ahmed est très riche au point de vue agricole, elle pourrait être une région de colonisation, mais les Européens trouvent difficilement à acheter des terres, la propriété est très morcelée ; chaque famille possède son lopin de terre et s'en débarrasse rarement.

D'autre part les terres maghzen sont peu nombreuses dans la région et ne permettront pas la création de lotissements ruraux.

VOIES DE COMMUNICATION

VOIE FERRÉE. — La voie ferrée a été construite par le génie militaire ; elle est à écartement de o^m,6o ; elle a été ouverte à la circulation jusqu'à Ben Ahmed le 1" mai' 1916, jusqu'aux Ouled Abdoun en avril 1917 et jusqu'àl'Oued-Zenj le Ier octobre 1917. Elle emprunte le territoire Mzab sur une longueur de cinquante kilomètres environ, décrivant une foule de sinuosités dans la vallée de l'Oued El Ahmeur.

ROUTE. — Laroute Ber-Rechid, Oued-Zem, Boujad,commencée en novembre 1916 est terminée ; elle laisse Ben Ahmed à 1.800 mètres environ au sud, à hauteur du ravin de Foum Ferriah un embranchement la relie à Ben Ahmed, embranchement construit partie par les Travaux Publics, partie par le Contrôle

Civil. Cette route traverse le Mzab sur une longueur de 42 kilomètres, après avoir franchi le Bou Guerba au terminus de la plaine .de Ber-Rechid, à l'aide d'un pont de 8 mètres, elle aborde la crête qui forme la ligne de partage des eaux et la sqit jusqu'à Dechra Kefaf-Bir Mezoui. Cette route constitue une artère principale où viendront se greffer une foule de routes secondaires d'intérêt local (Ben-Amed-Boucheron, Ben-Ahmed-Sèttat, Ben-Ahmed-El-Boroudj).

PISTES. — Ben Ahmed est le nœud d'un réseau de pistes très important.

a) *Piste de Ben-Jlhmtà à Srttat.* **— Elle passe par Mils, les Beni Brahim, Ras el Aïn, la vallée de l'oued Tendrosi, elle a une longueur de 44 kilomètres,' elle est praticable même en hiver.**

b) *Piste Bm-Akmed-El-Boroudj* ***(64*** *kilomètres').* **— Eile coupe l'oued El Ahmeur, passe à Aïn Beïda, à Sîdl Hadjadj, à kasbah Khamlichi Aoulelli et s'enfonce ensuite dans la gaada ; elle est praticable sur tout son parcours même à la saison des pluies.**

c) *Piste Bm -A med-Ber-Reckid :*

i" **Piste du plateau réservée uniquement aux voitures légères;**

2° Piste de la vallée, utilisée par les gros charrois et les convois.

Ces deux pistes n'offrent plus aucun intérêt, depuis que la route Ber-Rechid-Tadla est, ouverte à la circulation.

d) *Piste Ben-Ahmert-Médioimah (¡2 kilomètres).* **— Elle coupe la route Ber-Rechid-Tadla au ravin de Foum Ferriah à environ 1.800 mètres au nord de la casbah; puis elle arrive à l'oued Ziou qu'elle longe, après avoir dépassé Aïn el Hadjer (Sidi Abderrahman), elle franchit par trots fols l'oued Ayade à t'aide de ponceaux.**

Cette piste traverse une région de tirs, aussi n'est-elle pas praticable en hiver, mais en été elle est excellente et restera toujours très empruntée parles automobiles ou véhicules se rendant à Tadla, parcequeplus courtequela route. Elle atteint la route de Casablanca à la casbah Médiounah.

„ c) *Piste Btn-Ahmed-Boucheron {24 kilomètres).* **— Elle se sépare de la précédente à Ziou; elle traverse l'oued Ziou à l'aide d'un petit ponceau, puis s'enfonce dans les tîrs des Acylat et Khezaouna (Hamdaouah). Elle laisse le marabout de Sidi Abdeikrirn à**

gauche, pour pénétrer sur le territoire de Boucheron ; elle n'aura plus d'utilité dans auelques mois lorsque la route Ben-Ahmed-Boucheron sera terminée.

f) *Piste Ben-Abmed-Oued-Zem :*

i° Piste pour voitures légères (longueur 72 kilomètres, elle passe à proximité de gotta ElLaroui (ellah des Juifs) descend vers Aïn Bougzoul, attive à Casbah Khezazra et de là s'enfonce dans la gaada des Ouled Abdoun elle n'est plus fréquentée depuis que la route, est ouverte à la circulation ;

2° Piste pour gros charrois. Elle suit la dépression de l'oued El Ahmeur jusqu'à Melgou, en passant près de SÌ di Chmiti; elle rejoint la précédente aux Ouled Abdoun. Cette piste qu'empruntaient uniquement les transports militaires n'a plus aucune utilité depuis que la tête de ligne de voie ferrée est à l'oued Zem, il semble qu'il aurait intérêt à la désaffecter et à permettre aux indigènes de cultiver l'emprise qu'elle avait.

PISTES TRAVERSANT LE TERRITOIRE MAIS ME PASSANT PAS PAR BEN-AHMED.

i° *Ras el Ain Quicer.* — Cette piste a été aménagée et est carrossable ;

2° Piste Boujad'îes Medabra-Casablanca. — Elle traverse les Khezazra, passe près du marabout de Sidi M'Ahmèd Ben Fekkak, traverse les maarif et les Icouf du Mgarto et se continue dans les Medakras;

Ì° *Piste de Ain* ***Bougeai à*** *Ain El Hadjer.* — Cette piste est un raccourci de la route Mêdiounah-Ben-Ahmed-Oued-Zem.

4° *Piste de Ain Bougzoul-Oued el Arieha-Oued Zemrane — les Zatrs,* —- Très carrossable dans la première pame seulement (jusqu'à Dar Caîd Cherki) à partir de Best el Arab, en raison des pentes rapides, elle est plus difficile; elle franchit l'oued Zemrane sur un pont de 7 mètres. Elle est très suivie par les caravanes qui vont au Gnadiz et aux Beni Khiran (Souk El Tleta des Gnadiz).

D'autres pistes sillonnent le territoire (piste de Ziou au Souk El Arba, du Mgirto à Casbah Regada, piste de Ras el Aïn au Souk el Khémis, d'Ain Roumi, etc., etc.), mais elles n'ont qu'un intérêt local.

LES MARCHÉS

Lors de notre installation au Mzab, il y avait quatorze marchés, ils ont été ramenés â sept qui sont :

i* Le souk el Tnin de Ben-Ahmed ;

3° Le souk el Tleta d'Aoulelii (sur la piste d'El Boroudj, à 33 kilomètres de Ben Ahmed);

3° Le souk el Arba, chez les Icouf, il se tient au pied du M'Garto ;

4° Le souk el Khémis de Aïn Roumi près de Casbah Kharolichï, sur la route d'El Boroudj à 18 kilomètres de Ben Ahmed ;

5° Le souk el Djemaa de Moulay Abdallah qui se tient à 1 kilomètre environ au sud de Dar Caïd Cherki des O. Attou;

é° souk el Djemaa de Ras El Aïn sur la piste *de* Setrat a 18 kilomètres de Ben-Ahmed;

7° Le souk el Had se tient chez les Halaf, près du marabout de Sidi Chmltu Une piste relie ce souk à la route Ber-Rechid-Tadla. La distance est d'environ 14 kilomètres de la Casbah à ce souk.

Sur tous les souks les transactions portent en général à peu •près sur les mêmes marchandises et mêmes objets :.

Sucre, thé, bougies, étoffes, pour ce qui est des produits d'importations.

Animaux, céréales, charbons, bois, ceufs, peaux, sel, légumes, objets de vannerie pour ce qui est des produits du pays.

Quelques marchés cependant sont caractérisés par la vente de certains produits. Au souk el Arba du Mgarxo et au souk el Djemaa de Moulay Abdallah, les transactions sur les bois, les charbons, sont très importantes parce qu'ils se tiennent à proximité de la forêt.

Au marché d'Aoulelii (souk el Tleta) qui se trouve à proximité de la gaada, les ventes et achats de moutons sont nombreux.

TRANSACTIONS. — Les transactions varient d'importance suivant l'époque. Les transactions annuelles approximatives sont les suivantes :

Souk Et Tnln de Ben Ahmed. . . .	450.000 P. H.
Souk El Tleta d'Aoulelii.	350.000 P. H.

Souk El Khetnis de Am Roumi . .	i.ioo.ooo P. H,
Souk El Arba de Mgano.	300.000 P. H.
Souk El Djemaa de Moulay Abdallah	400.000 P. H.
Souk EI Djemaa de Ras El Ain. . .	300.000 P. H,
Souk El Had de Sidi Chmitt....	1.400.000 P. H.

Sîdi Chmiti et Aïu Roumi sont et de beaucoup les marchés les plus importants. Situés à quelque chose près au centre du territoire, ils sont fréquentés par presque tous les Mzab et Achache, de nombreux acheteurs étrangers viennent s'approvisionner là en animaux, céréales, œufs.

LES DROITS DE MARCHÉ. — A l'époque maghzen, les droits de marché étaient perçus par des collecteurs, les oumanas, mais pendant la siba le maghzen fut impuissant â les percevoir; ils avaient fini par disparaître. Quelques mois après notre arrivée ils furent rétablis dans toute la Chaouïa.

Ci-dessous tarif des droits de marché.

DHOITS PERÇUS A L'EPOQUE MAGHZEK' :

Animaux.	1/12 du prix de vente
Bois et charbons. . . .	0,25 par charge d'âne
Œufs.	1/10 du prix de venie
Goudroni.	1 guerch la guerba
Etoffes.	1/12 du prix de vente:
Céréales.	0,05 par moud
Laines er peaux. . . .	t/to du prix de vente
Commerçants	2 P. H. avec tente
Commerçants.	o P. H. 50 sans tente
Beurre.	t/12 du prix de vente.

DROITS ACTUELS. — animaux 5 0/0 du prix de vente sauf pour chèvres et moutons qui paient o P. H, 25 par animal.

0,2$ par charge d'âne, bols et charbon.
0,50 par charge de chameau, bois et charbon.
0,50 par cenr, œufs.
o,2> par guerba, goudron.
5 0/0 du prix de vente, étoffes,
0,25 par charge d'âne pour l'orge.
o,So par charge d'âne pour le blé.
o»7$ par charge .de chameau pour l'orge.
1,25 par charge de chameau pour le blé.
5 0/0 du prix de vente pour laines et peaux.
o P. H, 50 commerçant avec tente.
O P. H. 25 commerçant sans tente.

S o/o du prix de veute, beurre.
S o/o du prix de vente, fruits.

INDUSTRIES. — Les indigènes du Mzab sont peu industrieux.

Les femmes des régions où le doum est abondant fabriquent des « fiigts » de ternes, des tellis et des chouans. — Les fermies de ia montagne fabriquent avec la laine de leurs troupeaux des djellababs, des couvertures, mais uniquement pour leur usage personnel

LES POTIER?. — LE* POTERIES. — Il existe trois centres de fabrication de potçries ; un a Ben-Ahmed, un autre chez les Beni Sekten (MIal) le dernier chez les Mnia.

MOULÎKS. — Avarit notre, arrivée il existait quelques moulins à mouture indigène, mus par des chevaux, ils ont disparu aujourd'hui.

FABRICATION DE LA CHAUX. — La chaux est fabriquée un peu partour, la pierre à chaux étant très abondante et d'extraction facile; le doum sert de combustible pour la cuisson.

INDUSTRIES EUROPÉEHMES. — Trois Européens ont installés des moulins sur le territoire de l'Annexe, deux à Ben Ahmed môme fonctionnent au pétrole et à l'essence. Le troisième installé sur les bords de l'oued El Aricha est mû à l'aide d'une chute d'eau. Tous donnent de bons résultats; il semble que cette industrie soit appelée à un certain développement au Mzab, région essentiellement agricole.

IMPÔTS. — Le rendement des impôts n'a fait qu'augmenter depuis 1908. La sécurité étant pins grande, les indigènes cultivent davantage ; ils trouvent à écouler leurs produits plus facilement qu'autrefois.

TBRTIB. — Le rendement du tertlb a été pour :

1912	451.998	1915	332.862
Ï913	494-5i8	1916	966.000
1914	1.474.000	J917	1.502.000

PRESTATIONS. — Le rachat des prestations a produit : En I?l6, 349.467 P. H.; en 1917, 401.000 P. H.

Les prestations n'existent qu'en Cbaoui'a ; elles forent créées au début de l'occupation; exigibles toui d'abord en nature, on

a toléré dans la suite la faculté de rachat ; tous les indigènes cette année ont opté pour le rachat.

DROITS DE MARCHE- — Produits : En 1915, 164.955 P. H. en 1916, 135.621 P. H.; et en 1917. 196.320.

Ce qui, pour l'Annexe de Ben-Ahmed, donne un revenu total de 2.099.500 pour 1917.

LES CAIDATS
ET LES CHIOUKH DEPUIS NOTRE ARRIVÉE

A notre arrivée au Mzab, le 10 mars 1908, le commandement nominal des Mzab appartenait au caïd Larbi ben Cherld. Les Achache étaient commandés par plusieurs caïds.

Larbi ben Cherki était caïd depuis onze ans environ ; ses pouvoirs lui avaient été renouvelés par un dahir du sultan Abdel Aziz, en date du-21 Moharrem 1326 (22 février 1908). Notre premier soin fut de récompenser le caïd Larbi ben Cherld de sa soumission et de le confirmer caïd de tous les Mzab et Achache avec plusieurs caïds et khalitas sous ses ordres.

Cher Us M^ab, il avait comme khalîfas :

i" Larbi ben Hadj Abboubi pour les Hamdaouah ;

2° Bouabid ben Ctufaï des Bedaonxi pour les Oulad Amor et Beni Sekten ;

3° Mohamed ben Labidi el Beggari pour les Beni Ritoun ;

4° Si Mohamed Bel Hadj Dorbani pour les Halaf ;

5" Moulay Abdesselam Ben Meklri EL Hadjadji pour les Djemouha et Oulad Farts ;

6" Hadj Mohamed ben Dahman (Dorbani) pour les Beni Sendjadj ;

7" Hadjadj Ould Hadj Ahmed Dorbani pour les Içouf ben Hammon;

8° Bouazza ould Halima pour les Mnia;

9° Ahmed ben Belgacem Kourachi pour les Beni Brahim ;

io° M'haraed ben Bouzîane Dorbani pour les Ouled Chebana et Ouled Si Aïssa.

Les Achaches étaient gouvernés comme par le passé par des caïds qui détenaient eux-mêmes leurs pouvoirs par dabirs du sulian Abdel Aziz.

i° *Larabi ben Fekkak* avait un îitman lui donnant les Maarif, les Icouf du M'garto, les Beni Ymane et les Oulad SI Aïssa (il n'a jamais exercé son autorité sur ces derniers).

2" Abdesslam ben Larbi avait un dahir lui conférant autorité sur les Khlott, Oulad Chaïb et Oulad Abdallah (ces derniers en réalité n'ont jamais été sous son commandement).

5° *Mabmed ben Bouchaib* possédait un dahir lui donnant les Ouled Hamama plus les Oulad Chaïb et Khlot qui étaient sous l'autorité du caïd Abdesslam Ben Larbi.

4° *Salah Ould Botta^a* était caîd des Khezazra depuis 1905.

5° *Cherki ben Hadj des* Oulad Attou depuis 1894 ou 1895•

6° Le caîd des Ouled Zîreg *Driss Ould Ztroidl* ayant suivi Moulay Hafid, ce fut son frère Salah ould Zerouil qui fut nommé khalifa indépendant de cette fraction.

7° Le caîd des Ouled : *Brahim bel Hadj* ayant également suivi Moulay Hafid, Mohamed ben Youb fut nommé khalifa indépendant des Ouled.

8° Les Ouled ben Arif étaient sous le commandement de *Hadj Ahmed ould Haâjadj* qui fut destitué dès notre arrivée et remplacé par Haûj pjîlali Liront qui fut nommé seulement khalifa.

Le caîd Larbi ben Cherki mourut en juillet 1909. Ce fut Moulay Abdesslam, un de ses khalifas qui recueillit la succession, mais d'ores et déjà son autorité s'exerçait plus spécialement sur les Ouled Mrah (B^ni Sendjadj, Içouf ben Hammou, Ouled Farès, Djernouha, Ouled Sidi Hadjadj, Mnia). Dès sa prise de commandement il supprima les trois khalifas qui existaient pour les Ouled Mtah; il prit comme khalifa en premier le jeune Si Lahcen Sis du feu caîd Larbi, les sept khilifas des MlaL Beni Brahim subsistaient ainsi que les caïds Achache.

Au début de 1911 le commandement supérieur de Moulay Abdesslam fut supprimé, aucune modification ne se produisit

chez les Achache, maïs les Mzib furent répartis de la façon suivante :

i" *Moulay Abdesslam l'Hadjadji* garda les Beni Sendjadj les Icoui ben Hamtnou, les Oulad Farès, les Djernouha, les Ouled Sidi Hadjadj et les Mnia.

2° *Si Lafaen Ouid Caîd Larbi* eut les Mlal (Hamdaouab, Beni Ritoun, Hataf, Oulad Amor).

3° *Mabmed ben Bouxjan* fut nommé caîd des Beni Brahtm Ouled Chebana et Ouled Si Aïssa.

E • 19 2 il n'y a aucun changement dans le commandement.

Eu 19131c caîd Larabi ben Fekkak vit son commandement augmente des Ouled ben Arif, après la révocation de Bouazza Ould Djilali Laroui, qui avait succédé à son père mort en 1911.

En 1914 Moulay Abdesslam fut révoqué, son commandement fut divise :

Les Oulad Farès, Icouf ben Hammou, Beni Seudjadj furent donnés à Ahmed ben Hadj El Maati l'Hamdahaoui, khalita de Moulay Abdesslam.

Les Mnia et une partie des Ouled Sidi Hadjadj à Mahmed ben Hadj El Hadjadji ex-secrétaire de Moulay Abdesslam.

Les Djernouha et presque tous les Oulad Sidi Hadjadj furen^c rattachés au caîd Lahcen ben Larbi.

En 1914 le caîd Abdesslam ben Larbi des Khlott et Ouled Chaïb lut révoqué également et sa tribu fut donnée au caîd Larabi ben Fekkak.

En 191; aucune modification.

En 1916 : i° Le caîd Salah ben Bouazza est révoqué et son communJcmeni est incurporé au caîd Larabi b^n Fckkik

2° Le caîd Mahmed bel Hauj El Hadjadji est destitue et remplace pir Bel Abbès ben Ali 1 Aïssaoui ; les Ouled Sidi Hadjadj qui étaient d.ins le C.âJ^t des Mnia sont incorporés au caïJat des Mlal Djernouha. Les Ouled Si Aïssa par contre sont détachés du caîdat des Beni Brahim et Ouled Chebana et incorporés aux Mnia.

En 1917, t° Le khalifa Salah ould Zerouil est relevé de ses fonctions et les Ouled Zireg vont grossir le caîdar des Ouled Hamama.

*2** Le khalifa Ould Youb est révoqué également et les Ouled sont incorporés au caîdat Larabi ben Fekkak.

MZABS

CAIDAT : LAHCEN BEN LARBI ou « DES MLAL »

i» **Mlal (Hanidaouah, Beni Ritoun, Ouled Amor., Halaf)**	3.032	**ternes**
2° **Djemouha e: Ouled Sidi Hadjadj**	869	
	3.901	**tentes**

CAIDAT : MAHMED BEN BOUZIAN

\o **Beni Braliim.**	810	**rentes**
3» **Ouled Chebanna**	363	
3° **Beballa**	474	
	1.646	**tentes**

CAIDAT : BSL ABBES BEN ALI

t» **Mnia** . . . . . . ,.	1.268	**tentes**
3° **Ouîed Si Aïssa**	323	
	1 591	**tentes**

CAIDAT : AHMED BEN HADJ EL MAATI

i° **Ouled Earès**	1.003	**tentes**
3' **Içouf ben Hammou**	610	
3° **Beni Sendjadj**	486	
	2.099	**tenres**

ACHACHE

CAIDAT : LARABI BEN FTKKAK

t° **Maarif**	248	**tentef**
*2<** **Içouf du Mgano**	217	
3° **Beni Ymane**	230	
4° Ouled ben Arif	565	
5° **Ouled**	953	
6° **Khezazra**	809	
7° **Ouled Chaïb**	168	
8° **Khloi**	188	
	3.376	**tentes**

CAIDAT : MAHMED BEN BOUCHAIB

1° Ouled Haniama et Ouled Abdallah . . .	498	
a° Ouled Zireg	>S5	
	1.053	**tentes**

CAIDAT : CHEKKI BEL HADJ

i° Ouled Attou . . . . 310 ternes

LES GROUPEMENTS FUTURS

Les Mzab et Achache ne sont pas groupés définitivement.

Les Achache ne subiront pas de grosses transformations ; on doit admettre qu'il y aura dans l'avenir, le caïd Achache de la forêt et le caïd Achache de la plaine, ce qui est presque fait actuellement; les Oulad Attou commandés aujourd'hui par le vieux caïd Cberkî seront incorporés au caidat « Achache de la forêt ».

Les Mzab subiront encore des transformations, deux caïds paraissent suffisants :

I[E] Un caîd pourtous les Ouled Mrah ;

Z" Un caîd pour les Mlat, Beni-Brahim.

Il y aura lieu à la mort ou à la révocation de certains caïds, de ne pas les remplacer et d'incorporer leurs tribus au caîd voisin jusqu'à ce que l'on arrive au groupement définitif.

GROUPEMENTS FUTURS PROBABLES

CAIDAT dit « DES MLAL »

t° Mlal (Hamdaouah, Benî Ritoun, Ouled Amor, Halaf)	j.032	tentes
2° Beni-Brahim	8ro	
3° Ouled Chebana	362	
4° Behalla	474	
5° Ouled Si Aïssa	323	
	5.001	tentes

CAIDAT dit « DES OULED MK¿H

i° Djemouha et Ouled Sidi Hadjadj	S69	tentes
2° Ouled Fares	1.003	
3° Içouf ben Hammou	éio	
4° Beni Sendjadj	486	
5° Mnia	1.268	
	4.236	tentes

CAIDAT : dit « ACHACHE DE LA PLAINE »

i* Maarif.	248	tentes
2° Icouf du Mgarto.	217	
3° Béni Ymane.	230	
4° Ouled ben Arif. . . . . . ., ...	565	
5° Ouled.	953	
6" Khezazra.	809	
•/• Ouleb Chaïb.	16S	
8» Khlot.	186	
	3.376	tentes

CAIDAT : dit « ACHACHE DE LA FORÊT »

i° Oulad Hamama et Ouled Abdallah . . .	498	ternes
z" Ouled Auou. . . . . , . •	^10	
3« Ouled Zireg.	SS5	
	1.363	tentes

RÉPARTITION DE LA POPULATION

Oulad Amor ; Mlal ; Beai-Brahim (cheikh : Mohammed bel Hadj Dergal); Oulad Amor Moualin el Grar. Tentes = 243.

Soui>fractions : Zouaïr; Ouled Mehella; Issasfa; Oulad Mohamed; Moualin Soenia; Oulad Moussa; Toualba; Kyaïta; Accara.

Oulad Amor Moualin el Aloua. Tentes = 62.

Sous-fractions : Guedadra ; Oulad Moumen ; Oulad Moussa ; Oulad Mohamed ben Bouchaïb; Amamra; Issasfa; Djouabra; Msïz; Oulad Abdallah; Zouaïr, Cherkaoua (étrangers).

Beni Sekten, Tentes=il8.

Beni Ritoua (cheikh : Mohamed ben Labidi; Guedihat, Tentes = 2-5.

Sous-jractions : Oulad Abdelkader; Oulad Slhnan; Oulad Hamida ; Khochaf.

Mellah de Mils. Noualas — 24.

Oulad Anan. Tentes =: 83.

Sous-fractions : Oulad Hammou; Zankra; Ladaoui ; Oulad Rahal.

Zouaïa. Tentes = 283.

Sous-fractions : **Oulad Sidi Bouzian; Oulad Sidi Bettah (Oulad Sidi Mouaq, Cheraka, Ouled Sidi Moussa, Moualin Zadma); Beggara; Maarif Moualin Ouled** *-el* **Ahmeur ; Maarif Moualin Islan ; Haddada.**

Hamdaouah (cheikh ; Mohamed bel Hadj); Aïn Dorbane. Tentes = 546.

Sous-fractions : **Oulad ben Taghi ; Bedaouat (non Hamdaouah); Beharra; Laraïbia; Azizia ; Ouled el Fquih; Ouled Bou Lhassen; Moualin Zaouïa; Moualin Makret Ouled Abdeljelil.**

Ouled Zahra (Aïn Dorbane, Moualin, Bou Atrous). Tentes = 184.

Sons-fractions : **Abadlia;, Azizia,- Araïbia; Dahmia.**

Ouled Bûu Abbou (cheikh : El Mekki bel Hadj). Tentes = 180.

Sous-fractions -. **Ouled Bou Ahmed; Ouled Bou Aomar (non Hamdaouah); Ouled Bou Driff; Ouled Bou Raho; Ouled Bou elMokkadem.**

Rima. Tentes = 198.

Sous-fractions : **Herara; Sghernia; Abadla.**

Khez Aouna. Tentes = 150.

Sous-fractions : **Kouasrnia; Bîhazia ; Ouled ben Arif; Ouled Bou Aïssa; Aoucha-**

Acylat. Tentes — SS.

Sous fractions : **Ouled Ali ; Ouled ben Thami ; Ouled ben Thaleb.**

Halaf (cheikh : Mohamed ben Maati. Tentesz= 564.

Sous-fractions : **Chmitiiue; Oulad Moussa; Kramcha; Agaba; Treîg; Lerarefa; Oulad Ali; Houadta; Heddada; Khetatba; Bou Derkaoua.**

Beni Brabim. Cheikh Ahmed ben Larbi. Tentes^=765.

Fraction : **Beni Yddo. —** *Sous-fractions* : **Et Mekkada; Oulad Amor; Et Akaouka; Oulad Ahmar; Oulad Bou Allala; Cherkaoua; Djeballa; Ouled Sidi Abdennebi.**

Fraction : **Beni Mli. Cheikh Larbi ben tahar.** — *Sous-fractions :* **Oulad Ykkou; Chemanta; Oulad Abdallah; Chetaouna; Oulad Zaïra.**

Fractions : **Harakta; Oulad Yahia; Aounat; Cheikh Mohamed ben Mohamed.**

Fractions : **Kondecha guedanat.**

Behala (cheikh : Mahmed ben Ahmed ould Laroui). Tentes = 474-

Sous fractions : **Ouled Sidi Abdallah; Ouled Sidi Ahmed Sebata; Ouled Sidi el Maarouri; Ouled Sidi Moussa; Ouled Sidi M'Faddel; Ouled Stdi Abdel Alem; Ouled Bou Hammou; Ouled Sidi Ali; Ouled Sidi M'Ahmed Moul Sakha.**

Oulad Chebana (cheikh : Mohamed ben Djilali) Ten[es = 4o8.

Fraction : **Abadla.** — *Sous-fractions* : **A^-i^ha; Ouled M'Ahmed ben M,Ahmed; Ouled el A-n O.ilcJ Aî^a B j u HediJ ; El Meciadai.**

Fraction : **Oulad bou Hedid.** — *Sous-fractions* : **E'- Greimtat; El lienatat; Oulad Ali ben Ah; Oulad i eoi-u; O'.ihJ Farès.**

Oulad Si Aissa (cheikh : Djilali ben Ali). T "tes = 333.

Sous-fractions : **Oula*. Ami S.iîJ; Oulc Ami Allai; Oulad Ami el Fasi; Amamra; Ouled Tateb; Oulad Se^hir.**

Oulad Farès; (cheikh : Hidjadj ben Larbi], Tentes — 1,003.

Fraction ; **Toualets.** —*Sous-fractions* : **Oulad .VLhdi; Ouled Sidi Guenimane; Oulad Ayade..**

(Cheikh : Mnhamed ben *tl* **Kcbir).**

Fraction : **Oulad Aodou** — *Sous fractions :* **Oulad Raho ; Ouled SljïJ; Ouled Kacem ; Hcbiia.**

Fraction : **Ahel el A2ib.** — *Sous-fractions* : **El Gouassem; De^hougha ; Oulad ben Yaîch.**

(Cheikh : Mohamed ben Omar).

Fraction : **Oulad Moussa.** — *Sous-fractions* : **Hedilat; Oulad Otroan; Ouled el Harar; Ouled et Hadj; Zcrahena.**

Icouf ben Hammou (cheikh : Larbi Ould Bouzcri). Tentes =r élO.

Fraction : **Oulad Kebbouch.** — *Sous-fractions :* **Ouled Hadjadj ; Ouled Belgacem; Oulad Lahcen; Oulad Seghîr,**

Fractions : **Oulad Amor ben Ycef; Djebala Menchiine.**
(Cheikh : El Maati ben Djilali}.
Fraction : **Oulad Tenan.** — *Sous-fractions* : **Oalad Ali ben Youness; Oulad Alssa; Oulad Abdelkader; Oulad Abbad.**
Fraction : **Ouzakra.** — *Sous-fractions* : **Oulad Ali ben Bouazza; Oulad Abdallah ben Ali: Oulad Helal.**

Béni Sendjadj (cheikh : Hachera Ould el Hadj LayachL Tentes = 48e.
Sous-fractions : **El Biodh; Ouled Embarek; Ouled Abdallah ben Saîd; Zerahena; Greimtat; Oulad Reri; Ouled Harar; Ouled Bouzenad; Oudintin; Riaîna; Cheraka; Ouled Si Aotnar; Ouled el Afia.**

"Djemouha {cheikh : Mohamed ben Cherki). Tentes = 562.
Sous-fractions : **Oulad Bou AH (Oulad Cherki; Oulad Arif; Ouled Taleb ; Ouled Megdad) ; Ouled Yasin (Ouled Harar ; Ouled Khamliche) ; Ouled Khalem ; Cherragui (Messaada ; Ouled Groîn ; Krakba ; Zaharia ; Rorba) ; Ouled Haddad.; Oulad Sliman ; Oulad Sebaa ; Cbiaïba ; Ouled Chaouï.**

Oulad Sidi Hadjadj (cheikh : Caïd Lahcen ben Larbi). Tentes — 307.
Sous-fractions : **Oulad Sidi Moussa; Ouled Si Bou Amor; Ouled'Sidi Aîssa.**

Mnia (cheikh : Ahmed ben Lebchïr).
Sous-fractions ; **Ouled Naceur - (Ouled Kacem; Djedîane; Ouled Larbi); Chorfa; Merarga.**
(Cheikh : Djilali ben Hadj).
Sons-fractions : **Ouled Abdesslam; Djebala; Oulad Bouzid; Oulad Sidi Abdennebi.**
(Cheikh : Tahar ben Belgacem).
Sous-fractions : **Oulad Ayade ; Oulad Yaïch ; Oulad Brahïm ; Oulad Bousselam.**
(Cheikh : Ali bel Hadj.)
Sous-fractions : **Soualem ; Gratma ; Oulad Sidi Belgacem (Moualin el Oued ; Moualin el Rabah).**

Achache de la plaine.

Ouled (cheikh : Mohammed Ouled Larabi. Tentes •= 95 3).

Sous-fractions : **Mekha khiliîne; Oulad Abadi; Oulad Bou Rya ; Oulad Bou Mzab.**

Kbezazra (cheikh : £1 Maati Ould Zohra et Mahjoub ben Ahmed. Tentes = So9).

Sous-fractions **: Khemalcha ; Oulad Boû Beker ; Braziine (Oulad Bouazza ; Oulad Cherki ; Ouled Taîeb ; Ouled Amor ben Ali) ; Oulad ben Ycef ; Oulad el Asri.**

Oulad ben Arif (cheikh : Driss ben Hadjadj). Tentes =^565.

Sous-fractions ; **Oulad Cheikh ; Kyaîla ; Oulad Mohamed ben Saïd,**

(Cheikh : El Hadj Mostapha).

Sous-fractions: **Oulad Abdelnaim ; Ouled Abdallah; Chemamra; Mellah des Juifs de Gottah el Laroui.**

Béni Ymane (cheikh : Hammou ben Mohamed), Tentes 230.

Fractions **: Moualin el Grar; Moualin el Aloua.**

Yssouf. Tentes = 2i7.

Sous-fracthns **: Oulad Taleb; Oulad Kacem ; Kehalcb,.**

Maarif. Tentes — 24S.

Sous-fractions: **Krafiïne; Bouirat; Ouled Abdallah; Mecadriine; Ouled Cherkt.**

Ouiad Chaib (cheikh : Madani ben Abdesslam). Tentes = réS,

Sous-fraction s **: Oulad Amor ; Oulad Yeddin ; Hababja ; Oulad Moussa ; Oulad Hachemi.**

Khîott (cheikh : Et Hadj Larbi). Tentes =: i8<i.

Sous-fractions **: Oulad Mohamed; Kouadra; Oulad Haddi.**

Achache de la forêt.

Oulad Attou. Tentes = 510.

Oulad Bou Maïza ; Oulad Kerroumia ; Oulad el Afia ; Oulad Bouazza.

Oulad Hamama (cheikh : Bouazza ben Maati). Ternes — 306.
Sous-fractions : **Oulad Lahcen; Oulad Moumen; Gouîtat; Oulad Bouaziz-; Azaza.**

Oulad Abdallah (cheikh : Mohamed ben Thami). Tentes = 192.
Sous-fractions : **Oulad Krafi; Oulad Taleb; Oulad el Kebir.**

Oulad Zireg (cheikh : Mohamed ben Thamij. Tentes s 555.
Sous-fractions **: Oulad Moussa ; Beni Maati ; Oulad Salah.**
(Cheikh : Djilali ben Mahmoud),
Sons-fractions : **Ouled ben Yahia; Oulad Lahcen.**

LES GRANDES FAMILLES

CHEZ LES ML AL

i* Chez les H+MD.IOU.'.H. — *a)* **Chrz les** *Ain Dorhinc* **le premier caïd originaire de cette fraction fut Mohamed ben Cherki, père du catd Cherki; tout d'abord cheikh avec** *U* **caïd Groiran el Hirrizi; plus tard avec Abdallah Ould Tâoûzer, il se révolta contre ce dernier et réussit à se maintenir caïd des Himdaouah pendant deux ans; arrêté psr Abdallah OuiU Tanuzcr, il fut emprisonné à M izagan où il mourut, — Je n ai pu avoir aucune précision sur la date exacte de son règne, ce fut sans doute vers 1835.**

Le deuxième caïd Hamdahoui lut le fils du prècédeni Cherki ben Mohamed, qui succéda à Ahmed ben Fekkak el Maaroufi, dans une partie seulement de son commandement, il était caïd des Mlal, Beni Brahim, Ouled Chebana, Ouled Mrah plus tard lorsqu'il eut fait arrêier Abdallah ben Hamami el Maaroufi, caïd des I.couf du Mgarro et des Maarif, il obtint le commandement de ces deux fractions. — C'est sans doute après l'avènement du sultan Moulay Hassan (vers 1873) que fut nommé Cherki ben Mohamed, il mourut à la Casbah ben Ahmed qu'il avait fait commencer.

Son neveu et khalife *Ben Ahmed* lui succéda. Ce dernier serait resté caîd douze ans (de 1882 à 1894) son régne fut assez mouvementé, une partie de ses administrés profitèrent de son absence à la harka de Moulay Hassan au Tafilalet pour se révolter, les Hamdaouah furent alors soumis aux attaques continuelles des Ouled Mrah, Benï Brahïro, Achache et Medakfas qui réussirent à détruirent la casbah de Mils et la casbah Ben Ahmed, au retour de la Harka, Moulay Hassan mourut à El Boroudj, avant d'avoir châtié les rebelles.

Au cours d'une visite que le caîd Ben Ahmed fit au jeune Moulay Abdel Aziz, il fut arrêté et emprisonné à Marrakech, plus tard il fut transféré à Larache où il mourut vers 1900,

Avec la destitution de Ben Ahmed, les 'uttes intestines recommencèrent, une harka fut envoyée par le sultan Moulay Abdel Aziz vers 1S96-1S97 pour s'emparer des familles « Ben-Ahmed » *et* « Cherki » ; mats presque tous les membres réussirent à s'enfuir a Boujad, entre autres, le futur caîd Larbi ben Cherki qui avait été khalifa du caîd Ben Ahmed.

Vers i897-i898 de passage à Sokhrat Djadja, Moulay Abdel Aziz manda près de lui, Larbi ben Cherki et le nomma caîd des Mlal seulement; une fois à la tête des Mlal il réussit à arrêter et à faire emprisonner tour à tour :

Ahmed ben Bahloul, caîd des Mnia dont il détruisit la casbah ;

Djilalî el Meyaidi, cald des Ouled Chebana ;

Hadj bel Abbes, caîd des Beni Brahim ;

Hadj Abdelkader l'Halfi, caîd des Halaf;

Mahmed ould Caîd el Hadj ci Maati dit Si Khanou el Khamlicht, caîd des Djerrouha, Icouf ben Hammou, Beni Sendjadj.

Déjà lors de sa prise de commandement des Mial, il avair fait disparaître le caîd Si Bouzian Dorbani ; il l'avait emprisonné, puis relâché; Si Bouztanfut assassiné mystérieusement par un de ses compatriotes, si bien qu'un an ou deux après sa nomination, le caîd Larbi était caîd de tous les Mlal et Ouled Mrah (â l'exception des Ouled Farès) dont le caîd : « Ould Toumt » réussit à se maintenir jusqu'en 1903, époque à laquelle il fut destitué p3t sa propre fraction.

Seuls les Achache restèrent sous le commandement de leurs caïds respectifs jusqu'en 190S, date où ils furent soumis à l'autoJité du caîd Larbi ben Cherki.

OULAD RIMA. — **Un seul individu chez eux a exercé les fonctions de caîd à une époque récente, après l'arrestation du caîd Ben-Ahmed : c'est Si Djilali ben Abdesslam ; il resta au pouvoir pendant deux ou trois ans (1894-1897); il mourut à Aîn Djoran, au retour d'une harka; il habita la casbah Ben Ahmed ; il n'a pas laissé d'enfants, ses neveux vivent encore et sont de simples cultivateurs.**

Son successeur Si Bouzian el Dorbani des Ouled ben Taghî resta caîd seulement quelques mois, il fut assassiné dans des conditions assez mystérieuses comme j'ai dit plus haut.

CHEZ LES HALAF — **Un certain Salah ben Bou Abid des Ouled Moussa aurait été caîd sous le sultan Mohamed ould Moulay Abderrahman, a une époque que je n'ai pu déterminer exactement, mais avant Fekkak bel Hadj el Maaroufi, sans doute après l'incarcération du caîd el Hadj el Maati el Khamlichi ; plus tard il fut cheikh de Fekkak bel Hadj ; aujourd'hui son petit-fils est un riche agriculteur qui s'occupe également de l'adjudication du marché de Sidi Chmiti.**

Hadj Abdelkader Bel Hadj **de la fraction des Kramcha, fut caïd des Mlal entre l'arrestation du caïd Ben Ahmed et la nomination du caîd Larbi ben Cherki (1894-1S98); il fut tué par un de ses administrés, si on en croit la rumeur publique, à l'instigation du caîd Larbi ; deux de ses fils sont encore vivants et sont de paisibles agriculteurs.**

CHEZ LES BENI BRAHIM ET OULED CHEBAKA. — *Djilali el Mcyakli,* **fut caîd des Ouled Chebana sous Moulay Abdel Aziz à l'époque de la Siba 1894-1898;- à l'avènement du caîd Larbi ben Cherki des Mlal, il fut emprisonné ; son fils. Mohamed ben Djilali est aujourd'hui cheikh de tous les Ouled Chebana.**

Hadj Bel Abbes el Bralnmi **(des Ouled Amor) fut caîd des Beni Brahim à la même époque et eut le même sort que le précédent.**

Mohamed ould tarach **(des Oulad Bou Hdid) fut caîd au temps de la siba de 1903 a 1908, en même temps que Mohamed Ould Bou Abid des Ouled Attou; il mourut assassiné en 1907, par un de ses compatriotes : Lisltrî ould Zemmouri des Abadla qui voulut venger ainsi la mort de son frère que Ould Larach avait fait mer.**

LES GRANDES FAMILLES CHEZ LES OULED MRAH

CHEZ LES MNIA. — Une seule famifle chez eux, originaire du douar des Ouled Boussellaro a rempli des charges de caïd.

Les Ouled Boussellam prétendent qu'un de leurs ancêtres : Aomar Boussellam aurait été caïd de toute la Chaouïa sous le sultan Moulay Ismaïl.

Le premier caïd dont ils ont gardé le souvenir est Bel Abbès ben Tahar, caïd des Mnia sous Moulay Abderrahman qui fut .destitué et emprisonné sous le règne des Maarif.

Le ipere de Bel Abbès : Tahar ould Bokhari, avait été cheikh des Mnia, mais cheikh important, jouissanr d'une réelle influence; c'est lui qui avait commencé la « Casbah » dont on trouve les ruines chez les Ouled Boussellam.

Si Abmtd ben. Babloal fut caïd des Mnia sous Moulay Abdel Aziz de 1894 à 1898; arrêté par le caïd Larbï ben Cherki l'Hamdahoui, il fut emprisonné et mourut à Mogador vers 1902-1903.

Un prétendant hafidlsre « £1 Hadj Mohamed bel Hadj Abdelkader el Bouzîdi » fit parler de lui en 190S ; nommé caïd par dahir de Moulay Hafid, il fut caïd sans commandement; il s'enfuit à Fez où il resta jusqu'en 1911.

CHEZ LES OULAD FARES. — Le caïd Ould Tourrû lut nommé par le sultan Moulay Abdel Aziz vers 1S94-1895 ; il réussit à se maintenir dans son commandement jusqu'en 1902 ; à cette date il partit à la harka, du côté de Taza, contre les Tsoul et les Branès pendant son absence les Ouled Farès et les Graima se révoltèrent, assiégèrent sa casbah et la détruisirent; de retour il ne put rentrer dans sa tribu, il se réfugia chez les Mnia (Ouled Naceur). Lors du passage d'Abdel Aziz au Mzab, il essaya de se faire réintégrer, il ne put y réussir; depuis lors il vit retiré- dans sa casbah en ruines.

CAÏDS HAFIDISTES. — Parmi eux je citerai :

Afia ben Belgacem el Sendjadji;
Aziz ben Larbï el Kebbouchi;
Mohamed ben Belgagem et Farsi.

Ils n'ont jamais exercé de commandement, malgré leurs dahirs d'investitures-

CHEZ LES DJEMOUHA (Ouled Khamlicbi). — Le premier caïd dont on ait gardé le souvenir au Mzab est Si Mohamed bel Abbès

El Khamlichi, qui fut caïd sous Moulay Sliman et sous Moulay Abderrahman; il aurait été- caid de toute la Chaouïa après Sidi Khazi de Settat et serait resté au pouvoir pendant quinze ans. C'est au caïd Mohamed bel Abbés que ses descendants attribuent ia construction du pont de Fedhala — son père Abbés ben Djilali aurait été khalifa du caïd Si Khazi pour tout le Mzab, et serait mort à Azrou au cours d'une expédition que faisait le sultan Moulay SLiman ; Mohamed bel Abbés serait mort lui-même en prison à Fez.

Après OuldTaouzerelMaarcuS, el Hadj el Maati el Khamlichi fut nommé caid de tous les Mzab, il serait resté au pouvoir treize ans ; arrêté il aurait été mis en résidence obligatoire à Kelaa des Sgharna; il mourut à Marrakech en 1872, quelques mois après l'avènement de Moulay el Hassan.

Mahmed Ould Caïd el Hadj el Maati dit Si Khanou el Khamlichi, fui le troisième et dernier caîd de cette famille ; son commandement comprenait seulement les Djemouha, Icouf, Ben Hammou, Bent Sendjadj, il fut nommé caïd à l'avènement d'Abdel Aziz et resta au pouvoir quatre ou cinq ans; il eut le même sort que ses voisins : arrêté par le caîd Larbi ben Cherki, ittutemprisonné à Marrakech, relâché il mourut à Casbah Khamlichi en 1910.

De cette grande famille il ne reste aujourd'hui que les frères du caîd Si Khanou, un d'enrre eux vit à Tadla, un autre à Fez, un troisième vît dans les Djemouha, il est peu fortuné, la pro-' priété de la Casbah et de ses dépendances lui est disputée par un ex-protégé allemand qui prétend l'avoir achetée du caîd Si Khanou.

CHKZ LES OULED SIDL HADJADJ. — Le premier personnage influent dans cette fraction fut *Si Mohamed ben El Mekki ben Lahcen,* qui fut khalifa du caîd El Hadj El Maati El Kamltct» sous le sultan Moulay Mohamed Ouid Moulay Abderrahman ; après lui son £ls Hadj Abdel Houa'd fut seulement cheikh des Djemouha et Oulad Sidi Hadjadj, il mourut au cours d'un pèlerinage qu'il faisait à la Mecque.

Son frère Moulay Abdesslam Ould Si Mohamed ben Mekki khalifa tout d'abord du caîd Larbi ben Cherki (pour les Djemouha, Oulad Farès, Ouled Sidi Hadjadj) à la mort de celui-ci en juillet 1909 fut nommé caîd de tous les Mzab et de tous le

Achache ; son commandement fut réduit au début de 1911, et il ne conserva plus que les Ouled Mrah, U'fut révoqué en 1914 e! mis en résidence obligatoire tour d'abord à Mogador, plus rard à Marrakech; il va rentrer incessamment dans sa tribu, (t)

LES GRANDES FAMILLES CHEZ LES ACHACHE DE LA PLAINE

CHEZ LES MAAKIE. — Le premier caîd dont on ait gardé le souvenir fut *Abdallah ould Taou%er-* de la fraction des Krafiine, qui succéda à Sidt Khazi dans une partie de son commandement et à Si Mohamed bel Abbès El Djemouhi El Khamlichi, vers 1827-182S. Il resta douze ou treize ans caîd, fut emprisonné par ordre du Maghzen et mourut dans les cachots à Fez ou à Rabat, on ne sait pas au juste. Il habita Casbah Maarif. A la mort de Ould Taouzer les Mzab et Achache furent divisés :

Si Larbi ould Lamraouia (des Maarif Krafiine) eut tous les Achache; il resta caîd dix ou onze ans; il mourut à Fez au cours d'une visite qu'il fit au sultan, sans doute empoisonné : de nouveau alors les Mzab et Achache furent réunis sous un seul commandement : celui de *Fekkak bel Hadj* (des Maarif Krafiine) qui résida à Casbah Maarif et qui resta au pouvoir jusqu'à sa mort (douze ou treize ans). Il mourut à Casbah Maarif après avoir fait construire l'enceinte de « Kasbah Regada ».

Son fils *Ahmed ben Fekkak* fut son successeur et eut tous les Mzab et tous les Achache, mais il fut emprisonné à Marrakech peu de temps après par Mohamed Moulay Abderrahman; relâché, on lui confia le commandemenr d'une harka, il mourut au cours d'une expédition aux environs de l'oued Noun d'une blessure qu'il avait reçue au pied.

Après l'arrestation de Ahmed ben Fekkak tuus ses chioukhs se partagèrent son caîdat, *Si Mibated ben Djilali el Maaroufi el Krafii* réussit à conserver les Maanf, il resta caîd seulement pendant un an.

Sous Moulay Hassan les descendants des caïds Maarif furent exilés en pays Abda par les caïds de l'époque qui craignaient de les voir revenir au pouvoir, un seul d'entre eux *Abdallah ben Hamami,* se fit nommer caîd des Maarif, se maintint pendant deux ans; emprisonne puis relâché, il mourut à Fez,

Ce n'est qu'à l'avènement de Moulay Abdel Aziz que nousvoyons les Maarif revenir au pouvoir avec *Fekkak ber, Mohamed*

t. il est rentra depuis que ce* ligue* out *èlé* écrites.

(père du caîd actuel *Larabi ben Fekkak).* Il resta caïd onze ans et mourut chez les Cherarda, au retour d'une harka dans les environs d'Oudjda ; il était caïd des Maarif Icouf, Beni-Ymane seulement ; ce fut lui le constructeur de Casbah Regada, qui est resté depuis la demeure des caïds Maarif.

Son successeur fut son oncle *Mahmed ben Fekkak,* frère de Ahmed ben Fekkak (caîd sous Mohamed ould Moulay Abderranman) ; il mourut peu de temps après sa nomination, vers 1906 et fut remplacé par le caîd actuel *Larabi ben Fekkak,* caîd des Maarif, Icouf, Beni-Ymane, mais qui depuis a vu son commandement augmenté :

1° Des Ouled ben Arif en 1913 ;

2° Des Klott et Ouled Chaïb en 1914 ;

3° Des Khezazra en 1916 ;

4° Des Ouled en 1917.

Pour mémoire chez les Maarif je citerai encore :

Mahmed ben Kaddour ben Larbi petit-neveu de Abdallah ould Taouzer.

Si Mahmed ben Djilali cl Maarouu qui exercèrent, pendant un temps très court des fonctions de caïds.

CHEZ LES OULED BEN ARIF. — *Hadjadj ould Ali* originaire de la fraction des Oulad Cheikh hérita'(vers 1S72 ou 1873) d'une partie du commandement du caîd *Ahmed ben Fekkak el Maaronfi ;* il eut les Ouled ben Arif, les Ouled et les Beni Ymane ; il resta peu de temps au ' pouvoir, il mourut au cours d'une harka.

Hadj Ali ould Hadjadj lui succéda, mais son commandement lut diminué; il ne conserva que les Ouled ben Arif, resta de quinze àdix huit ans caîd sous Moulay el Hassan.

Hadj Ahmed ben Hadjadj, son frère fut son successeur ; il était caîd lors de notre arrivée; il fut destitué par nous; il vit encore à Casbah ould Hadjadj.

CHEZ LES BENI YMANE. — *£>riss ben Kaddour Lymani* (Moualiu el Grar) réussit à se taite nommer caîd sous Moulay Abdel Aziz ; son règne fur tout à fait éphémère ; quinze jours après sa nomination il partit à une harka ; dès son arrivée à Marrakech il fut emprisonné relâché il redevint caîd, mais peu chanceux encore cette fois il fut arrêté à Sokhrat Djadja et envoyé à Mogador où il resta huit ans, de là transféré à Marrakech où il resta trois ans ; ayant réussi à s'enfuir il revint chez lut avec l'intention

bien arrêtée de ne jamais reprendre de commandement ; il vi^ encore.

CHEZ LES KHLOTT. — *Mohaiœd ould Abdelkaâer* fut caïd des Kbiot et Ouled Chaîb, sous le caîd Cherki, un an ou deux, il fut arrêté par ordre du Maghzen et incarcéré, relâché quelques années après, il mourut dans sa tribu.

CHEZ LES OULED CHAIB, — *Mohamed ould Djiïali* fut caîJ des Khlot et Ouled Chaîb (avant Mohamed ould Abdelkader à l'époque du caîd Cherki) un an ou deux, emprisonné il mourut à Marrakech.

Lors de notre arrivée au Mzab, nous trouvâmes *Abdtsslam ben Larbi Chiaibi,* caîd des Khlot et Ouled Chaîb, il fut révoqué en 1914 et envoyé au pénitencier d'Ali Moumen où il est mort au printemps de 1917.

CHEZ LES OULED. — *Hadj Djilali ben Brahim el Boum^abi,* fut nommé caîd des Ouled sous le sultan Moulay el Hassan, après que cette fraction se fut révoltée contre Hadjadj ben Ahmed el Arifi. Il eut comme successeur *Brahim bel Hadji* qui était en fonctions lors de notre arrivée ; il s'enfuit avec Moulay el Ha&d à F « , et fut remplacé par le khalifa Mohamed Ould Youb; Brahim Bel Hadj rentra de dissidence vers 1910; il est mort aux Ouled il y a deux ans; de cette famille il reste deux fils : l'un gros cultivateur, l'autre adel révoqué en 1917 pour faux. — Mohammed ould Youb a été lui-même révoqué de ses fonctions en 1917 et sa fraction a été incorporée au caîdat Larabi ben Fekkak.

CAÎD DES KHEZAZRA. — Le premier caîd fut *Boua**a ould Hadda* qui hérita des Khezazra à l'incarcération de Ahmed ben Fekkak el Maaroud; son successeur sous Abdel Azîz fut Mohamed ben Larbi qui réussit à se maintenir au pouvoir jusque vers 1906; il fut remplacé à cette date par son frère Salah ould Bouazza qui a été révoqué en mai 1916.

CHEZ LES ACHACHE DE LA FORÊT

CHEZ LES OULED HAMAMA. —*Louraq bel Hadj Mohamed* originaire des Ouled Abdelïah fut caîd après Ahmed bel Fekkak t\ Maaroufi (des Ouled Hamama, Ouled Abdallah, Ouled Attou, Ouled Zireg, Kbiot et Ouled Chaîb) ; il resta au pouvoir un an ou deux seulement, emprisonné par celui qui devint son succes-

seur : Djikli Ould Zerouil, il mourut à Meknès, tous ses fils sont morts, il n'a plus qu'un petit-fils en bas âge.

Bouchaib^btn Ycef père du* caïd actuel des Ouled Ffamamasuccéda à Djilali Ould Zerouil pour ce qui est des Ouled Hamama et Quled Abdallah vers 1S97-1899, il mourut quelques mois après son avènement; malgré son jeune âge (il avait alors quatorze ou quinze ans) son fils *Mahmed bat Bouchait,* caïd actuel, le remplaça ; son commandement a été augmenté des Quled Zireg à la révocation du khalifa Salah ould Zerouil en 1917-

Слхшолт HAFIDISTE. — *Mahmed ould Maati ould Kobba el Hamami* fut partisan fanatisé de Moulay Hafid ; il s'enfuit lors de notre anivée et ne reçut son dahir qu'à Fez où il vécut jusqu'en 1910; adversaire redoutable, depuis sa rentrée de dissidence il vit à l'écart et fait peu parler de lui.

CHEZ LES OULAD ATTOU. — *Cherki bel Hadj* fut nommé caïd des Oulad Attou vers 1894-1895 ; depuis lors il est resté en fonctions.

A l'époque de la Siba (de 1903 à Г908) Mohamed ben Bouabid fut un chef de bande très respecté et très influent ; on le désignait sous le nom de « caïd de la siba ». Il prit parti pour Moulay Hafid, plus tard il devînt partisan azizîste, mais lors de notre installation au Mzab il partit en dissidence et vécut à Fez, où il mourut empoisonné ; la rumeur publique dit qu'il fut empoisonné par un « Mzabi » également en dissidence à Fez.

CHEZ LES OULED ZIREG. — Le premier caïd dans cette fraction fut *Djilali'Ould Zerouil* qui ne dutsa situation qu'à la ruse qu'il déploya pour faire incarcérer le caïd Louraq bel Hadj Mohamed des Ouled Hamama, afin de prendre sa place, fut caïd longtemps, sous le règne de Moulay Hassan de 1875 * *i8$o* ou 1S92.

Sous Moulay Hassan également il y eut le caïd *Hammou ould Boudlal* des Ouled Zireg, fraction Ouled Yahïa.

Plus tard sous Moulay Abdel Aziz, nous trouvons le caïd Driss Ould Zerouil qui lors de notre arrivée suivit Moulay Hafid et vécut à Fez jusqu'à la fin de 1910, époque à laquelle il demanda l'aman ; son successeur à la tête des Ouled Zireg fut le khalifa *Salah ould Zerouil* qui a été destitué au début de 1917. A sa révocation les Ouled Zireg ont été rattachés au caïdat des Ouled Hamama.

Quatre-vingt-dix sur cent sont Berbères, mais ils sont tous arabisés au point qu'ils ont, sauf quelques rares exceptions, oublié leur origine; démêler très exactement à quelles tubus berbères' appartiennent les divers groupements qui existent, est très difficile, votre même impossible ; à chaque immigration nouvelle les peuples vaincus ont cédé aux exigences des vainquturs et il en est résulté des mélanges entre Berbères d'origines diverses, si bien qu'aucune fraction ne. s'est maintenue pure au point de vue ethnique. Ces fusions ont été d'autant plus nombreuses que le Mzab a toujours été l'état tampon entre les habitants de la riche Chaouia et les peuplades berbères qui habitaient le Djebel; de là des luttes incessantes, au cours desquelles de nombreux éléments berbères étrangers se sont installés au Mzab et ont fusionné avec l'élément primitif.

Les Arabes hilaltens ayant pénétré en *Tamesna* au xji» siècle de notre ère se sont mélangés aussi aux éléments berbères qu'ils ont trouvés installés et à ceux qui sont venus par la suite.

Aussi le Maghzen n'a pu tenir compte pour son administration des affinités de races, mais seulement des contingences locales. Les groupements qui constituent les *M^ab* et *Achache* sont purement artificiels et sont au nombre de trois :

1° Les *Oulad Mrah* ainsi dénommés parce que les douars, dans cet amalgame de fractions (d'origines diverses) sont groupés en tonne de « mrah ». Le *mrah* est une espèce de *^ertba* (enceinte} faite ave- des broussailles et buissons où l'on enferme les animaux la nuit.

2". Les Achache.——' L'Achicha » d'où est dérivé le mot *Achache* est une sorte de petite tente. La. légende explique cette a'ppellarion de la façon suivante : Les Achache étaient jadis très fortunés, mais très turbulents et indociles, ils excitèrent la convoitise du Maghzen qui lança à plusieurs reprises des harka contre eux et les te mangea »: ruinés ils ne purent avoir des *khetma* (grande tente) mais seulement des *achitha* (petite tente).

3° *Les Mlal.* — Beni-Brahitn, Oulad Chebana forment un groupement spécial.

J'ai essayé de rechercher t'origtne de chaque fraction composant

les groupements précités, mais il m'a été difficile d'obtenir des" renseignements précis ; aussi je les donne SOUÎ toutes réserves.

Presque toutes les fractions qui peuplent le Mzab sont sédentaires. Si elles changent d'emplacement de temps à autre et sur de très petites distances, ce n'est que par mesure d'hygiène, pour la commodité des labours et des moissons.

Parmi les populations semi-nomades il faut citer les O. Farès, Icouf ben Hamou, Beni-Sendjaj chez les O. Mrah; les Khlot, Oulad Ghaib, Ould Abdallah, Oulad Hamama, Oulad Attou, Oulad Zireg chez les Achache de la forêt.

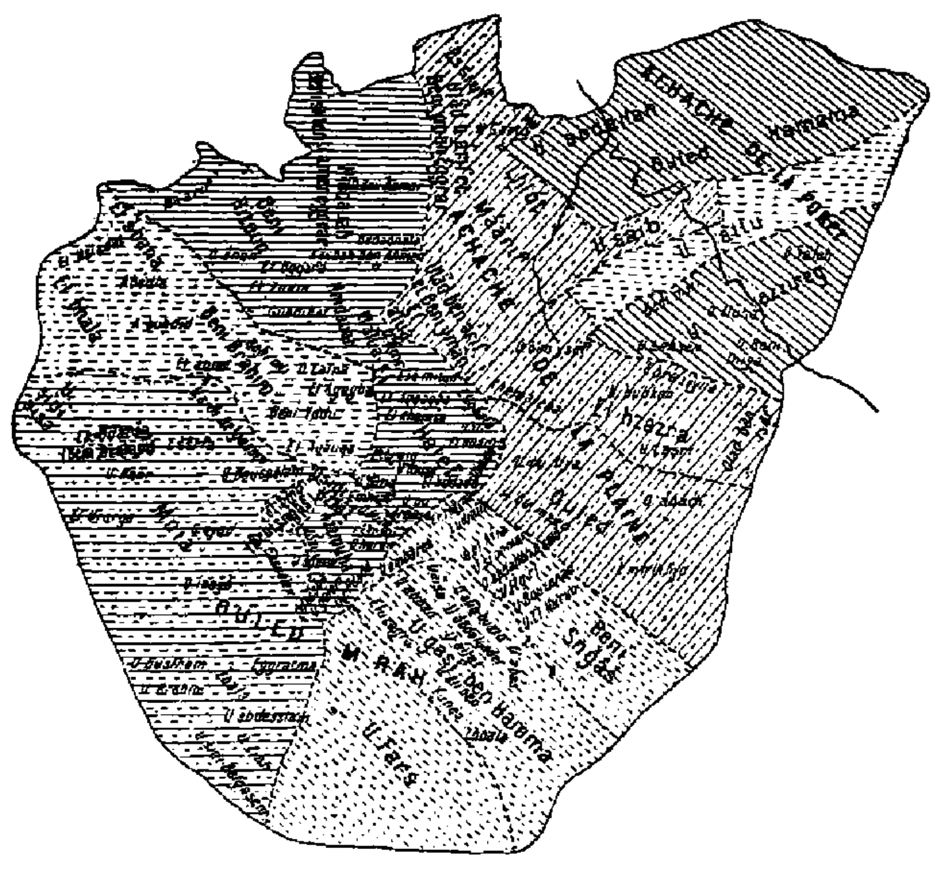
Les premiers, de juin à janvier-février, habitent dans ce qu'ils désignent sous le nom *d'Ûuta* (plaine) où ils s'occupent des moissons, du battage ec des labours; à partir de janvier-février ils lèvent leur campement et vont s'installer dans la gaada à des distances variant entre 25 « 3 0 kilomètres; ib vivent là jusqu'à fin juin, avec leurs troupeaux; ils abandonnent la gaada pour retourner dans la plaine lorsque l'herbe n'est plus suffisante pour nourrir leurs animaux.

Les Achache de la forêt opèrent de la même façon, ils vivent dans la plaine en hiver tandis au printemps ils vont en transhumance dans la forêt avec leurs troupeaux de chèvres, de moutons et de vaches.

ORIGINES PAR FRACTION

A) LES ACHACHE. — *Les Ma'arif* (248 tentes). Ce sont des *Arabes Hiialiens* venus en Tamesna vers la fin du vt[e] siècle de l'Hegire; ils s installèrent d'abord dans la gaada aux environs de Taouoza où ils creusèrent un puits « *Bir Djerara* » qui a été revivine par les Oulad Kebbouche il y a 3 ou 4 ans; ils auraient v„cu u iongtcmps-et auraient quitté la gaada pour venir chez les Achn-h- il y a seulem.-nt 300 ou 350 ans. Ils ont été amenés en Ctu^.uu uisem-i.s par laquub ben Abdelhak (le merinide) pour lutur contre les Berbères révoltés ; au début ils furent pasteurs de troupeaux et surtout coupeurs de routes. Leur ancêtre Maarouf ben Audellus-im, Cbenf disent les uns. Chrétien disent les autres, serait mort a B.gjaU vers l'an 200 de l'Hégire.

Lts *Ma'arif* étaient a^sez nombreux au début mais à la suite de per>ecuùjns, de luttes incessantes, bon nombre parmi eux auraient quitté la région et seraient allés partie chez les Doukkala



M Z A B   E T   A C H A C H E

(Ben Ahmed)

EmDÎacemen: des frôlions

CtfOÂT'oeS # ***MA*** ' I ***t:*!DAfQ{StirA№tCOUf 6W-tiHB.'*BJ***

CAÎD AT *ûrS* ***BIHI SB A HIM CA/SAr C£i tCMA CM F Oit A FIA IUg***

ca'idat ols *m* ***lai lj ôjcmqula*** **f££*]** ***uïoat*** *ses* ***achachi****otiArQitnuatâa)*

partie chez les Médïouua de la région de Casablanca, partie chez les Zemmour, partie dans le Gharb.

Trois individus seraient ancêtres des Maarif du Mzab, Mhammed ben Alt, Sidi Moussa ben Ali et Sidi Abdallah ben Ali.

Mhammed ben Ali aurait eu trois fils :

i° Si Taleb ben Ziroun;

2° Mhammed ben Ziroun el Kebir ;

3" Mhammed ben Ziroun el Seghir.

i° *Si Taleb ben Ziîoun* aurait eu de son côté cinq fils :

a) Sidi Krafi ancêtre de Qrafiyn fraction des Maarit Achache.

b) Sidi Cheikh dont les descendants sont les M.t *rit Mouaiin Islan (entre Beni Brahim et Guedlhat) et qui est enterré à Boujad-

c) Sidi Mouaq dont les descendants sont partie chez les Maarif Achache, partie chez les Maarif Moualiu de l'Oued El Ahmeur.

d) Sidi Salah et Sidi Abdelkader ancêtres de deux sous-fractions des Maarif-Achache.

2° Si Mhamed ben Ziîoun El Kebir serait l'ancêtre d'une partie des Maarif Mouahn l'Oued El Ahmeur.

3° *Si Mhamed ben Zitoun El Seghir* serait l'aucèrr; des Buyrat (Maarif-Achache).

5td.'M«<№.È«ïj4/iseraitrancêtredesO.Mousa(Maarif Achache).

Sidi Abdallah ben AH celui des Oulad Sidi Abdallah M idrùn et O. Essrgt (Maarif Achache).

Bien que d'origine arabe les Maarif ont subi des mélanges avec les Berbères qu'ils ont trouvé installés au Mzab et avt-c cei-x qii Ont fait partie des invasions ultérieures successives.

Les Oulad BenArif{6 tentes). —Ils sont venus des environs de Ain-Zerga (sur la rive gauche de l'Oum er Rebîa) tribu des Oulad Arif. Leur ancêtre aurait eu six fils; chacun d'eux a donné naissance à une des six fractions que nous avons chez les Oulad ben Arif. Ils sont vraisemblablement Berbères.

Les Beni-Iman n'ont pas gardé le souvenir de leur arrivée au Mzab où ils sont installés depuis longtemps ; chez leurs voisins ils passent pour être des autochtones, jadis puissante et riche tribu, qui a été pressurée, dispersée, anéantie à travers les âges; il est fort possible que ce soient des descendants des *Berghouaia.*

LesEssyf du Mgarto (2 1 7 tentes), leur ancêtre, serait venu des environs de Milianah (Algérie); se prérendent irères'des Maarif; leur installation au Mzab remonte à la même époque, ce sont sans doute des *Arabes hilaliens.*

Les Kbe~a~ra. — Chez eux ou rencontre presque autant d'origines que de fractions.

a) rira2iyn(2¡6 tentes) (quicomprennemlesOulad Bouazza, les Ou. Eüsrgi, íes OuladTaleb, les Oulad Amor ben Ali), sont seuls des Khezazra.; ils sont d'origine berbère, semble-t-il, ils seraient venus des environs de Barka; leurs ancêtres les Beni Khazroun étaient installés en Tripolitaine et aux environs de Barka, vers le v* siècle de l'Hégire et appartenaient à la famille berbère Zcnata des Maghraoua.

b) Les *Khemalcha* {64 tentes), sont venus dès Ouled Sidi Bendaoud, fraction Khemalcha; comme la plupart des Ouled Sidi Bendaoud ils sont Berbères.

c) Les *Ouled Boubekeur* {270 tentes) sonr un amalgame de tentes venues de tous côtés du Djebel mais tous Berbères.

d) Les *Ouled ben Icef* (148 tentes) qui se retrouvent chez les Oulad Mrah (A. Amor ben icef) passtnt chez leurs voisins pour être d'origine juive ; ce sont peut-être des *Berbères Berghottata.*

e) Les *Ouled El Asri* (66 tentes) sont Berbères; ils sont venus des environs du Marabout de Sidi Rahal entre Demuat et Marrakech, Il y a environ un siècle.

Les Ouled. — Ils prétendent qu'il existe chez eux deux groupements distincts qui en réalhê, semblent avoir une seule origine ethnique :

a) Le premier composé des *Otilad Abaâi* {320 tentes), *Ouled BouM%ab(t$2* tentes) et Mekhakhhine (296 tentes) est installé au Mzab depuis fort longtemps; il semble être venu des Oulad Sidi Bendaoud fraction des Rima : la légende veut que leur ancêtre soit enterré chez les Oulad Sidi Bendaoud.

b) Le deuxième les *Otilad Bou Rya* (194 tentes) se prétendent Chorfa, mais ne sont sans doute que des *Marabouts.* Les ouled Hamama (306 tentes) se disent Arabes *Koreich* de la race d'Adnan et viendraient des environs de la Mecque ; ils se prétendent Chorfa.

Les *Oülad Cbaib* (168 tentes), *\esKhlot* (18Ó tentes), lesO. *Abdallah* (192 tentes), leî O'Attou (310 tentes) se rattachent à l'invasion hilalienne ; il semblé que ce sont les populations qui ont subi le moins de mélanges ; cela peut s'expliquer par cè fait, qu'habitant uñe région très difficile, très accidentée, jadis très boisée ils onr pd se tenir 1 l'écart assez longtemps des éléments berbères.

Les *Ouled Zireg* (>$J tentes) trois groupements ethniques semblent y être représentés.

1° Le premier qui comprend les fractions *Ouled Moussa* **(239 tentes) et Ouled Yahia (83 tentes) seraient originaires dès Sgharnadela fraction Zeroug; la légende veut que leur ancêtre soit berbère, mais marié aune femme dés Maarif (Arabes hilaliens).**

2° Le deuxième est composé des *Beni-Maati* **(99 tentes) et** *Ouled_ Salah* **(54 tentes). Ces deux fractions aux yeux de leurs voisins, passent pour être d'origine juive: auMzab, on les désigne sous l'appellation suivante : Ceux qui ont ferré leurs chevaux à rebours, ce sont sans doute des descendants des** *Berbères Berghoiiata,* **frères des Oulad Çilah des Ouled Harriz et de ceux qui sont aux Mdakra.**

3° Les *Oulad Lhacen* **(80 .tentes) sont venus du Gharb â une époque très ancienne,**

B) LES MLAL, BENI BRAHIM.— i° Les *Oulad Amor* **(340 tentes) n'ont pas gardé le souvenir de leur origine; ils prnendi-nt, et les autres fractions le confirmant, que ce sont les plus anciens habitants du Mzab, ils sont très probablement** *Berbères Berghouata.*

2° **Le=** *Hamdaouah* **(1.300 lentes). Leurs ancêtres sont venus des environs** *d'Ain Leuh* **tribu des Beni Mûr, fraction Rfala; 7 tentes aurmnt quitte leur pays d'origine à la suite de querelles intestines; après des pérégrinations dans les ZidJ.is elles vinrent s'installer aux environs de l'emplacement où se tn uvent aujourd'hui les deux marabouts dits « Bou Djilali »; chacune d'elle a donné naissance à une fraction des HamJon;th Dix générations soiit passée? .iepuis leur arrivée au Mzib; ils sont Bfïer^s d'origine.**

Che2 les Hamdouah, il existe deux sous fraciohs qui ne sont pas Hamdouah :

i° Chez les *Ain Darban* **Les Bedaouat (25 tentes) qui sont originaires du Gharb; leur nom signifie « chamelier », jadis ils 'ransporiaient les pèlerins à la Mecque.**

2° Chez les *Ouled Bou Abbou,* **les Ouled Bou Aomar (30 tentes) qui sont partie originaires des Ourdîgha, partie des Rouached des Zaëts.**

3° Les *Beni Sekten* **(113 tentes); ils sont d'origine berbère et sont vends des Ziaïda, tribu des Beni Oura, fraction des Beni Meksai. Ils se sont installés à l'endroit qu'ils occupent il y a environ deux siècles.**

4° Les *Beni Ritoun ;*

a) **Les** *Gtudibat* **et Ouled** *Hamida* **(274 tentes) semblent être d'origine berbère** *Berghouaîa,* **sauf quelques tentes : les Mçaada et les Ouled Sidi Dioud qui sont venus du Gharb.**

b) **Les** *Ouled Anan* **(83 tentes) presque tous sont venus des Doukkala, de la tribu des Ouled Bou Anan, sauf la fraction des Oulad Hammou qui revendique la même origine que les Guedihat.**

c) **Les** *B. Eggara* **(44 tentes) sont venus des Rehamna fraction Ouled Sidi Belbil.**

d) **Les** *Maarif* **(97 tentes) de l'Oued El Ahmeut et Moualin IcJun sont les frères des Maarif Achache et comme eux Arabes Hilaliens. Une sous-fractioq chez eux « Les Haddada » sont des Berbères venant du Sud.**

e) **Les** *Oulad Sidi Bettah* **{74 tentes) sont vraisemblablement arabe. Leur ancêtre serait venu à Boujad avec Sidi Mahmed ben Cherki, vers le vli° siècle de l'Hégire; ils se rattachent sans doute comme Origine à la tribu des Beni Djaber (Djochem Hilaliens), et ont fait partie de l'invasion hilalienne en Tamesna.**

/) Les *Oulad Sidi Bou^ian* **(65 tentes). Se prétendent originaires des Ouled ben Sbah de Marrakech ; en réalité, je crois que ce sont des Arabes Hilaliens, frères des Maarif.**

5° Les *Halaf* **constituent un amalgame de fraction à origines très disparates :**

a) **Les Haddada (40 tentes) sont originaires du Sous. La légende veut que les Haddada, qui sont éparpillés de divers cotés au Maghreb, soient d'anciens esclaves du sultan Moulay Ismail; celui-ci les aurait libérés avant sa mort.**

b) **Les** *Derkaoua* **{39 tentes) se prétendent Chorfa mais ne sont en réalité que des affiliés à la secte des Derkaoua; ils seraient originaires du Grand Atlas.**

c) **Les** *Kbetlatba* **(87 tentes) viennent des Doukkala, de la tribu des ouled** *Amran.*

d) **Les** *Chmitiine* **(98 tentes) viendraient de la tribu des Beni Zgou qui se trouverait aux environs d'Oudjda.**

e) **Les** *Treig {t$* **tentes) sont originaires de la tribu des Ouled, fraction Ouled Bou Rya.**

f) **Les** *Ouled Moussa* **(84 tentes) viennent des Beni Moussa du Tadla.**

g) **Les** *Lerarefa* **(49 tentes),** *Ouled Ali* **(39 tentes),** *Kramcba* **(38 tentes), Les Houadra** (29 **tentes) sont d'origine berbère et**

appartiennent sans doute à la famille des Houadra dont on retrouve des traces chez les Mdakra dans la tribu des Ahlaf.

h) Les Agagba (46 tentes) sont originaires du ~ud de Marrakech.

LES BENI BRAHIM

a) Les *Aounat* (105 tentes) sont venus des Doukkala à une époque relativement récente, de la tribu du même nom.

b) Les *Akaouka* {77 tentes) sont originaires du moyen Atlas, de la tribu des A'û lshik(plus loin que Ouaouizert); ils sont sans doute Berbères. Leur ancêtre dit la légende, serait venu comme khammès dans le pays, aurait épousé une femme des Mekk.\da (fraction voisine); de cette union seraient nés deux fils, qui ont donné naissance aux Akaouka.

c) Les *Ouled Zaïra* {18 tentes) sont venus également de l'Atlas et sont Berbères. Ils disent qu'ils viennent des environs de *Sidi Ahmed ben Naceur,*

d) Les *Kouarcba* se divisent en quatre sous-fractions :

i° Les Ouled El Amri (41 tentes) qui viennent des Chtouka;

2° Les S ou ala h (25 tentes) qui viennent des Béni Chegda! ;

3° Les Hamaouda et Ouled Riah (66 tentes) qui se disent autochtones et passent pour avoir un juif comme ancêtre ; ils sont sans doute Berbères Berghouata.

e) Les *OuledIkkott*, O. Yahia (36 rentes), *Guédanat* (20 tentes), *les Beni MU,* les *Mékkada* (168 rentes), les Ouled Ahmar (59 tentes), les *Ouled Amor* (30 tentes), les Ouled Bou Allah (50 tentes), et les Beni Yddo (330 tentes) passent chez leurs voisius pour être des autochtones et pour avoir une origine juive, *ï-s* sont très vraisemblablement Berbères Berghouata. Ce sont les véritables Beni-Brahim.

Les *Harakia* (80 tentes) se prétendent d'origine arabe ; ils seraient venus d'Algérie-à une époque très ancienne.

Aucun renseignement sur les Chémanta-Ouled Abdallah et Chtaouna.

Les Ouled Chebana ; *a)* LesMéciadat(5o tentes} ; leur ancêtre est originaire des environs de Sidi Gueddar dans les Beni Hassen tribu des Ouled Moktar.

b) Les Ouled Mohamed B. Ahmed (40 tentes) viennent patrie des Doukkala, partie des *Beni Khiran.*

c) Les *Ouled El Asri* (29 tentes) sont originaires des environs de Sidi Rabal (entre Marrakech et Demnat).

d) **Les** *Ouled Aissa Bou Hedîd* (27 **tentes) viennent des environs de Lalla Mimouna; ils appartiennent vraisemblablement à la tribu Riab qui s'établit dans la région de Azrar, lors de l'invasion hilalienne.**

e) **Les Ouled Ali B. Ali (67 rentes) sont venus du Grand Atlas.**

Les (474 tentes) se prétendent Chorfa : Ci-dessousl*arbre généalogique qu ils donnent : Sidi Mahmed El Bahlouî, ben Sidi Ahmed, ben Abdallah, ben Abdelkhalq, ben Ali, ben Abdelkader, ben Amor, ben Riah, ben Dadj, ben Mesbah, ben Salah, ben Saïd, ben Abdallah, ben Driss, ben Abdallah El Kamel, ben Lahcen Mothmi, ben Lahcen Sabncr, ben Sidna AU, ben Abou Taleb et de Fatma Zuhra bent i.vïoh:med. Leur ancêtre serait venu il y a six ou sept siècles de Mtknès, et aurait quitté sa famille à la suite de dissentiments; il aurait épousé troisfcmmes : une Saidia, une Harrizia et une Mzjmzia, qui Lui auraient donné dis fils qui ont donné naissance a i x **dix fractions qui existent chez les Behâlla. (Abdallah, Ahmed, Scbata, El Maaroufi, Moussa, Simfiddel, AbucLlim, Ba Hammou, Ali et Mahmed.**

f) **Les Henafai(3é> tentes) viennent des contreforts occiden-. taux de l'Atlas (entre l'Atlas et l'Oum et Rebia).**

g) **Les Greimtat (46 tentes) sont venus des Beoi Sendjadj fraction Greimtat il y a quelques années seulement puisque à notre arrivée ils payaient encore le Tertib avec les Beni Sendjadj.**

h) **Les** *Ouled Bedou* **(63 tentes) prétendent qu'ils sont originaires des Ma.irit A ha., ru- ' cnrrrne fus** i's **sont,** disent's, **-Uabi**

LES OULED ALRAH

i° DJEMOUHA ET OULAD SIDI HADJADJ. — *Djemouba : a)* **Les** *Cherragui* **(107 tentes).**

1° Les Zaharta, sont originaires des Smala, très vraisemblablement Berbères;

2° Les *OtCeçaada* **vienoent des Ouled Bouziri fraction Seninat ;**

3° Les Xrafcia sont venus des Beni Meskin, fraction Marahouna;

4° Les *O. Groin,* **sont origimires des** *Rehamna',*

5° Les *Rorbab* **viennent de Cherra^a (du Kharb).**

b) **Les** *Ouled Bou Ali* **(il tentes) sont venus de** *A^rar* **et sont vraisemblablement Berbères, ils se sont scindés en trois grou-**

pements Tan est au Beni Meskine, le deuxième au Beni-Smir, le troisième aux Djemouha,

c) Les *Ouled KhaUm* (37 tentes) viennent des Ouled Fakroun des Sgharna,

d) Les *Ouled Haddad* (28 tentes) viennent des Beni-Smir du Tadla.

e) Les *Ouled Sebbah* (J 2 tentes) sont originaires du Haouz de Marrakech ; ils sont sans doute Berbères.

/) Les *Ouled Hmrar* (43 tentes) sont des environs de Beni Mellal.

g) Les *Ouled Khamlich* {41 tentes) viennent des Khemelcha fraction dé la tribu des Ouled Sidi Bendaoud de Settat.

h) Les *Ouled Sliman* (74 tentes) sont originaires en partie des Beni Moussa du Tadla.

i) Les *Oujeâ Chaoui* {87 tentes) sont originaires partie du Tadla, partie de Si Mohammed b. Naceur dans le Sous.

/) Les *Chiaïba* (42 tentes) sont originaires du Tadla; la légende dit que les Chiaïba vinrent au Mzab, installés par un sultan, pour contrebalancer l'influence des Ouled Bouztd.

Les *Ouled Sidi Hadjadj* (307 tentes) se prétendent Chorfa idrissites, mais la légende veut que leur ancêtre *Sidi Ahmed bou Khlef* soit venu des environs de Demnat pour prêcher la bonne parole en Chaouïa. Sidi Ahmed se serait d'abord installé à Moualin Tousirt (terrain occupé par les Agagba, fraction des Ouled Cbebana) ; obéissant, on ne sait à quel motif, il serait parti pour ^installer à Sidi Hadjadj; Sidi Ahmed surnommé Sidi Hadjadj, à ia *u>i^* de n-.mb'iux pèUrinages qu'il avait taits, aurait eu cinq fils : Sidi Moussa, Sidi Ahmed, Sidi Aïssa, Sidi Abdelmalek, Sidi Mahmed. Le premier, ancêtre de la fraction dos Ouled Sidi Moussa, Sidi Ahmed celui des Ouled Bnu Amor, Sidi Aïssa celui des Ouied Sidi Aïssa, Sidi Abdeimilek celui des Oule J Sidi Abdelmalek. Le cinquième fils Sidi Ahmed n'eut pas d'enfants et mourut, aux Ouled Farès où un marabout lut fut élevé; ce marabout n'est plus aujourd'hui qu'un « Haouch »,

Parmi les Ouled Sidi Hadjadj, il y a deux ou trois sous-fractions étrangères de 5 ou *6* tentes chacune, l'une originaire des Beni Meskine (les Ouled Abbou des O. Moussa) ; l'autre, les Guebala, sont venus du Tadla. Une dernière chez les Ouled Sidi Bou Amor viennent des Ourdigha (les Ouled Djerar).

LES MNIA

Les *Soualem* (194 tentes) sont originaires des Ouled Ziane; ils se prétendent Chorfa; il est vraisemblable qu'ils sont Arabes et appartiennent comme les Soualem des Ouled Ziane la famille hilalienue ; trois fractions chez eux : les O. Yagoub, les O. Abdallah, les Ouled Dreïss.

Les *Djebala* (37 tentes) sont venus il y a seulement 50 ou 60 ans de Bit Khekaf (Tadla), où ils étaient serviteurs du Sid de Boujad; ils disent que leuts ancêtres seraient venus du Gharb à Boujad, et qu'ils ont leur frère dans le Djebel au delà d'El Ksar. Lors de leur-arrivée ils achetèrent le terrain qu'ils occupent aux Ouled Bousselam, Ouled Abdesslan, Ouled Brahim et Mrarga); à côté des Djebala, vivent 10 ou 15 tentes : les Ouled Sidi Abdennebi qui se pré tendent Chorfa, descendants de Sidi Abdennebi le frère de Sidi Mahmed b. Cherki fondateur de Boujad. Ils se sont installés sous le règne de Moulay El Hassan il y a 35 ou 40 ans; ils ne sont pas agriculteurs, un seul d'entre eux possède des terres; les autres exercent la profession de maître d'école.

Les *Ouled Bouzïd* (53 rentes). — La légende veut que les Ouled Bouzid soient les vestiges d'une très grosse et ancienne tribu. Ils prétendent que leurs ancêtres sont les fameux Beni Ouattas, grosse tribu berbère venant du Sud.

Les *Ouled Si Aissa* (323 tentes), se prétendent Chorfa Idrissites, mais d'après les renseignements qu'il y a tout lieu de supposer exacts ils seraient originaires de la tribu des « Ouled i> fraction Ouled Bou Mzab; leur ancêtre, Si'Aïssa, était un peu instruit; à la suite de querelles, il serait veau s'installer aux environs de Ras-Et-Aïn avec quelques membres de sa famille et aurait donné naissance à la fraction des O. Si Aïssa. Cette version peut être admise d'autant plus facilement que cette fraction revendique encore des droits chez les Ouled Bou Mzab dans la vallée de l'Oued Néja.

Ledahir qu'ils ont pu posséder, et qui aurait disparu à l'époque de la siba était faux, et leur aurait été délivré par un vizir du sultan Sidi - Mohamed ould Moulay Abderrahman qui avait épousé une femme des O. Si Aïssa; en échange il aurait chérifié cette fraction.

Les *Gratina* ^107 tentes) comprennent deux sous-fractions ;

les Ouled Boubekeur et les Ouled Ahmed ; leurs ancêtres seraient venus disent-ils, du Djebel Alem et auraient pardcipés à la conquête de l'Espagne.

Ib détiennent un vieux dahir, renouvelé par les sultans successifs (Moulay Ismail 11éo, Moulay Abdallah 1202), leur conférant la qualité de Chérif et leur permettant d'exercer leur inSuence dans le bled compris entre les Chaouta et les Benî-Meskine.

Les *Chorfa* (i 1S tentes) viennent de Bir Mezout, tribu des Oulad Brahim (entre Ouled Abdoun et Oued Zem). Ils se sont installés au Mzab entre 1850 et 1870, ifs ont acheté le terrain aux Ouled Naceur. Ils possèdent encore des intérêts aux Oulad Brahim.

Les Chorfa se divisent en quatre sous-fractions :

Les Guettaba, les Ouled Sidi El Maati, les Ouled Sidi Boumedîan et les Ouled Sidi Abdelhouad.

Les *Oulad Naceur* (210 tentes) constituent un amalgame de fractions d'origines diverses; chez eux :

Les Oulad Kaçem viennent des Ourdigha;

Les Semouka viennent des Beni Meskine ;

Les Ouled Larbi seraient les restes des autochtones ; Berbères Berghouata sans doute.

Les Djediane viennent des Beni Chegdal; ils sont Berbères.

L'es Ouled Lacheb viennent des Chiadma.

Les Ouled Sultana viennent des Doukkaia.

Les Ouled Madani viennent des Rehamna.

Les O. Sidi Mohamed ben Tahar (des O. Ben Sebah).

Les O. Ziraoui viennent des Ouled Bouziri.

Les O. Tahar dits : Houara, sont berbères.

Les Ouled Ben Sebah {5 à *6* tentes) viennent des Ouled Ben Sebah.

Les *Ouled Sidi Belgacem* (232 tentes), se prétendent Chorfa et disent qu'ils ont égaré le dahir leur conférant cette qualité; ils expliquent leur origine chêrifiennepar l'arbre généologique suivant :

Sidi Belgacem, ben Ali, bel Abbès, ben Hachem, ben Mohamed, ben Abdallah, ben Naceur, ben Ahmed, ben Mohamed, ben Aquit, ben Hamed, ben Ali, ben Mohamed, ben Mohamed El Bakeur, ben Zin, ben Lahcen Sebù, ben Ali et Fatma Zohra bent Mohamed. Sidi Belgacem aurait quitté Medine, serait venu à Tunis, Fez, Anfa, puis se serait installé avec son fils et ses serviteurs près de Lalla Mouina (eatre les Ouled Sidi Bendaoud et Mnia). Il avait six fils :

Sidi Harar, Sidi Mekki, Sidi Bokhari, Sidi Ali, Sidi Larbi, Sidi Dekka.

Sidi Harar aurait eu une fille seulement : Lalla Fairca Elkheita. Sidi Ali aurait quatre fils : Sidi Abderrahim, Sidi Abdelaziz, Sidi Mobamed di; Baba, Sidi Mahmed.

Depuis la venue de Sidi Beigacem au Mzab on compte huit générations.

Les *Ouled Ziane* (20 tentes) qui sont incorporés aux Quled Sidi Beigacem n'ont pas la même origine; leur ancêtre serait un certain Zian : esclave de Sidi Belgacenqui à la mort du Sid aurait participé à son héritage au même titre que ses six fils.

Les *Ouled Ayade* (46 tentes) viennent en partie des Beni-Moussa du Tadla. (Les sous-fractions Mouihat et Chlkhaoua.) La sous-fraction des O. Bel Hadj des Doukkala.

Les *Ouled Yaich* (40 tentes) viennent des Beni Amir du Tadla.

Les *Ouled Brabim* (29 tentes) viennent de Bir Mezoui de la tribu des Ouled Brahim confrérie des Qurdigha,.

Les *Ouled Bousselam* (38 tentes) se disent originaires des environs de la Merja de Sidi Bousselam dans le Gharb.

.Les *Ouled Abdesslam* (78 tentes) sont partie originaires des Doukkala. (Les O. Ali B. Yahia, les O- Meliouk, les Ouled Kacem) partie viennent du Tadla.

Les *Ouled Farès.* — La légende veut que l'ancêtre des Ouled Farès soit un certain *Moulay Bou Fars,* surnom qui d'après les uns signifie « jongleur sur les souks » d'après les autres « cavalier exécutant I3 fantasia avec une maestria remarquable ».

Les Ouled Farès se seraient {toujours d'après la légende) arrêtés à l'Aïn Dorbane (source du porc-epic). Us avaient avec eux une grosse quantité de chameaux. L'eau de l'Aïn Dorbane aurai: causé unegrande mortalité dans le troupeau; effrayés ils seraient repartis et auraient été s'installer aux environs d'Aoulelli; aussitôt arrivés, ils commencèrent à enscniencer les terres environnantes*, à peine le grain était-il vert que des myriades d'oiseaux vinrent le manger. Pris de peur ils se rendirent à Sidi Hadjadj et demandèrent à un des fils du marabout, de venir les préserver du fléau qui les menaçait. Le fils de Sidi Hadjadj cédant à leur demande partit et vécut parmi eux; à sa mort son ct>rps lut inhumé et sur sa tombe en reconnaissance des services rendus les O. Farès lui auraient élevé le marabout appelé Sidi Mahmed B. Hadjadj.

Le Ouleds Farès ont perdu le souvenir de leur lieu d'origine.

Us se rappellent vaguement que leurs ancêtres leur ont dit qu'ils venaient de la région située au sud de Marrakech.

FRACTIONS QUI NE SONT PAS DES OULED FARÙS. — *a)* Chez les *Ouled Sidi Guenimane* (99 tentes).

1" Les Ouled Mahmed ben Icef à qui on attribue une origine judaïque sont sans doute *Berbères Bergbouata.*

2° Les Bedaoua viennent des Doukkala.

5° Les O. Ahmed B. Tabeb des Mzamza.

h) Les *Ouled Ayade* (109 tentes) sont originaires de Beni Moussa du Tadla (environs de Dar Ould Zidouh entre l'Oum er Rebia et la montagne) fraction Ouled Ayade.

Chez les *Ahel el Axib,* — i° Les *Beni Drogha* (35 tentes) sont venus de diverses régions, ils se fixèrent à Boujad et se mirent sous la protection du Sid; plus tard ils furent installés par te Chérif de Boujad, chez les Ouled Farès ; ils avaient jadis des relations suivies avec Boujad, aujourd'hui il n'y a plus aucun lien entre eux.

2° Les *Gouassem* (72 tentes) viennent des environs de Ghorni-El-Alem.

3° Les *Ouled Beni Yaich* (5 r tentes) sont venus du Djebel, des environs d'Oue2zan.

Deux fractions les Hedilat et les Hebata prétendent être Arabes hilaliens (167 tentes).

Les *Icef ben Hammou :*

1" Les *Djebala Menchiine* (119 tentes). — Ils sont venus au Mzab entre 1860 et [870. Ils revendiquent comme ancêtre un certain Abdesslam, qui lors de l'invasion hitalienne, serait venu du Djebel au delà El Ksar, et aurait suivi les fondateurs de Boujad. Cet Abdesselam aurait eu cinq fils : Kaddour, Salem, Mohamed, Hainar et Mfaddcl; Kaddour, Mohamed et Mladuel auraient donné naissance aux Djebala qui sont installés à Bit Khekhaf (Tadla).

Hiinar serait l'ancêtre des Djebala venus plus tard à Bir Menchiine, où ils furent installés par le Sid de Boujad ;

Cette fraction des Djebala Menchiine a toujours gardé ses attaches avec ses protecteurs. Beaucoup d'encre eux vont chaque année, eu pèlerinage à Boujad,

2" Les *Ouled Kebboucb* (146 tentes). — Chez eux nous rencontrons deux groupements :

a) Les *Ouled Arnor ben Icef* (16 tentes) qui sont installés

depuis très longtemps dans le bled ; ils passent aux yeux des autres fractions pour être autochtones. Jadis tribu très puissante, très nombreuse, ttès riche, dit la légende, aujourd'hui réduite à 18 ou 20 tentes. On est sans doute en présence de vestiges Berghouatat

b) Les *Ouled Kebbouch* proprement dits {146 tentes), sont venus de Casbah Tadîa, de la tribu des Aït Reboa, fraction des *AU Kebbouch.* Leur ancêtre Ali el Kebbouchï aurait eu quatre fils qui ont donné naissance aux quatre fractions des' Ouled Kebbouch (les Ouled Hadjadj, les Ouled Belgacem, les Ouled Lahcen et les Ouled Sghtr). Lors de leur installation ils achetèrent leur terrain aux Oulad Amor B. Ycef.

?" Les *Ouled Tenon.* On trouve chez eux trois groupements différents.

a) Les Ouled Aïssa (40 tentes), les Oulad. Abdelkader {25 tentes), les Ouled Abbou (29 tentes), les Ouled Ali B. Youness (70 tentes) qui sont les Ouled Tenan proprement dits, ont une origine judaïque, si on en croit leurs voisins ; ce sont sans doute avec les Ouled Abdallah b. Ali (16 tentes) etO. Helal (2e tentes) des vestiges de Berbères Berghouata.

b) Les Ouzakhra (85 tentes) qui sont venus de la région d'Azrar dans le Gharb.

c) Les Ouled Ali b. Bouazza (32 tentes) qui seraient venus du Tadia, tribu des Beni Moussa.

Chez les Ouled Ali b. Youners (70 tentes), 3 1 4 tentes sont venues des Beni Hassen.

Les Beni Sendjadj, comprennent :

i" Les Beni Sendjadj proprement dits, les El Btodh (129 rentes), les Ouled Embarek (37 tentes), les Greimtar, les Ouled Reri {35 tentes) qui se rattachent sans doute à l'invasion des Senhadja.

2° Les *Oudiniin* (47 rentes) qui viendraient des Ouled Sidi Mimoun du Tadla.

3' Les *Oulad Boujenad* (12 rentes) qui sont originaires des Doukkala.

4° Les *O. el Afia* {27 tentes) et Ouled Sidi Aomar {34 tentes) qui viennent des environs de Fez (du Zerhoun).

5* Les *Cbtraka* (23 tentes) qui viennent des Fokra des Ouled Harriz.

é° Les *Riaina (12* tentes) qui sont originaires du Gharb.

LES MELLAHS

Jadis il existait un mellah à Tamesna ; les juifs peuplant ce mellah auraient disparu; les uns auraient été tués, les autres auraient quitté le pays. Aucun juif habitant le Mzab actuellement ne serait descendant de ces anciens juifs-

Plus tard, des mellahs se seraient créés autour de Casbah Maârif, Casbah Khamlichî, Sidi Hadjadj, chez les Beni Ymane et autour de Casbah el Mekkt ben Djaffeur; ces mellahs disparurent à ht mort ou à l'emprisonnement des caïds leurs protecteurs.

A une époque plus récente, il n'existait de mellah, ni aux Oulad ben Arif, ni à Mils; il était installé à Casbah ben Ahmed, et avait pris naissance lorsque le caïd Cherki fut placé à la tête des Mlal, il fut formé par les juifs venant de Casbah Khamlichi, de Sidi Hadjadj, des Beni Ymane (mellah dit des Cherkaoua).

Le mellah de ben Ahmed lui-même fut dispersé à l'époque de la siba (vers 1903-1904) ; les juifs s'enfuirent dans les vitles, ou se mirent sous la protection des musulmans puissants du Mzab; lors de notre arrivée au Mzab, ils revinrent et s'installèrent les uns pour former le mellah de Gotta el Laroui, les autres, mais plus tard en 1909 ou en 1910 pour former le mellah de Mtls.

Le Mellah de Gotta el Laraoui est constitué aujourd'hui par cinquante familles. Aucune n'est autochtone ; les uns viennent du Grand Atlas, d'autres des Sgharna, d'autres de Marrakech, et du Sous, d'autres de Rabat, d'autres de Casablanca, etc., etc.

Le Mellah de Mils, constitué par vingt-cinq familles, est plus récent (il date de 1909-1910) et a été constitué delà même façon.

Les juifs possèdent un marabout réputé qui se trouve non loin de Casbah Maârif, dans la vallée de l'Oued el Aricba ; le saint qui est enterré là serait un nommé Reban Yahia, venu disent-ils directement de Judée à l'époque ou ftorissait la ville de Tamesna; les juhs prétendent avoir même possédé une synagogue à Tamesna.

On peut voir par l'étude qui précède (qui porte seulement sur le quart de la Chaouïa) combien sont diverses les origines des populations dont l'ensemble constitue la Chaouïa; c'est un agrégat peu cohérent de toutes petites fractions constituées en quelques groupements administratifs, à l'origine plus ou moins arbitraires .

L-hacune de ces fractions ayant d'ailleurs altéré son caractère d'origine par de nombreux mélanges.

Il est curieux cependant d'y constater quelques fractions d'origine arabe (qui sont restées assez pures) à côté d'autres présentant toutes les nuances du mélange entre Arabes et Berbères.

Ces derniers viennent d'ailleurs des régions les plus diverses. Ceux qu'on peut considérer comme autochtones sont en minorité ; mais les circonstances historiques peuvent en être en partie la cause.

Cette région en effet fut du ixe au xn^e^ siècle, le centre de l'hérésie des *Berghouata.* Ceux-ci puissante tribu d'ongine masmoudienne, adeptes d'une religion qui était un démarquage national de l'Islam et groupés autour de leurs rois-prophètes descendants de Salah ben Tarif, eurent d'abord à soutenir de grandes luttes contre les Beni Ifren (Zenata) établis à Salé, plus tard contre les Almorávides et les Almohades qui les anéantirent au nom de l'orthodoxie.

Pour repeupler le pays les sultans de-ces dynasties firent appel à différentes populations : Berbères Zenata et Arabes. D'autre pan la région des Chaouîa continua pendant des siècles à jouer son rôle de plaine, attirant à elle les Berbères des montagnes d'alentour, depuis la région d'Aïn Leuh au nord du moyen Atlas jusqu'aux grands massifs au sud de Marrakech.

Est-il possible de retrouver des vestiges de cette population primitive des Berghouata, elle-même déjà produit de populationf très diverses ? Il semble que l'on puisse considérer comme tels les restes de tribus que la tradition considère comme autochtones, déchues d'une ancienne puissance et les tracions à qui l'on attribue avec mépris un ancêtre juit; assurément une origine juive est possible pour quelques-unes, mais les tribus hérétiques ou de foi simplement tiède sont si souvent accusées de judaïsme qu'il n'y aurait rien d'étonnant à retrouver sous ces prétendus descendants juifs les descendants des antiques Berghouata hérétiques.

A côté de ces Berghouata sont venus s'établir dans le cours des âges des Berbères de toutes les grandes familles représentées dans le Maghrib el Aqça : *Zenata,* dont une des fractions, les Mzab, a donné son nom à un ensemble; *Senhadja,* venus à la suite des Almorávides; *Haskourada* moyen Atias; *Masmou-da* de ceux qui habitaient le grand Atlas, voire mèuie quelques fractions *Haouara.*

Ce n'est pas un cas isolé. Le mélange ethnique est peut-être ici

particulièrement sensible, mais il existe plus ou moins dans toutes les régions de plaints et le long de toutes les voles de passage marocaines.

LES ZAOUIAS

LES ZAOUIAS DISPARUES. — Près de Casbab Maatîf, il existait autrefois une zaouîa qui a disparu avec les caïds Maarif, ses fondateurs (vers 1870).

PrèsdeAîn Drissa (Beni Ymane, Moualin ElAloua) de nombreux tolbas suivaient des cours sous des tentes et des noualas, les créateurs de cette zaouîa s'ont pas laissé d'enfants et elle a disparu.

Le premier caîd des Ouled, Hadj Djtlali, était instruit, et avant d'être caïd il avait fondé une zaouîa, dont lui-même était directeur, de nombreux tolbas, paraît-il suivaient les cours. A sa nomination, absorbé par ses nouvelles fonctions, il ne put diriger efficacement cette zaouîa qui a fini par disparaître (vers 1890}.

La zaouîa a Moulay Tabar » chez les Ouled Farès, qui n'existe plus aujourd'hui, avait été fondée par un Cberkaoui, venu de la zaouîa de Termes (à proximité de Dar Ould Zidouh sur l'Oum er Rebia). Moulay Tahar était lui-même illettré, mais il avait eu le soin d'amener avec lui deux de ses frères, Sahraoui et Bouabîd, qui furent les professeurs de cette zaouîa, des tolbas des Beni Meskine, des Ouled Farès, des Muta venaient y faire leurs études. A la mott de Moulay Tahar, les étudiants se dispersèrent, si bien qu'aujourd'hui il ne subsiste plus rien de cette fondation (vers 1890 1895).

Si JiCohamedben Boua^a el Gasmt avait fondé à Lalla Fatma Elkheila, une zaouîa entre 1860 et 1870; dès le début elle sut acquérir une réputation ; 200 tolbas en suivaient les cours, mais Si Mohamed ben Bouazzi fut assassiné quelques années après ; son fils était trop jeune pour diriger cette fondation, aussi maîtres et tolbas se dispersèrent.

LES ZAOUIAS ACTUELLES. — a) La zaouîa Hadj Taghi.

Elle est située à trois kilomètres et demi au sud de Ben Ahmed, sur le territoire des Ain Dorbane : son fondateur Sidi Hadj Taghi est originaire des Ouied Bou Abbou (des environs de Ziou), ses descendants possèdent encore des terres dans les Oulad Bou Abbou ; le père de Hadj Taghi était un simple fellah, saos instruc-

tion ; lui-même commença par êire fellah, mais attiré par l'étude il chercha à s'instruire chez les tolbas de campagne ; il se perfectionna lui-même par la suite et il sut acquérir très vite une réputation de savant; de nombreux tolbas recherchèrent son enseignement. A la suite d'une dispute entre les tolbas et ses compatriotes : les Oulad Bou Abbou, il partit et alla s'installer à Aïn Khémis, à la limite entre Mzab et Mdakras où il resta quatre ou cinq ans, prodiguant toujours son enseignement ; un jour les Mdakras et les Mzab en vinrent aux mains ; ces derniers eurent le dessous. Les vainqueurs voulurent alors incendier les meules de grains des vaincus; le fquih Hadj Tighi s'y opposa et ne réussit pas à les empêcher de mettre leur projet à exécution; furieux de l'attitude des Mdakras il les quitta et vint s'installer chez les Aïn Dorbane, à l'emplacement actuel de la zaouîa, il y a environ 105 ans (vers 1233 de l'hégire). Il se mit immédiatement à l'œuvre et commença à construire la mosquée qui existe aujourd'hui; il n'eut pas le plaisir de la voir terminée; ce serait le sultan Moulay Abderrahman qui aurait donné l'argent nécessaire à cette construction.

Le fils de Hadj Taghi : Hadj el Maati continua l'œuvre de son père et la termina ; il mourut à Sousse (Tunisie) alors qu'il accomplissait le pèlerinage de la Mecque'; il avait construit tout autour de la mosquée « de petites pièces » qui servaient de « salles d'enseignement ». C'est sous Hadj el Maati' et sous son fils Hadj Driss que la zaouîa semble avoir atteint son apogée; à cette époque, de nombreux étudiants la fréquentaient, ces étudiants venaient de tous côtés : des Mzab, des Béni Meskine, des Doukkala, depuis la mort de Hadj Oriss elle périclite. Le mokaddem actuel Si el Kébir bel Hadj Driss attribue ce déclin à deux causes :

1° Les maîtres, les professeurs se font de plus en plus rares : les descendants de Sidi Hadj Taghi n'enseignent plus comme autrefois, ils courent vers les professions *à'adouls* qui leur rapportent davantage ;

2e Autrefois la zaouîa servait de refuge aux gens qui voulaient fuir les sanctions dont ils étaient victimes de la part de leurs caïds ; de nombreuses personnes apportaient à leurs protecteurs des offrandes qui servaient à entretenir les tolbas pauvres ; aujourd'hui plus de dons, il en résulte que les pauvres ne peuvent suivre les cours de la zaouîa.

LA ZAOUÎA DE SIDI EL BETTAH. — Sa fondation remonte à une

époque relativement récente, trente ans environ, son fondateur, le père du mokaddem actuel de la zaouîa était originaire des Beni Ritoun (fraction des Guedihat); îi construisit une mosquée et des salles d'enseignement, mais il mourut très jeune, assassiné avec deux de ses fils par les Beni Ymane ; son fils le fquih Si el Bettah continue aujourd'hui à instruire les tolbas qui sont très peu nombreux (8 ou 10) ; il donne également des consultations juridiques.

LES MOUSSEM

Un moussera annuel se tient au Marabout de Sidi Boubekeur (Ziou, 3 kilomètres au nord de Ben-Ahmed) dix jours après Aid esCeghir, une foule d'indigènes viennent assister à cette fête traditionnelle. Ce moussem dure huit jours et est l'occasion pour les indigènes de se réunir, de causer, de faire la fantasia.

Chez les *Ouled Si Aissa* a lieu un moussem « dit moussem des pauvres » qui est l'occasion pour les gens riches des Ouled Si Aîssa d'offrir des repas aux gens pauvres de la tribu. Il dure deux ou trois jours et se tient à « Aouinat Kheel », non loin de Ras el Aîn.

Autrefois il existait d'autres moussems : un non loin de Sidi Bettah, un autre au pied du Marto, un troisième à la Gaada, c'était des lieux de réunions où on décidait de la guerre ou de la paix, plutôt que des lieux de distractions.

Le moussen de Ziou est de date relativement récente, il date de 1903 ; il aurait eu lieu près de Si Mahmed ben Fekkak en 1902, ce fut dh>on une manifestation dirigée contre les Mzab proprements dits; en 1903, une délégation des Mzab, se serait rendue chez te caîd Larbi et lui aurait demandé de faire le moussem a Ziou; jadis les tribus, pour faire la fantasia, se réunissaient chez leurs caîds respectifs et il n'existait pas de moussem.

LES CONFRÉRIES RELIGIEUSES

Chez les Mîab et Achache, nous rencontrons les *Bou-A^acuistes,* les *Tidjanrtiya,* les *Ktitaniia,* les *Nacerya,* les *Ckerèaoua,* les *Derhaoua.*

ORGA.vrsA.TiON D'UNE SECTE. — **L'organisation de la secte diffère peu d'une confrérie à l'autre; au sommet de la hiérarchie se trouve le Cheikh qui est le maître, le directeur de la Confrérie (Taïfa); il tient-son pouvoir de Dieu lui-même; la divinité lui a donné une partie de sa puissance (la Baraka) et en a fait son intermédiaire entre lui-même et la foule ; le Cheikh a le pouvoir de guérir les malades, il connaît parfaitement la loi divine; à lut seul il synthétise toutes les vertus, toutes les sciences, il possède le don de faire des miracles; en principe (mais en principe seulement) les adeptes de la confrérie lui doivent une obéissance absolue; ils doivent exécuter ses ordres ponctuellement; en fait, les relations entre le Cheikh et les adeptes** *(mourids)* **sont loin d'être aussi strictes et aussi rigoureuses.**

Les mourids se rendent assez indépendants du cheikh et des mokaddemin.

Les chefs des confréries religieuses (les *chioukb)* **dont les principes et les doctrines sont si désintéressées ont essayé de sauvegarder les intérêts matériels de leurs descendants et obéissant à un égoïsme très humain, ils ont créé au profit de leurs descendants la transmission directe de la** *baraka.*

La baraka est donc, en général, héréditaire, et est dévolue au descendant le plus proche du cheikh, à un de ses fils, mais pas obligatoirement à son fils aîné; le cheikh avant sa mort désigne pour lui succéder le fils qui, à ses yeux, est le plus méritant.

Si le cheikh ne trouve pas ce descendant, la baraka passe au mokkadem le plus méritant.

LES MOKADDEMIN. — Au-dessous du cheikh se trouvent les mokaddemin ce sont les intermédiaires entre le cheikh et la masse des adeptes (les mourids).

Ce sont eux les véritables propagateurs de la doctrine, ce sont eux les pivots de la confrérie ; c'est à eux qu'incombe le rôle de recruter les adeptes. Quelques-uns, mais assez rares, les lettrés en général, reçoivent du cheikh le droit de donner *Vouerd* **c'est-à-dire d'initier les mourids. Ce sont les mokaddemin qui récoltent les offrandes** *{^iarat)* **que la masse des adeptes envoie au cheikh. Ce sont eux qui préviennent également les mourids du passage du cheikh et les engagent à venir solliciter sa bénédiction et entendre ses instructions. Les mokaddemin sont nommés par le cheikh, 'parmi les gens sinon les plus méritants, du moins parmi**

ceux qui récoltent les ziaras les plus importante* on qui recrutent le plus d'adeptes; jl a tout pouvoir poqr les révoquer, si leur conduite laisse à désirer ou s'ils commettent un manquement i la doctrine de la confrérie.

LES ADEPTES *(Mourids* **ou** *Kkouan).* — Au dernier échelon de la hiérarchie se trouve la foule des adeptes qu'on appelle « mourids » au Mzab, quelle que soit la secte à laquelle ils appartiennent.

LES SERVITEURS *[Kbodam)* sont les individus qui, sans être adeptes d'une confrérie, c'est-à-dire sans avoir été iniîés *i* la doctrine, partagent les idées de la secte dont ils se déclarent les serviteurs.

Le cheikh, les mokaddemin, les mourids sont sûrs de trouver chez eux un appui matériel et moral.

L'IDJEZA. — Chaque mokaddem a un titre qui lui est délivré par le cheikh, *où* sont consignés ses pouvoirs et qu'on appelle *ldje%a.* Sur ce'ti *re* sont également consignées les doctrines de la secte, dans des formules toujours très mystiques. Chaque Idj.za porte l'empreinte du sceau du cheikh.

LES FEMMES DANS LA TAIFA. — Les hommes ne sont pas seuls à bénéficier de l'av.:ntage et de l'honneur d'être mourids ou raok • kaJcrn. Les ferrimïs également ncuvent, dans toutes les sectes représentées au Mzab, se faire affilier à la confrérie qu'elles ont choisie, et peuvent même, si elles sont mcrÏTancc-s arriver au grade de *Mokaddema.*

L'INITIATION. *(L'outrd).* —Dans la plupart des sectes l'initiation est simple et ne comporte aucune épreuve sérieuse : quelques recommandations, la remise par écrit d'une prière, d'uue sorte de litanies à réciter quotidiennement trois fois par jour, le serment prêté d'être fidèle à la secte et à son créateur, tel est en général ce que l'on impose au mourid qui demande son affiliation i la confrérie. L'ouerd offre d'autant plus de difficultés que le nouvel affilié est instruit. Je n'ai pu trouver le motif de ces difficultés croissantes suivant l'instruction, peut être les chioukh ont-ils imposés des difficultés parce qu'ils craignaient des compétitions possibles de la part des gens instruits; personne, pas même le directeur de la Taifa ne peut prononcer la déchéance du mourid.

Lorsque l'adepte commet une faute, les autres membres de la secte n'ont qu'un moyen de l'exclure, c'est de le fuir ou de lui interdire l'accès de leurs réunions.

BUTS DES CONFRÉRIES. — Le but de toutes les confréries quelles qu'elles soient était au début d'embrigader les musulmans pour qu'ils ne déviassent pas du droit chemin, pour qu'ils conservassent toujours forts les principes de leur religion et leur fanatisme religieux.

Rares sont aujourd'hui les sectes qui n'ont d'autre but que l'adoration, l'amour de Dieu ; la plupart des chîoukh, guidés par l'intérêt, ont trouvé dans ces confréries use source de revenus, par les ziaras qu'ils reçoivent et qu'ils perçoivent désormais de père en fils, puisqu'ils ont réussi presque toujours à rendre héréditaire leur baraka.

LES BOU-A2ZAOUISTES

Au Mzab, ce sont et de beaucoup les plus nombreux, les autres sectes étant à peine-représentées par quelques membres.

Au point de vue politique, eux seuls pourraient présenter un danger ; slls se sont ralliés ou s'ils semblent être ralliés à notre cause c'est simplement par intérêt et parce qu'ils savent que lutter contre nous à l'heure actuelle serait lutter en pure perte. Mais beaucoup d'entre eux n'ont pas oublié la défaite qui a été infligée à leur chef, lors de la campagne du général d'Amade, en 1908; s'ils sont corrects, leur correction est toute de surface; la prière qu'ils font en commun ne laisse aucun doute sur leurs véritables sentiments, elle se termine presque toujours par ce vœu : « Et que les Français soient rejetés hors des mers et que le drapeau de l'Islam flotte seul sur le Maghrib ».

La famille des Chîoukh Bou-Azzaouistes est originaire de Moulay-Bou-Azza.

La FONDATION DE la SECTE. — Mohamed ben et Taïeb el Bouzzaoui qui, durant sa vie s'est fait passer pour Chérif était, en réalité, d'origine très modeste ; il naquit au Mzab (chez les Ouled Chebana ou chez les Behalla). Assez intelligent et instruit, il fut secrétaire particulier du caîd Hidj Ahmed des Ouled ben Arif; il se serairlié alors, on ne sait comment, avec un secrétaire du sultan et, grâce à cette relation aurait vécu quelques années au

Maghzen, jusque vers l'an 1308 de l'ère musulmane (1890-1891).

De rerour au Mzab, très intelligent et très actif il sut acquérir une réputation d'homme vertueux et honnête et c'est alors que lui vint l'idée de créer « la confrérie ». Il aurait .commencé sa propagande vers *1216* (1898-1899). Très rapidement il arriva à grouper autour de lui de nombreux membres, maïs c'est surtout, dit-on quatre ou cinq ans avant l'occupation (en 1903-1904) que la Taïfa Bou-Azzaouiste prit une grande extension. Au moment de la pacification des Cbaouïa par le général d'Amade, c'est le cheikh Bou-Azzaouiste qui souleva l'arrière-pays par ses prédications, U joua un rôle très actif de 1907 à 1909, mais après sa défaite il se recira à Marrakech.

En 191r il demanda l'aman au général Moinier; en 1912 il se faisait protège allemand malgré nos protestations.

Il mourut àMarrakech en 1913, il avait alors de cinquante à cinquante-cinq ans ; sa succession a été recueillie par un de ses fils El Hadj Mehdi ben Mohamed ben et Taïefe, qui eut au début comme compétiteur un de ses frlres qui a fini par se soumettre; Hadj el Mehdi, malgré ses protestations d'amitié et de dévouement à noire cause, a hérité de h haine sourde que son père nourrissait conrre nous; il vît à Marrakech et fait seulement de temps à autre des tournées au Mzab pour recueillir des *zjaras* et donner *l'ouerd* aux nouveaux affiliés.

te nombre des Bou-Azzaouisresa, semble-i-ii, augmenté depuis l'occupation.

Ci-dessous un tableau indiquani approximativement le nombre des membres et leur répartition entre les diverses fractions des Mzab et Achache.

	Membres *(tnouriUi)*	*MokadeuniiUi*
Halaf	220	2
Djemouha	So	I
Beni Ritoun	ISO	1
Hamdaouah	4°°	7
Ouled Sidi Hadjadj	30	1
Ouled Amor-Beni-Sekten	120	2
Beni Brahim . . . . - • •	170	3
Ouled Chebana	120	2
Behalla . . . . • •	20	
Mnia . . . . -	420	18

	Membres (inourids)	Mobaddetnin
Ouled Farès.	5°	1
Icouf.	45	1
Béni Senjadj.	35	1
Ouled.	75	3
Ouled Zireg.	So	i
Ouled Attou.	6o	i
Ouled Hamama.	i~o	i
Ouled ben Arif.	7°	2
Beni Ymane.	30	1
Maarif Ouled Chaïb Khlott-lcouf .	80	1
Khezazra.	60	3

Les mokkademin de l'ordre Bou-Azzaouiste ne font plus l'initiation (ne donnent plus l'ouerd) ; ils se contentent de donner le *a* Pacte », c'est-à-dire de recruter des affiliés pour les présenter au cheikh lors de ses tournées de ziaras qui lui, les initie. C'est un m >yen détourne pour le ch.ikh d'augmenter ses revenus,, car il est bien rare que le nouvel" affi ié, lors de son initiation n'apporte pas rn 1 change un présent soit en argent, soit en nature.

Les m>>urids Bou Azz.10uisr.es se réunissent toutes les semaines (le vendredi presque toujours) à un endroit déterminé. Les uns ont comme endroit de réunion, un marabout réputé de leur fraction, d'iuires, et les nlus no i.breux se réunissent srus « la uouaia » de leur mik.iddi.rrt.

Le premier soin, dans ces réunions e t, semble-r-U di prier, scion lei prescriptions de la secte, de réciter <• l\>uerJ », mais la prière terminée on cause, de la secte, de ses progrès, de son chef, des nouveaux jffili^s et aussi de questions po'iiiques.

Les rrwmbreu" se séparent, a >rès avoir fait en commun un repas, offert à tour dé rôle par les m >urids les plus riches.

Les Bou-Azzaouistes se recrutent pour les quatre-vingt-dix-neuf parmi les gens du peuple illettrés, qui s'affilient à la secte sans conviction, parce que c'est la mode, ou parce que tel ou tel membre de leur famille en fait partie; grâce a ce recrutement, malgré leurs idées anti-françaises, ils ne sont pas très dangereux et ne peuvent pas apporter grande entrave au développement de notre influence.

^ * J i ï . » ü j ^ J* & J ~ j f-vJi «üi p .

^IkiJï. ^ íÜLJ ¿JBI a «UU « J J U J - ^ - J U JJIJ jt.jt iü!

^ 1 . w Ü J W J * J * . ^ y ; iîU ^fi^J UiJLî j ^ J ,

(^yis_jj ^ J¿_l ¿it j J L j *Js J - ^ kuî J J - J ÏJU JS*

^ J L * ^ J ^ ^ ^ J

Au nom de Dieu clément et, miséricordieux; qu'il bénisse Noire Seigneur Mohammed, sa famille et ses compagnons.

Cet écrit est destine à faire connaître que nous conférons à notre frère et notre ami en Dieu Sidi..... les différends « Ouerds » de notre père, en particulier celui qu'il a réservé à la généralité des affiliés.

Cet « Ouerd » est le suivant :

Je me refugie auprès de Dieu contre Saran, le lapidé (trots fois). Je demande pardon à Dieu (200 fois) Il n'y a d'autre Dieu que Dieu (600fois). (Finir chaque centaine en récitant une fois la formule : « Notre Seigneur Mohammed est l'envoj'é de Dieu, qu'il le bénisse et qu'il lui accorde le salut ».)

Que Dieu nous guide ainsi que lui (le porteur du présent écrit) dans la voie qui lut est agréable, et qu'il nous dirige tout comme ceux à qui II a accordé la grâce. Amin (trois fois).

Signé : Mohammed ben El-Mahdi ben Mohammed, Dieu le dirige vers le bien.

LES CHERKAOUA

La confrérie Cherkaoua a pris naissance à Boujad; son fondateur Si Salah aurait été élève de Si Ahmed ben Naceur dans le Sons et fut affilié à la secte des Naceriya; plus tard, on ne sait

pour quel motif, il s'en sépara et créa une confrérie à lui « les Cherkaoua i> du 00m du fondateur de Boujad ; aujourd'hui ils ne reconnaissent plus l'autorité du cheikh des Naceriya. Le cheikh actuel est Si Abdelkader ben Hadj Mohamed qui habite Boujad. Il vient quelquefois, mais assez rarement en Cbaouïa faire des tournées de *%iara;* il avait jadis une grande influence en Cbaouïa où on avait recours à lui pour régler certains différents entre tribus, aujourd'hui son autorité a beaucoup diminué.

Le mokaddem des Cherkaoua au Mzab est Si el Kébir ben Hadj Driss de la zaouîa Hadj Taghi ; il n'a pas le pouvoir d'initier les affiliés, il se contente de les envoyer à Boujad ; les membres de cette secte sont peu nombreux.

Ci-dessous le tableau de réparation entre tribus :

Mtal	40
Mnia	35
Beni Brahim	50
Oulad Farès	25
Achache	70

De nombreux « Cherkaoua » ne sont pas *tnourids* mais simplement *khtdama;* ils vont de temps en temps à Boujad, en pèlerinage aux tombeaux de leurs ancêtres et prêtent leur appui matériel et moral à la confrérie.

Les Cherkaoua étaient, parait-il, très nombreux avant la siba de 1903 à 1908. Depuis, leur nombre semble avoir diminué dans de notables proportions, peut-être au profit des Bou-Azzaouistes. Les ziiras n'atteignent plus que de 600 à 800 P. H., jadis elles s'élevaient à Soo et même t.ooo D. H. pour le Mzab.

Les" femmes mourids sont assez nombreuses chez les Cherkaoua; elles se marient d'ailleurs assez rarement avec des étrangers à leur secte. Elles épousent presque toujours des adeptes « Cherkaoua u ; aucune dot n'est exigée dans ces sortes de mariages, on se contente de réciter la prière sans même avoir recours au cadi. Cette coutume d'ailleurs tend à disparaître.

Les Cherkaoua se reconnaissent entre eux, en se saisissant la main et en se la secouant fortement; c'esr le a shake hand » anglais.

Chaque groupement cherkaoua a sa *djamaa,* son lieu de réunion; à quelque chose près le rite est le même que chez les Bou-Azzaouistes, mais il semble qu'ils sont plus sérieux et moins bas-

tites à l'influence française; ils se réunissent tous les vendredis après-midi (vers uneh eure) sont les mourids hommes doivent assister à la réunion; beaucoup de femmes s'en dispensent; la prière est suivie d'une causerie et presque toujours d'un repas.

DEUX FORMULES DE PRIÈRES DES CHERKAOUA,

^jj-iilj jjJt *ps=** w^. *îjSâa.* * J J J J ^ ^=-aJl

LJjk_-

làj̲l *iM Ut

* » •

Cii ^ ^1 . ^ u, j , il;^ ^.y^

tiiil ^r^j -X^'* ^ t>r*> ^f*'-î o^iw ^ ^

انتَ الغفور الرحيم * اللهمَّ رجعل خيْرَ عُمُرِعَ اخِرَه وخيرَ عمَلى خَوَل
قمَرد وخيرَ ايّـا جى لفآيلك * اللهمَّ اسئلا العفتم ولامانة وحسَن الخُلوُ
* اللهمّ انىَ ادعود محتَاجاً وانضرع اليدحا يعاوايك لديك مكروُباً
وأرجُوَد ناصَر اول تدكلُ عليد محتسباً * اللهم باهدى فلى رأسين
خوْبى واحذنى من ضلامة العثَو * اللهمَّ لك محد للهَّ لاقابض لِمَا
سطت

ولامانع لمَا اعطيتَ ولامُعطىَ لما منعْتَ ولامُقرب لمَا بعدت ولامُبعدَ
لِمَا فرَّبْت * اللهم ابسُط عليـاً من بركاتك رحمتدَ وفضلدَ ورزقدَ الله

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux qu'il bénisse Notre Seigneur Mohammed, ainsi que sa famille.

« Le Hizb (division d'un Ouerd) suivant est ainsi intitulé : faveurs, lumière et admission (introduction) en présence de Notre Seigneur, l'Affable, l'Indulgenr. Il est attribué au cheikh El-Maati fils de Salah, source de lumière éblouissante (que Dieu nous fasse participer aux grâces qu'il leur a accordées), et commence pat les formules suivantes :

« Je cherche un refuge auprès de Dieu qui entend tout et qui sait tout, contre Satan le laiùdé, qu'il bénisse Notre Seigneur et Notre Maître Mohammed, l'élu, l'auguste, ainsi que sa famille et ses compagnons et qu'il leur accorde le salut.

« Au nom de Dieu lumière éclatante de la vériré; au nom de Dieu, venu secrète du Livre-Saint; au nom de Dieu, forteresse sûre et inaccessible; au nom de Dieu, base de la religion; au nom de Dieu la grâce même, le fort, le secourable, au nom de Dieu, miséricordieux aux faibles et aux malheureux; au nom de Dieu, bénédiction des justes; au nom de Dieu (qui accorde sa faveur à ceux), faveur de ceux qui font le bien; au nom de Dieu, (qui prodigue ses bienfaits à ceux) bienfait de ceux qui le glorifient; au nom de Dieu qui embellit ses adorateurs; au nom de Dieu qui comble de bonheur ceux qui célèbrent ses louanges; au nom de Dieu qui inspire ceux qui célèbrent son saint nom; au nom de Dieu, but suprême des résignés; au nom de Dieu, voeu

de ceux qui aspirent à Lui; au nom de Dieu, l'objet des désirs de ceux qui le recherchent; au nom de Dieu, jardin fleuri des hommes vertueux ».

Un deuxième Hizbdu même saint commençant par les formules suivantes :

a O Dieu! éclaire mon intelligence et accorde-moi la vertu, la chaiteté et la quiétude.

« O toi qui diriges les cœurs, fais que nos cœurs vous obéissent ; ô Dieu, je me suis beaucoup nui à moi-même, et il n'y a que toi pour pardonner les crimes, accorde-mot ton pardon etaiegrand'-pitié de moi, ô toi l'Indulgent, le Clément!

<t O Dieu, fais que la dernière période de ma vie soit la meilleure, que mes dernières actions soient les plus méritoires et que le plus heureux de mes jours soit celui où je serai admis en ta présence.

к O Dieu, accorde-moi la pureté du cœur, l'intégrité et la droiture de caractère ! O Dieu, je t'implore dans mon dènûment je viens à toi craintif et suppliant et je pleure en ta présence le cœur meurtri. Je viens à toi en te sollicitant et je mets ma confiance eu toi. O Dieu ! Éclaire mon cœur, calme ma frayeur, et préserve-moi de l'hérésie des troubles (controverses). O Dieu! grâces te soient rendues. Nul ne peut reprendre ce que tu as accorde, ni accorder ce que tu as repris. Nui ne peut guider celui que tu as égaré, ni égarer celui que tu as dirigé. Nul ne peut empêcher ce que tu as donné de parvenir, ni disposer de ce que tu as refusé. Nul ne peut rapprocher ce que tu as éloigné, ni éloigner ce que tu as rapproché.

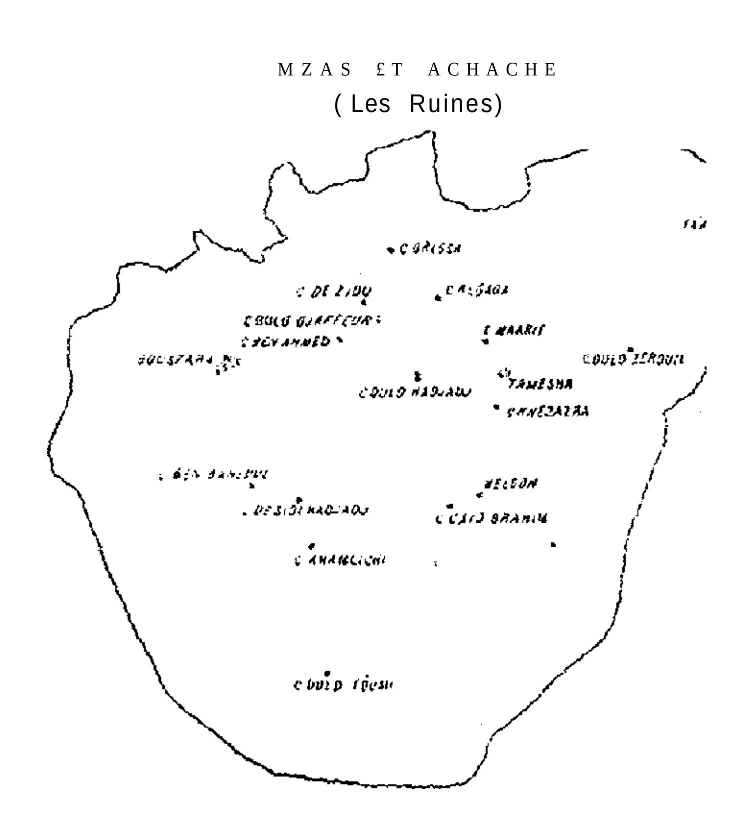
« O Dieu! étend sur nous tes bénédictions, ta miséricorde, tes faveurs et tes biens ».

LES NACERYA

La zaouîa mère des Naceriya est à Tamegrout dans le Sous : le mokaddem зи Mzab de cette confrérie est le fquih si el Bettah, qui a le pouvoir d'initier les nouveaux affiliés, de leur donner « l'ouerd ». Us se rapprochent beaucoup des Cherkaoua. Ils sont peu nombreux dans la circonscription : de tooà 150 adeptes. Cette secte ne semble pas hostile à notre influence.

MZAS £T ACHACHE

(Les Ruines)



CHEZ LES ML A L- DJEM O U H À

CHEZ LES HAMDA.OUAH. — *i°* **La** *Casbah Ben-Ahmed* **fut commencée parie caid** Cherki **ben Mohamed entre 1875-18S0, continuée par le caîd Ben Ahmed; détruite une première fois sous le règne d'Abdel-Aziz, par ordre du Maghzen (entre 1894 ec 1897), elle fat restaurée par le caîd Larbi ben Cherki et de nouveau presque complètement rasée par les tribus, te ir mars 190S, le lendemain du jour où le caîd Ht sa soumission au générai d'Amade. Ce dernier en fit don au Gouvernement français, au début de janvier 1909; elle vient d'êrre désaffectée par l'autorité militaire ces temps derniers.**

3' La *Casbah de Mils* **fut construite par le caîd Cherki ben Mohamed, détruite par les tribus révoltées tors de la première Siba 1894-1897, elle n'a jamais été reconstruite,**

3* La *Casba}} de Ziou* **fut construite par Si Mohamed ben Cherki I-Hamdaoui, alors qu'il était cheikh des Hamdaouah sous le caîd Groiran L'Harrizi entre 1820 et 1830.**

Plus tard s'étant soulevé contre le caîd Abdallah O. Taouzer El Maaroufi, Mohamed ben -Cherki fut emprisonné et sa casbah fut détruite. Lorsque son fils le caîd Cherki arriva au pouvoir avec le caîdat des Mzab, il la répara, y habita quelques années même, avant la construction de л Casbah ben Ahmed *a*. Aujourd'hui il ne reste plus que quelques murs délabrés. Le terrain où elle est construite n'appartient même plus à la famille : il a été vendu il *y* a *6* ou 7 ans à un Européen qui y a aménagé une habitation de ferme.

4' La *Casbah el Mekki ben Djoffeur* **fut construite sur la colline qui domine Ziou, par El Mekki ben Djoffeur, alors qu'il était cheikh des Hamdaouah (sous O. Taouzer, 1830-1835); elle fut complètement rasée par les tribus très peu de temps après, aujourd'hui il ne subsiste que des ruines.**

Chez les Ouled Rima et Khezaouna, il existe seulement des murs d'anciennes forteresses construites contre les attaques des Medakras.

ï° La *Casbah Khamîvbi,* fut commencée par Abbès ben Djilali el Khamlichi, alors qu'il était khalifa du caïd Si Khazi de Settat entre 1800 et 1810. Son fils Si Mohamed qui remplaça Si Khazi dans une partie de son commandement la continua, mais ce fut surtout le caïd el Hadj el Maati qui fut le grand constructeur de Casbah Kbamlichi (entre 1840 et 1850); elle fut détruite par les tribus sous le règne du sultan Moulay Abderrabman ; il ne reste plus aujourd'hui que quelques pans, de murs et quelques puits à l'intérieur de ce qui fut l'enceinte.

2° La Casbah de Sidi Hadjadj. fui bâtie par Si Mohamed ben Mckki ben Lahcen 1-Hadjedji, khalifa du caîd el Hadj ei Maaii El Khamlichi; elle fut habitée par ses fils : Hadj Abdelhoued cheikh des Djemouha, des Ouled Farès et des Ouled Sidi Hadjadj, et Moulay Abàesseiam, khalifa du caîd Larbi ben Cherki tout d'abord, plus tard (en 1909) caîd des Mzab et Achacne. Moulay Abdesselaxn n'y habita que quelques années, il fît construire la maison qu'habite sa famille aujourd'hui, si bien que cette casbah, presque abandonnée, est en ruines.

CHEZ LES MNIA

Casbah de Si 'Ahmed ben Bahbul des Ouled Bousselam, fut construite par Tahar ôuld Bokhari, cheikh tour d'abord des Ouled Bousselam, (qui fut plus tard caîd, pendant neuf mois, des Mzab et Achache vers 1853-1855); elle fut continuée par sou fils Bel Abbès Ben Taharquifutcaîd des Mnîasous le sultan Moulay Abderrahman. Elle fut détruite une première fois par les caïds Maarif; reconstruite par Si Ahmed Ben Bahloul, caîd des Mnia, sous le sultan Abdel Aziz, elle fut de nouveau prise et détruite par le caîd Larbi ben Cherki vers 1900.

CHEZ LES OULAD FARÈS

La Casbah Ould Toumi (du nom de son constructeur) ; elle est située à proximité de Souk el TIeta d'Aoulelh ; bâtie il y a environ 30 ans par Ould Toumi, ex caîd Maghzen, destitué par sa tribu lors de la siba 1903-1908.

Le caîd Ould Toumi était absent à une harka avec le sultan Moulay Abdel Aziz, contre les Hayaïna et les Tsouls (vers 1305¬1904) les tribus profitèrent de son absence pour se ruer sur la casbah, la saccager et la brûler. Depuis, elle n'a pas été restaurée.

CHEZ LES ACHACHE

CHEZ LES MAARIFS. — i* *La Casbah Maarif* se trouve aux sources de l'oued El Aricha, en bled Jcouf, près du marabout de Si Ahmed ben Fekkak, elle a été construite sous les Saadiens, elle {servît à cene époque sans doute de résidence au représentant du Maghzen en Tamesna. Le premier caïd Maroufi dont on ah gardé le souvenir : Abdallah Ould Taouzer y habita entre 1828 et 1840. Ses successeurs Fekkak ben Hadj et Ahmed ben Fekkak l'occupèrent également; après l'arrestation de ce dernier, les indigènes la pillèrent et la détruisirent {vers 1870-1872).

Elle était très étendue comme en témoignent les ruines ; les indigènes la désignent même actuellement sous le nom de « grande Casbah ».

2° *Casbah Regada.* — Elle est de construction relativement récente et remonte seulement a Fekkak ben Hadj (1850-1800), qui la commença pour abriter ses troupeaux, depuis, les caîds Maarif qui ont régné n'ont cessé d'y habiter. Larabi ben Fekkak, caîd actuel y réside avec sa famille. Elle est située à proximité d'Aïn Regada.

3° *Casbah Ould Taouzer.* — Remonte, comme son. nom l'indique à Ould Taouzer on même peut-être à son père qui, probablement exerçait un petit commandement chez les Acbache (cheikh sans doute). Il ne reste plus aujourd'hui que le mur d'une' enceinte et un puits à l'intérieur.

CHEZ LES BENI YMANE

Chez eux il existe une seule.casbah n'offrant aucun intérêt au point de vue historique; un certain Driss se 6t proclamer caïd entre 1894 eE '8^7 '* construisit une sorte de casbah ; emprisonné par ordre du Maghzen. elle fut détruite; relâche, le caîd Driss la restaura ; il y vit encore et l'habite.

CHEZ LES OULAD BEN ARIF

La Casbah Otiled Hadjadj fut construite sous Ahmed ben Fekkak par un de ses chioukhs : Hadjadj Ould Ahmed qui, plus tard, lors de l'arrestation de son caîd, se vit attribuer une partie de son commandement. — Les descendants de Hadjadj qui ont été caîds des Oulad ben Arif l'ont habitée. — Elle est en très mauvais état, l'enceinte extérieure ayant été détruite par les tribus; il ne reste guère qu'une maison d'habitation.

CHEZ LES OULED

La Casbah Ould Sgbïr on de Melgou, **qui remonte au caîd Groiran 1-Harrizi fut bâtie par Ould Sghir alors cheikb; elle sert actuellement de maison d'habitation à ses descendants qui n'exercent plus aucun commandement.**

La Casbah Ould Brahim, **construite par le caîd Ould Brahim, à l'époque de Moulay el Hassan, est encore relativement en bon état; elle a été épargnée par les tribus à l'époque de la siba, et est habitée par un des 6ls de cet ex-caîd.**

CHEZ LES KHEZAZR.A

Il existe une casbah remontant au caîd Bouazza (un des héritiers du caîd Ahmed ben Fçkkak El Maaroufi) 1872-1875. Elle n'a jamais été détruite et sert de résidence à ses descendants, dont l'un était caîd encore en 1916.

CHEZ LES ICOUF DE MGA.RTÛ

Aucune trace de casbah chez eux, mais seulement les ruines de *àchouTS,* **(forteresse), que les tribus avaient construites sous Ahmed ben Fekkak El Maaroufi pour résister aux incursions des Medakras.**

CHEZ LES OULED ZI.REG

La Cashah ould Zerouil, **du nom de son constructeur ; Djiiali Ould Zerouil, caîd sous le règne de Moulay El Hassan. Elle est d'une époque relativement récenîe et a servi depuis de résidence à Driss Ould Zerouil, caîd sous Moulay Abdel Aziz, et à Salah Ould Zerouil, khalifa indépendant depuis l'occupation, révoqué en 1917.**

Il existe chez les Ouled Zireg deux *débours,* **forteresses que les Achache avaient construites pour se protéger des incursions des Beni Khiran; l'une se trouve chez les Ouled Yahia, l'autre chez les Ouled Moussa.**

CHEZ LES BENI-BRAH1M

Aucun caîd de cette fraction n'a régné sur le Mzab, Un seul individu El Hadj Bel Abbès réussit pendant la siba 1894-1897 à se maintenir deux ans caîd des Beni-Brahim, il fit construire une « forteresse u dont aujourd'hui il ne reste que des pans de murs.

Au MZAB. — La légende veut qu'il ait existé trois villes :

i° *Tamesna,* capitale de la province du même nom, qui se trouvait dit-on aux sources de l'oued El Aricha. Cette ville autait été détruite avant l'arrivée des Hilaliens en Tamesna. Il n'en reste plus aucune trace. On trouve à l'emplacement indiqué par les indigènes de grandes quantité de débris de briques. — Elle disparut sans doute avec l'hérésie du Bergbouata.

2° *Bous/ara.* — Chez les Ouled Yahia, dans la tribu des Beni Brahim. La légende place là une grande ville, la rivale de Tamesna, construire suivant les directives d'un architecte européen, où aurait habité un sultan ou un khalifa du sultan Moulay Ahmed El Khal (le sultan noir). Aujourd'hui il ne reste que des pans de murs.

5° *Takesbet.* — Les indigènes placent à la limite entre Ouled Attou et Beni Khiran, une cité *berbère* où il reste encore des vestiges assez importants d'habitations et un minaret. La légende veut que cette ville ait été construite par des Européens.

E. MÈGE.
Contrôleur ci vil-suppléant